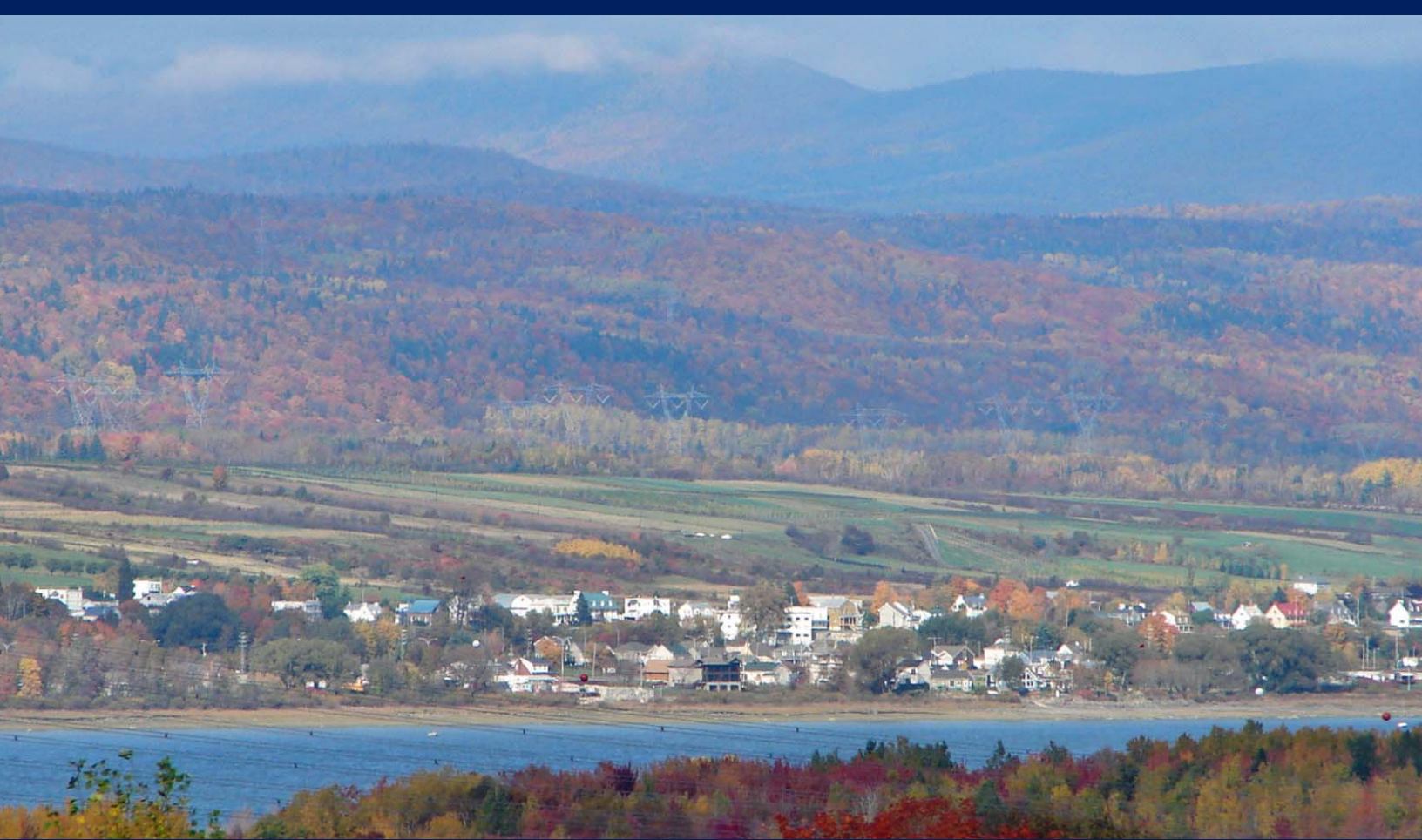


# M R C D E L A C Ô T E - D E - B E A U P R É

## HABITATS, MILIEUX DE VIE ET PARTICIPATION SOCIALE DES ÂÎNÉS : CONSTATS ET PERSPECTIVES



8 octobre 2014



HABITATS, MILIEUX DE VIE ET  
PARTICIPATION SOCIALE DES AÎNÉS :  
CONSTATS ET PERSPECTIVES

MRC DE  
LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

## ÉQUIPE DE RECHERCHE

|                                  |                                                                                                                   |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Chercheurs</b>                | Andrée Sévigny<br>André Tourigny                                                                                  |
| <b>Coordination et rédaction</b> | Mireille Fortier                                                                                                  |
| <b>Rédaction et mise en page</b> | Annie Frappier                                                                                                    |
| <b>Statistique</b>               | Pierre-Hugues Carmichael                                                                                          |
| <b>Cartographie</b>              | Centre GéoStat,<br>Bibliothèque de<br>l'Université Laval                                                          |
| <b>Recherche documentaire</b>    | Gabriel Larivière-Bélanger                                                                                        |
| <b>Révision</b>                  | Solange Proulx                                                                                                    |
| <b>Consultation</b>              | Guy Raymond, Ministère<br>de la Santé et des Services<br>sociaux                                                  |
| <b>Éditeur</b>                   | Institut sur le<br>vieillessement et la<br>participation sociale des<br>aînés de l'Université Laval<br>(IVPSA)    |
| <b>Photo (couverture)</b>        | PI 199, octobre 2008,<br><a href="#">L'Ange-Gardien vu de l'île<br/>d'Orléans</a> , sous licence<br>CC BY-SA 3.0. |

## COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET

Francine Cloutier, Fred Édouard Alexis et  
Brigitte Beauvais, *Direction de la planification, de la recherche  
et du développement, Service de partenariat, Société d'habitation  
du Québec (SHQ)*  
Yvan Comeau, *Professeur titulaire, Faculté des sciences sociales,  
Université Laval*  
Fanny Côté, *Conseillère en développement, Conférence régionale  
des élus de la Capitale-Nationale (CRÉ-CN)*  
Bernard Deschênes, *Agent de planification, de programmation et  
de recherche, Agence de la santé et des services sociaux de la  
Capitale-Nationale (ASSS-CN), Direction régionale des  
programmes clientèles*  
Michel Desrosiers, *Organisateur communautaire,  
CSSS Québec-Nord*  
Anne-Pierre Gagnon, *Organisatrice communautaire,  
CSSS de Charlevoix*  
Judith Gagnon et Suzanne Belzile, *Table de concertation des  
personnes aînées de la Capitale-Nationale*  
Sylvie Germain, *Agente de développement rural, Centre local de  
développement (CLD) de la MRC de Charlevoix*  
Doris Julien, *Directrice adjointe, développement local,  
Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de  
Portneuf*  
Marie Leclerc, *Bénévole retraitée*  
Yohann Maubrun, *Conseiller, Ville de Québec, Service des loisirs,  
des sports et de la vie communautaire. Division du loisir  
communautaire et du développement social*  
Jane Mitchell, *Intervenante communautaire, CSSS-Portneuf*  
Madeleine Tanguay, *Organisatrice communautaire,  
CSSS de la Vieille-Capitale*

**L'usage du genre masculin dans ce document inclut aussi le féminin et a été utilisé pour alléger le texte. Il doit être compris dans le sens de personne.**

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées. Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source. Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International. (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>).



Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), 2014.

Dépôt légal – 4<sup>e</sup> trimestre 2014  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN: 978-2-924502-09-9 (version PDF)

**Référence bibliographique suggérée :** Andrée Sévigny, André Tourigny, Mireille Fortier, Annie Frappier, Pierre-Hugues Carmichael (2014). *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés : constats et perspectives*. MRC de La Côte-de-Beaupré. Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval (IVPSA), Québec. 115 pages.

## REMERCIEMENTS

Le projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés* n'aurait pu voir le jour, se développer et mener au forum qui, nous le souhaitons, aura su effectuer le passage « de la réflexion vers l'action » sans l'aide et l'appui de nombreuses personnes et organismes. Nous tenons ici à souligner la participation de quelques-uns d'entre eux.

Tout d'abord, nous désirons remercier les membres du comité de pilotage et du comité de suivi pour leur enthousiasme et leurs contributions nombreuses et appréciées : Francine Cloutier, Fred Édouard Alexis, Brigitte Beauvais, Yvan Comeau, Fanny Côté, Bernard Deschênes, Michel Desrosiers, Anne-Pierre Gagnon, Judith Gagnon, Sylvie Germain, Doris Julien, Marie Leclerc, Yohann Maubrun, Jane Mitchell, et Madeleine Tanguay. À vous tous, Merci.

Un projet de cette envergure ne saurait prendre son envol et atterrir si doucement sans la participation active de nos collaborateurs : le CSSS Québec-Nord, le CSSS de Charlevoix, le CSSS-Portneuf, le CSSS de la Vieille-Capitale, la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix, la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Portneuf, la Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire de la Ville de Québec, la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale (CRÉ-CN) et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (ASSS-CN).

Le travail acharné et méticuleux de Marie-Andrée Drouin et Stefano Biondo du Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval a rendu possible la transformation de données en une cartographie permettant de comprendre une réalité complexe.

La relecture assidue de même que la recherche documentaire effectuée par Solange Proulx a non seulement été grandement appréciée, mais nous a permis d'éviter quelques écueils le long de notre chemin. Merci.

Finalement, nous aimerions souligner la contribution de quelques personnes qui ont souvent agi dans l'ombre, mais dont le travail a mis du vent dans nos voiles : Virginie Simon, Gabriel Larivière-Bélanger, Sandra Lefrançois, Philippe Bienvenue, Astrid Martin et Marie-Pier Morin.

## FICHE SYNTHÈSE DE LA MRC DE LA-CÔTE-DE-BEAUPRÉ

|                                                                |                           |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Superficie.....                                                | 4 974 km <sup>2</sup>     |
| Territoire municipalisé.....                                   | 644 km <sup>2</sup>       |
| Population.....                                                | 26 172 hab.               |
| Densité                                                        |                           |
| Totale.....                                                    | 5,4 hab./km <sup>2</sup>  |
| Sur territoire municipalisé.....                               | 40,6 hab./km <sup>2</sup> |
| Nombre de municipalités.....                                   | 9                         |
| Territoires non organisés (TNO).....                           | 2                         |
| Total de ménages privés (SHQ, 2006).....                       | 9 390                     |
| Taux de propriété.....                                         | 80,1 %                    |
| Total d'unités locatives dans les<br>logements collectifs..... | 640                       |

### Les services

|                                             |    |
|---------------------------------------------|----|
| Santé et services sociaux                   |    |
| Centre hospitalier.....                     | 1  |
| Services de première ligne.....             | 2  |
| Pharmacies.....                             | 4  |
| Soutien à domicile.....                     | 1  |
| Autres services.....                        | 1  |
| Parcs et espaces verts.....                 | 20 |
| Espaces de participation et de loisirs..... | 21 |
| Commerces alimentaires.....                 | 56 |
| Centres commerciaux.....                    | 2  |
| Services bancaires.....                     | 9  |

### Type de construction résidentielle, 65+

|                                         |        |
|-----------------------------------------|--------|
| Maison individuelle.....                | 69,7 % |
| Appartement; duplex.....                | 10,5 % |
| App. immeuble de moins de 5 étages..... | 10,2 % |

|                      |       |
|----------------------|-------|
| Maison jumelée.....  | 5,1 % |
| Logement mobile..... | 3,9 % |

### Les personnes âgées de 65 ans et plus

|                                                   |                |
|---------------------------------------------------|----------------|
| Nombre de personnes 65 ans +, MRC.....            | 4 360          |
| Beaupré.....                                      | 855            |
| Boischatel.....                                   | 665            |
| Château-Richer.....                               | 670            |
| L'Ange-Gardien.....                               | 485            |
| Sainte-Anne-de-Baupré.....                        | 630            |
| Saint-Ferréol-les-Neiges.....                     | 510            |
| Saint-Joachim.....                                | 280            |
| Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente.....     | 0              |
| Saint-Tite-des-Caps.....                          | 245            |
| Hommes de 65 ans +.....                           | 2 080 (48 %)   |
| Femmes de 65 ans +.....                           | 2 270 (52 %)   |
| Âge médian.....                                   | 44,3 ans       |
| Aînés/pop. totale (%).....                        | 16,7 %         |
| Beaupré.....                                      | 24,9 %         |
| Boischatel.....                                   | 10,3 %         |
| Château-Richer.....                               | 17,5 %         |
| L'Ange-Gardien.....                               | 13,3 %         |
| Sainte-Anne-de-Baupré.....                        | 22,1 %         |
| Saint-Ferréol-les-Neiges.....                     | 17,2 %         |
| Saint-Joachim.....                                | 19,2 %         |
| Saint-Louis-de-Gonzague-du-<br>Cap-Tourmente..... | 0 %            |
| Saint-Tite-des-Caps.....                          | 16,3 %         |
| Personnes 65 à 74 ans, vivant seules (N, %)       |                |
| Femmes seules.....                                | 265.....22,8 % |
| Hommes seuls.....                                 | 195.....15,5 % |
| Personnes 75 ans +, vivant seules (N, %)          |                |
| Femmes vivant seules.....                         | 325.....43,6 % |
| Hommes vivant seuls.....                          | 120.....20,2 % |

**Lexique des termes et expressions, voir à la fin de ce document.**

**Liste des sigles et acronymes fréquemment utilisés, voir page v.**

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                    |            |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>REMERCIEMENTS</b> .....                                                         | <b>I</b>   |
| <b>FICHE SYNTHÈSE DE LA MRC DE LA-CÔTE-DE-BEAUPRÉ</b> .....                        | <b>II</b>  |
| <b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....                                                    | <b>III</b> |
| <b>LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES</b> .....                                     | <b>V</b>   |
| <b>PRÉSENTATION DU PROJET</b> .....                                                | <b>VII</b> |
| L'HABITAT ET LE MILIEU DE VIE .....                                                | VIII       |
| PORTRAIT .....                                                                     | VIII       |
| <b>INTRODUCTION</b> .....                                                          | <b>I</b>   |
| <b>I. LA POPULATION</b> .....                                                      | <b>I</b>   |
| 1.1 QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE .....                                            | I          |
| 1.2 LA POPULATION, VUE D'ENSEMBLE .....                                            | 5          |
| Évolution de la population générale .....                                          | 5          |
| Densité de population .....                                                        | 9          |
| Indice de défavorisation sociale et matérielle .....                               | 9          |
| 1.3 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION .....                                       | 11         |
| Les hommes et les femmes .....                                                     | 20         |
| L'état matrimonial des aînés .....                                                 | 21         |
| Les personnes seules .....                                                         | 22         |
| POINTS SAILLANTS – LA POPULATION .....                                             | 24         |
| <b>2. LES HABITATIONS DES AÎNÉS</b> .....                                          | <b>26</b>  |
| 2.1 MÉNAGES PRIVÉS ET MÉNAGES COLLECTIFS .....                                     | 26         |
| 2.2 TYPES DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE DES MÉNAGES PRIVÉS D'AÎNÉS .....           | 28         |
| 2.3 HABITATIONS COLLECTIVES POUR LES AÎNÉS, UN SURVOL .....                        | 33         |
| Le logement social et communautaire : HLM, OBNL et coopératives d'habitation ..... | 33         |
| Les résidences privées pour aînés (RPA) .....                                      | 36         |
| Les habitations collectives pour aînés dans la MRC de La Côte-de-Beaupré .....     | 37         |
| Les services dans les habitations collectives .....                                | 42         |
| 2.4 DISPONIBILITÉ DES HABITATIONS .....                                            | 43         |
| Taux d'inoccupation dans les RPA .....                                             | 45         |
| 2.5 ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE DES HABITATIONS .....                                 | 46         |
| Coûts des places standards, RPA .....                                              | 48         |
| Coûts des logements privés .....                                                   | 48         |
| 2.6 ACCEPTABILITÉ DES HABITATIONS .....                                            | 50         |
| POINTS SAILLANTS – LES HABITATIONS DES AÎNÉS .....                                 | 51         |
| <b>3. L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES</b> .....                                        | <b>53</b>  |
| 3.1 ESPACES VERTS, PARCS ET ÉQUIPEMENTS .....                                      | 53         |

|                                                                                                                                                                     |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Îlots de chaleur.....                                                                                                                                               | 56         |
| 3.2 ESPACES DE PARTICIPATION SOCIALE, COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS.....                                                                                             | 57         |
| 3.3 TRANSPORT COLLECTIF.....                                                                                                                                        | 60         |
| Transport collectif adapté .....                                                                                                                                    | 61         |
| 3.4 SERVICES DE SOINS DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET ORGANISMES<br>COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN À DOMICILE.....                                                         | 62         |
| 3.5 COMMERCE ALIMENTAIRES .....                                                                                                                                     | 65         |
| 3.6 AUTRES SERVICES .....                                                                                                                                           | 67         |
| POINTS SAILLANTS – L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES.....                                                                                                                 | 69         |
| <b>4. CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION.....</b>                                                                                                                      | <b>70</b>  |
| <b>CONCLUSION.....</b>                                                                                                                                              | <b>75</b>  |
| <b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>                                                                                                                                      | <b>76</b>  |
| <b>LISTE DES FIGURES.....</b>                                                                                                                                       | <b>79</b>  |
| <b>LEXIQUE DES TERMES ET EXPRESSIONS.....</b>                                                                                                                       | <b>81</b>  |
| <b>NOTES MÉTHODOLOGIQUES .....</b>                                                                                                                                  | <b>88</b>  |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>                                                                                                                                           | <b>95</b>  |
| <b>ANNEXE 1. TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, MRC DE LA<br/>CÔTE-DE-BEAUPRÉ, PAR MUNICIPALITÉ, 1996 À 2024.....</b>                                  | <b>101</b> |
| <b>ANNEXE 2. ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D'AÎNÉS (65+ ET 75+).....</b>                                                                                               | <b>102</b> |
| <b>ANNEXE 3. RÉPARTITION DE LA POPULATION, PAR GROUPE D'ÂGE ET ÉVOLUTION DE<br/>LA POPULATION ÂGÉE 1996-2024, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ.....</b>                    | <b>104</b> |
| <b>ANNEXE 4. CARTE DE LA PROPORTION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, RÉGION DE<br/>LA CAPITALE-NATIONALE (03). .....</b>                                            | <b>105</b> |
| <b>ANNEXE 5. PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION<br/>RÉSIDENTIELLE, MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....</b> | <b>106</b> |
| <b>ANNEXE 6. RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS SELON LE TYPE DE<br/>CONSTRUCTION, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ.....</b>                              | <b>108</b> |
| <b>ANNEXE 7. DISTRIBUTION DES TYPES D'HABITATION, SELON LE SEXE, MRC DE LA<br/>CÔTE-DE-BEAUPRÉ.....</b>                                                             | <b>109</b> |
| <b>ANNEXE 8. LISTE DES HABITATIONS COLLECTIVES POUR AÎNÉS, PUBLIQUES ET PRIVÉES.....</b>                                                                            | <b>111</b> |
| <b>ANNEXE 9. CARTE DE LA RMR SELON LES ZONES DÉFINIES PAR LA SCHL .....</b>                                                                                         | <b>112</b> |
| <b>ANNEXE 10. INOCCUPATION DES LOGEMENTS, RMR DE QUÉBEC.....</b>                                                                                                    | <b>113</b> |
| <b>ANNEXE 11. BESOINS EN RÉPARATIONS DES LOGEMENTS PRIVÉS POSSÉDÉS ET LOUÉS.....</b>                                                                                | <b>115</b> |

## LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

|         |                                                                                            |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| AD      | Aire de diffusion                                                                          |
| AFEAS   | Association féminine d'éducation et d'action sociale                                       |
| ATI     | Approche territoriale intégrée                                                             |
| CADA    | Collectivités-amies des aînés                                                              |
| CLD     | Centre local de développement                                                              |
| CLSC    | Centre local de services communautaires                                                    |
| CSSS    | Centre de santé et de services sociaux                                                     |
| CSSS-VC | Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale                              |
| CSSS-QN | Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord                                      |
| FADOQ   | Fédération de l'Âge d'Or du Québec                                                         |
| GMF     | Groupe de médecine familiale                                                               |
| HLM     | Habitation à loyer modique                                                                 |
| INSPQ   | Institut national de santé publique du Québec                                              |
| ISQ     | Institut de la statistique du Québec                                                       |
| IUSM    | Institut Universitaire en Santé Mentale de Québec<br>(Anciennement Hôpital Robert-Giffard) |
| MADA    | Municipalité amie des aînés                                                                |
| MRC     | Municipalité régionale de comté                                                            |
| MSSS    | Ministère de la Santé et des Services sociaux                                              |
| OBNL    | Organisme à but non lucratif                                                               |
| OMH     | Office municipal d'habitation – HLM                                                        |
| PIED    | Programme intégré d'équilibre dynamique                                                    |
| QADA    | Québec ami des aînés                                                                       |
| RMR     | Région métropolitaine de recensement                                                       |
| RPA     | Résidence privée pour aînés                                                                |
| SADC    | Société d'aide au développement de la communauté                                           |
| SHQ     | Société d'habitation du Québec                                                             |
| SCHL    | Société canadienne d'hypothèque et de logement                                             |
| SEPAQ   | Société des établissements de plein air du Québec                                          |
| SIRA    | Soutien aux initiatives visant le respect des aînés                                        |
| TÉ      | Territoire équivalent                                                                      |
| TNO     | Territoire non organisé                                                                    |
| UMF     | Unité de médecine familiale                                                                |



## PRÉSENTATION DU PROJET

« *La vieillesse n'est pas une maladie, c'est un état.* » Albert Jacquard

« *Vieillir c'est encore le seul moyen qu'on ait trouvé de vivre longtemps.* » C.A. Sainte-Beuve

Se positionnant au cœur des enjeux posés par le vieillissement de la population, l'*Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval* (IVPSA) collabore depuis plusieurs années avec des organismes de divers horizons afin de soutenir des projets visant à favoriser l'adaptation de la société au phénomène du vieillissement. La participation sociale des aînés a été identifiée comme étant un moyen privilégié pour atteindre cet objectif.

Réunissant des représentants de différentes municipalités et de divers milieux socioéconomiques, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale cherche, pour sa part, à favoriser la concertation des partenaires de la région. Elle vise aussi à élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal de développement régional.

En 2008, dans le cadre d'une entente spécifique d'une durée de cinq ans visant l'*Adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Capitale-Nationale*, des partenaires régionaux ont soutenu la mise en œuvre de trois projets *Collectivité amie des aînés* (CADA), développés en cohérence avec le concept *Ville amie des aînés* (VADA) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés* s'inscrit dans la foulée de ces trois projets, déjà bien implantés dans la région de la Capitale-Nationale. Il participe à la fois aux objectifs de l'IVPSA et de la CRÉ de la Capitale-Nationale, en ce qu'il fait le pont entre l'habitat, le milieu de vie et les possibilités de participation sociale offertes par ce milieu. Plusieurs partenaires de la région se sont joints à eux dans le but de favoriser le développement de modes d'habitat qui seraient adaptés aux besoins des aînés et qui faciliteraient leur participation sociale. Ces autres partenaires sont : l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (ASSS-CN), le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Charlevoix, le CSSS de Charlevoix, le CSSS de la Vieille-Capitale, le CSSS Québec-Nord, le CSSS-Portneuf, la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Portneuf, la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, la Ville de Québec (Service des loisirs), ainsi que Marie Leclerc, bénévole retraitée.

## L'HABITAT ET LE MILIEU DE VIE

Les expériences menées lors des projets CADA indiquent que l'habitat et le milieu de vie des aînés constituent des lieux riches d'enseignements. Ils témoignent, d'une part, des conditions de vie des aînés et, d'autre part, ils constituent des aires d'intervention privilégiées pour améliorer ces conditions. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'on considère la situation des personnes âgées vivant en situation de défavorisation ou d'exclusion, qui sont plus difficiles à joindre dans le cadre des projets CADA. L'habitat et le milieu de vie sont aussi une préoccupation majeure pour les aînés eux-mêmes, leurs proches, les intervenants travaillant auprès d'eux ainsi que pour les administrations municipales.

La Loi sur les services de santé et les services sociaux vise à maintenir et améliorer **la santé**, c'est-à-dire « **la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie.** »

*Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q. chapitre S-4.2*

Récemment, certaines recherches ont identifié des facteurs qui favorisent, ou, au contraire, nuisent à la participation sociale des aînés. Certains de ces facteurs, tels le lieu de résidence ou les moyens de transport (Raymond *et al.*, 2008, 2012), sont intimement liés aux concepts d'habitat et de milieu de vie.

La « participation sociale » est une notion qui peut être interprétée de nombreuses façons, et prendre diverses formes. Dans le cadre de ce projet, la *participation sociale* comprend : des interactions sociales se déroulant en contexte individuel et en contexte de groupe; des activités ou démarches collectives; des activités bénévoles ou de l'aide informelle; et des engagements citoyens ou militants. Autrement dit, lorsqu'une personne participe socialement, elle interagit ou effectue des activités avec d'autres. Cette personne peut aussi être membre d'un groupe, prendre part à un projet ou programme de nature récréative, sportive, etc.; ou encore s'engager dans l'espace public dans une perspective de bénévolat et de militantisme. Toutes ces réalités représentent des formes de participation sociale. De plus, il importe de souligner que la participation sociale n'est en aucun temps considérée comme une obligation. Le respect de la liberté de choix des aînés et leur liberté d'association est au cœur de nos préoccupations.

## PORTRAIT

Ce document se penche donc sur deux thématiques interreliées – l'habitat, compris comme un milieu de vie et de participation sociale – pour l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale. Il a été conçu pour s'adresser aux acteurs appelés à intervenir sur

ces enjeux. Afin de mieux décrire et saisir la réalité qui se déploie dans les quinze secteurs géographiques composant la région, un document individualisé a été conçu pour chaque secteur, soit : 1) les six arrondissements de la Ville de Québec (Beauport, Charlesbourg, La Cité–Limoilou [incluant la municipalité de paroisse Notre-Dame-des-Anges], La Haute Saint-Charles, Les Rivières, Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge); 2) les six Municipalités régionales de comté (MRC) (Charlevoix, Charlevoix-Est, La Côte-de-

La démarche participative ayant mené à la création de ce document est décrite plus en détail dans le chapitre *Notes méthodologiques*.

Beaupré, La Jacques-Cartier, L'Île-d'Orléans, Portneuf); 3) la Ville de L'Ancienne-Lorette et la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures; et, 4) Wendake (nation huronne-wendat).

Ce document a été conçu en tant qu'outil de discussion et a été construit suivant une démarche participative. Un premier état de la situation a d'abord été tracé à partir de données provenant de diverses sources. Ensuite, des rencontres avec des informateurs clés

de chacun des 15 secteurs géographiques ont été réalisées afin de valider et de bonifier les données. Des extraits de ces discussions sont intégrés au document. Puis, des rencontres « sectorielles » – qui réunissaient entre 15 et 20 personnes intéressées à l'habitation et la participation sociale des aînés – ont été réalisées dans chacun des 15 secteurs. Ces rencontres ont permis de documenter davantage le portrait spécifique à ces milieux de vie et ont de plus joué le rôle de catalyseur pour mobiliser les acteurs de la région. Les travaux issus de ces rencontres viennent appuyer la tenue du forum régional sur l'habitat et les milieux de vie des aînés qui s'est déroulé au mois d'octobre 2014.

Le présent document identifie et décrit les différents types d'habitats présents ainsi que l'environnement dans lequel ces habitats s'inscrivent. Une attention particulière a été portée à la notion d'**accès** (Penchansky et Thomas, 1981), car il ne peut y avoir de choix sans que soit offert aux personnes la possibilité d'accéder ou non à un service ou un espace de participation. La Figure 1 présente le schéma conceptuel qui a servi de base à la fois à la recension des informations et à leur présentation dans ce document.

D'abord, les informations recensées ont été regroupées sous trois grandes catégories, qui représentent trois chapitres de ce portrait : **la population, les habitations et l'environnement de services**. Puis, les informations ont été classées selon les **dimensions de l'accès** retenues pour guider la recherche de documentation (indiquées dans la colonne de gauche) et les **thèmes couverts** (colonne centrale, en orange). Les dimensions de l'accès ont aussi servi de guide pour présenter les informations contenues dans le présent document. De plus, vous y trouverez les **indicateurs et indices** (colonne de droite, en jaune) permettant de documenter les types d'habitats et les caractéristiques des milieux dans lesquels ces habitats sont situés.

Le chapitre sur la population fournit des données démographiques et contextuelles pour le secteur géographique couvert. Celles sur les habitations identifient les types d'habitat – type de construction, logement social, résidence privée pour aînés, centre d'hébergement et de soins de longue durée public, etc. – où demeurent les aînés. Puis l'environnement de services est décrit par certaines caractéristiques du milieu de vie : accès aux services sociocommunautaires, aux transports, aux services alimentaires, aux espaces de participation sociale, aux espaces verts et aux parcs, etc.

L'objectif ultime de ce projet – financé par le programme SIRA (*Soutien aux initiatives visant le respect des aînés*) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) – est de favoriser le maintien et la participation des aînés dans leur milieu de vie aussi longtemps qu'ils le désirent. Le portrait tracé offre des outils pour faciliter la prise de décision et l'établissement de plans d'action locaux et régional, aux intervenants, aux décideurs et à toutes les personnes intéressées par le bien-être des aînés.

### Information pratique

- Certains sigles et acronymes sont utilisés de façon récurrente tout au long de cette présentation, vous en trouverez une liste à la **page v**.
- Certains mots et expressions utilisés dans ce document ont une signification particulière dans un contexte d'analyse démographique, géographique, architecturale ou lorsqu'ils sont utilisés pour décrire les habitats. Afin de faciliter la compréhension, un lexique des termes et expressions est présenté à la fin de ce document.
- Dans ce document, le terme « aînés » réfère aux personnes âgées de 65 et plus.



L'élaboration de ce portrait s'appuie sur des sources de données sélectionnées à partir des critères suivants :

- Disponibilité;
- Fiabilité;
- Comparabilité à l'échelle de la région de la Capitale-Nationale.

Les données les plus récentes répondant à ces critères au moment de la cueillette ont été utilisées. Les dates de publication varient selon les sources et sont indiquées au bas des tableaux et des figures.

**Figure 1. Schéma conceptuel et opérationnel**

**Objectif:** Documenter la situation de l'habitat sur les points suivants :

- 1) Identifier les types d'habitats;
- 2) Identifier les caractéristiques des milieux où ces habitats sont situés.

**Thèmes principaux**

Dimensions  
de l'accès

*Thèmes couverts*

- Indicateurs et indices pour chaque thème couvert

**La population**

Éléments de contexte

- Géographie, histoire, culture

Population, vue d'ensemble

- Distribution des aînés sur le territoire
- Indice de défavorisation

Vieillessement  
de la population

- Répartition selon l'âge et le sexe
- État matrimonial
- Personnes vivant seules

**Les habitations**

Habitations des aînés

- Ménages privés et collectifs
- Type de construction résidentielle
- Distribution des ménages par mode d'occupation
- Habitations collectives (OBNL, HLM, coopératives, résidences pour aînés)

Disponibilité

Disponibilité des habitations

- Taux d'inoccupation

Accessibilité

Accessibilité économique  
des habitations

- Taux d'effort des ménages
- Loyer médian

Acceptabilité

Acceptabilité  
des habitations

- Besoins de réparation ou besoins impérieux

## Thèmes principaux

Dimensions  
de l'accès

Thèmes couverts

- Indicateurs et indices pour chaque thème couvert

## L'environnement de services

Accessibilité  
géographique

Espaces verts, parcs  
et équipements

- Espaces verts et parcs

Espaces de participation  
sociale, communautaire et  
de loisirs

- Bibliothèques et autres installations municipales
- Lieux de rassemblement
- Lieux de cultes, FADOQ, centres communautaires et autres espaces de participation sociale

Transport collectif

- Offre de transport collectif et adapté

Services de santé  
et services sociaux

- CLSC, CH, CHSLD, cliniques, pharmacies
- Services de soutien à domicile

Commerces alimentaires

- Offre de services alimentaires

Autres services

- Centres commerciaux
- Services bancaires

## INTRODUCTION

L'habitat et le milieu de vie jouent un rôle fondamental sur la capacité des aînés à participer socialement s'ils le souhaitent. Désirant favoriser cette participation, et tenant compte des diverses réalités locales, l'équipe de recherche s'est efforcée de recueillir et de rassembler les informations nécessaires à l'élaboration du portrait de la situation pour un territoire précis. Le présent document rapporte les fruits de cette recherche pour la **MRC de La Côte-de-Beaupré**.

Une rapide esquisse du territoire étudié et sa population âgée de 65 ans et plus ainsi que quelques éléments de contexte servent de première partie à ce portrait. Il est ensuite question des habitations des aînés, dont le type de construction de ces habitations. Finalement, l'environnement de services de la MRC de La Côte-de-Beaupré est exploré, et une attention particulière est portée aux services aux aînés. Le document se termine par la présentation de constats, de pistes de réflexion et d'une conclusion.

## I. LA POPULATION

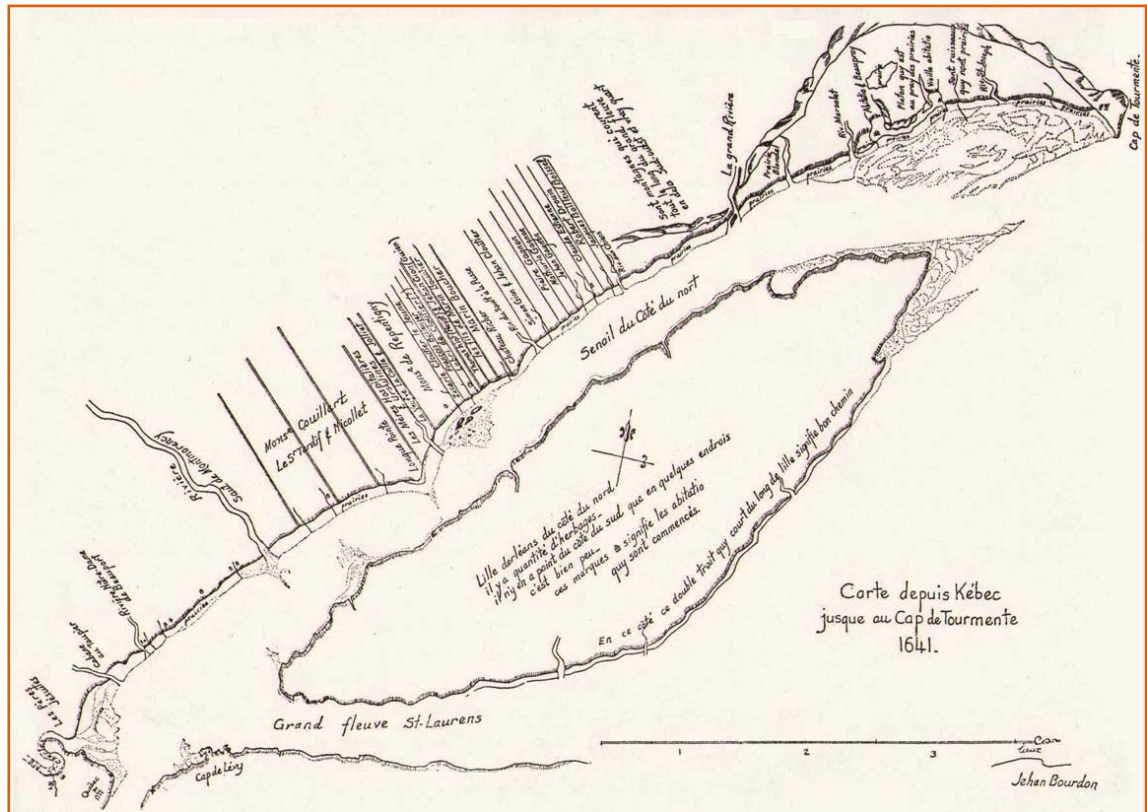
Ce premier chapitre présente la MRC de La Côte-de-Beaupré et ses résidents, et jette un regard rapide sur sa culture, sa géographie et sa démographie.

### I.1 QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Plusieurs siècles avant l'arrivée des colons européens au 16<sup>e</sup> siècle, les premiers habitants du territoire de « Côte des beaux prés », comme Champlain l'a nommée (MRC de La Côte-de-Beaupré, 2012a), étaient des groupes d'Iroquoiens et d'Algonquiens. Au cours des décennies qui suivent la visite de Samuel de Champlain en 1623, la région accueille les familles de colons français qui s'y installent et y labourent la terre. La carte tracée par Jean Bourdon en 1641 montre l'évolution rapide de la colonisation dans ce secteur (voir Figure 2). Des chutes Montmorency aux limites de Charlevoix, les paroisses se constituent de l'ouest vers l'est à partir du milieu du 17<sup>e</sup> siècle. Les habitations s'y érigent en se concentrant sur une bande étroite de trois à cinq kilomètres de profondeur, enchâssée entre le fleuve et la falaise, auquel s'ajoutent deux ramifications sur les hauteurs de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps. (MRC de La Côte-de-Beaupré, 2013)

Établie en 1979 en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, la MRC de La Côte-de-Beaupré s'étend sur 4 974 km<sup>2</sup>, ce qui en fait la plus grande MRC en superficie de la région de la Capitale-Nationale. Elle comprend neuf municipalités: Beaupré, Boischatel, Château-Richer, L'Ange-Gardien, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, Saint-Tite-des-Caps; et deux territoires non organisés (TNO), Sault-aux-Cochons et Lac Jacques-Cartier. Ces deux TNO couvrent 87 % du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré (MRC Côte-de-Beaupré, 2012a).

Figure 2.  
Carte de la  
côte de  
Beaupré et  
de l'île  
d'Orléans  
dressée par  
Jean  
Bourdon en  
1641



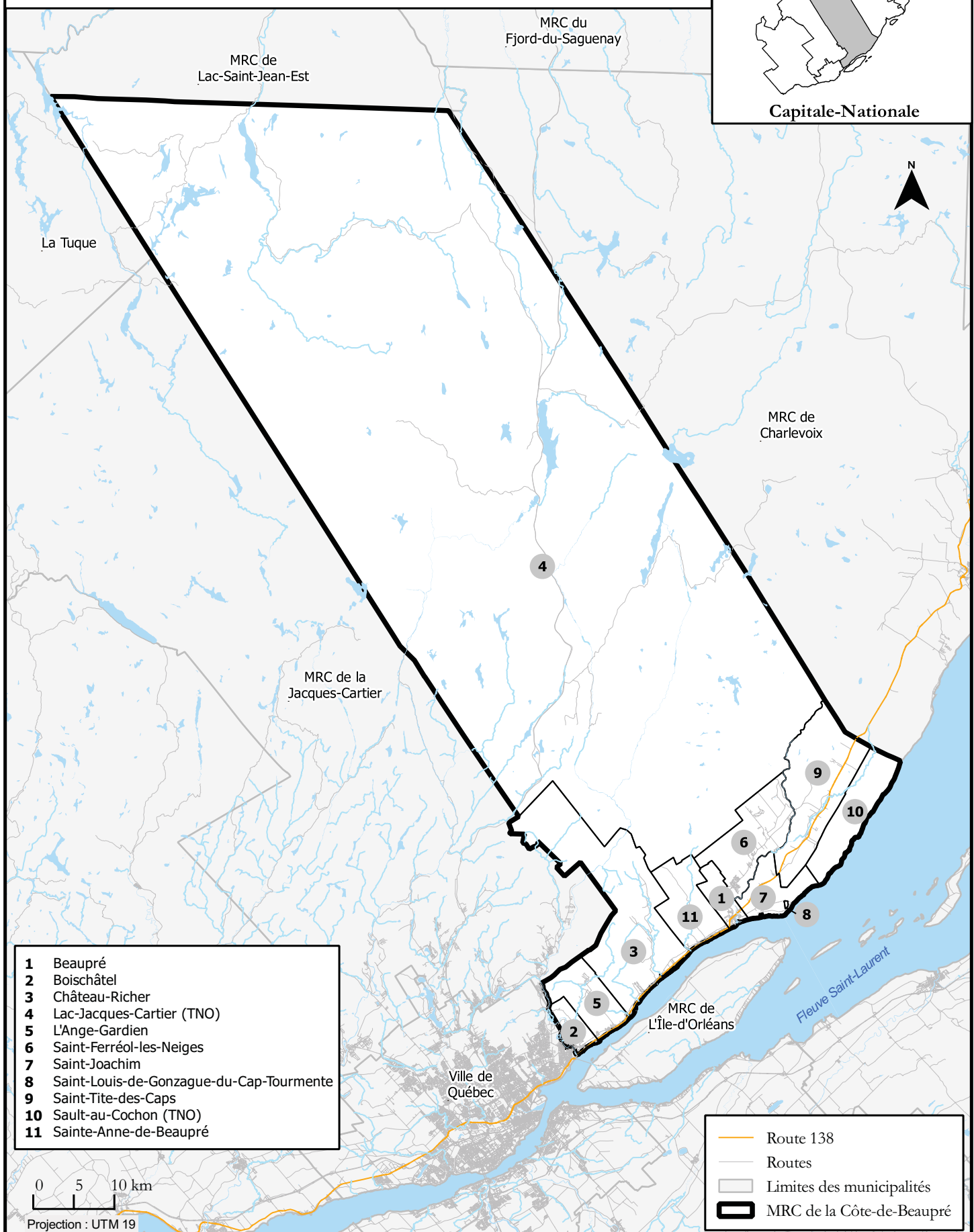
Source : D'après le fac-similé reproduit par Mgr Cyprien Tanguay dans son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Province de Québec, Eusèbe Senécal, Imprimeur-éditeur, 1871-1890.

Ainsi, « la zone d'habitation est concentrée dans la partie sud du territoire, le long du Saint-Laurent et bordée sur une distance de 55 km au nord par les Laurentides, de la rivière Montmorency à l'ouest, jusqu'à Saint-Tite-des-Caps et le Cap-Tourmente à l'est. » (CSSS-QN, 2012 : 244) Lors de la visite effectuée à l'été 2013, un informateur clé mentionnait que pour certains résidents âgés de la MRC, qui ont toujours vécu sur la Côte, les Galeries de la Canardière constituent la limite psychologique de leur espace. « Le centre d'achat de la Canardière c'est comme une limite. » (Informateur clé, 2013)

Ancrée sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, la MRC de la Côte-de-Beaupré partage des frontières administratives avec quatre MRC, de même qu'avec la ville de Québec (Figure 3. Carte de localisation). À l'ouest, elle est délimitée par la MRC de La Jacques-Cartier et celle de La Tuque. Au nord, son territoire s'étend jusqu'aux limites du Lac Achouakan, un TNO de la MRC Lac-Saint-Jean-Est. À l'est, elle avoisine le Lac-Pikauba, ainsi que les municipalités de Baie-Saint-Paul et de Petite-Rivière-Saint-François de la MRC Charlevoix.

La MRC possède une topographie singulière en palier « où la dénivellation du territoire croît progressivement jusqu'aux sommets des Laurentides » (MRC Côte-de-Beaupré, 2012b). La beauté des paysages, les particularités du relief et le retour bisannuel des

**Figure 3. Carte de localisation de la MRC de  
La Côte-de-Beaupré dans la Capitale-Nationale**



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,  
en collaboration avec l'IVPSA, Janvier 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)  
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

grandes oies des neiges (*oies blanches*) ont appelé l'implantation de plusieurs installations récréatives et de conservation : « la réserve faunique des Laurentides, le parc national de la Jacques-Cartier, le parc du Mont-Sainte-Anne, la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente et la forêt d'enseignement et de recherche Montmorency » (Commission de Toponymie, 2013). La chute Montmorency, à la limite ouest de la MRC, dévale d'une hauteur de 83 mètres (plus d'une fois et demie plus haut que les chutes du Niagara) et constitue un point d'attrait pour le secteur. Pendant les mois d'hiver, les embruns forment au pied de la chute une colline de glace, le *Pain de Sucre*.

### **Agriculture, tourisme et urbanité**

Le territoire de la MRC suit les courbes du fleuve et sa population se concentre sur ses rives. Elle est traversée par le boulevard Sainte-Anne et l'avenue Royale, une des plus vieilles routes rurales d'Amérique du Nord. (CLD, 2010) Accessible de Québec par les autoroutes 40 et 440, le secteur est traversé d'est en ouest sur une distance de 55 kilomètres par la route 138. « Cette route étant le lien naturel avec la région de Charlevoix et la Côte-Nord. » (MRC de La Côte-de-Beaupré, 2013 : 55)

Ancrées dans un passé agricole, riche d'un vaste patrimoine religieux, les municipalités de l'ouest de la MRC se transforment depuis plusieurs années, accueillant de nouveaux résidents venus de l'agglomération de Québec.

« La MRC de La Côte-de-Beaupré, connue pour sa vocation agricole, subit une forte pression vers l'urbanisation. Les projets résidentiels se sont multipliés ces dernières années au détriment des terres arables ou des milieux humides. » (CSSS-QN, 2012 : 244)

Ainsi, le mode d'occupation de la Côte-de-Beaupré s'est déplacé au cours des dernières décennies. Alors que, historiquement, les activités gravitaient autour de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Beaupré,

« l'influence de la ville de Québec a exercé une forte pression sur les municipalités situées à l'ouest de la MRC, y canalisant la croissance et l'urbanisation. Graduellement, la ville de Québec a participé, par sa croissance et les migrations qu'elle génère, à la transformation majeure de l'armature urbaine de la Côte-de-Beaupré. » (MRC de la Côte-de-Beaupré, 2013 : 41)

La nouvelle dynamique régionale a aussi permis à de plus petites municipalités de développer des activités récréatives et de villégiature, notamment grâce au mont Sainte-Anne, permettant le développement de résidences secondaires pour les gens de l'extérieur du secteur. Sainte-Anne-de-Beaupré et Beaupré ont toujours préséance en ce qui a trait au commerce et à l'offre de services. Toutefois, la dichotomie « entre l'est et l'ouest de la MRC et entre le bas et le haut de la falaise est très présente sur la Côte-de-Beaupré. Elle représente un défi important pour l'unification du milieu, tout en faisant partie intégrante de l'identité de la MRC. » (MRC de la Côte-de-Beaupré, 2013 : 41)

## 1.2 LA POPULATION, VUE D'ENSEMBLE

La MRC de La Côte-de-Beaupré est un espace à la frontière entre la ruralité et l'urbanité, alliant municipalités de banlieues, lieux de villégiature et villages à vocation agricole. Ce chapitre explore la progression de la population de la région et de la MRC au fil du temps, décrit son mode d'occupation de l'espace en montrant la densité de population et informe sur l'indice de défavorisation sociale et matérielle dans la MRC.

### Évolution de la population générale

En 2011, la MRC de La Côte-de-Beaupré regroupait 26 172 personnes. L'âge médian était de 44,3 ans (43,9 ans pour les hommes et 44,7 ans pour les femmes). Dans la région de la Capitale-Nationale (03) (Tableau 1), seules les MRC de Charlevoix-Est et de L'Île-d'Orléans ont fait face à des déclin démographiques entre 2006 et 2011. Leurs populations ont diminué de 0,8 % et 2,2 % respectivement, ce qui représente des diminutions de 132 et de 151 habitants. Les MRC de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier ont, à l'opposé, connu les croissances les plus importantes de la région, leurs populations ayant augmenté de 13,7 % et de 24 % respectivement, ce qui signifie qu'il y a 3 157 habitants de plus dans la MRC de la Côte-de-Beaupré et 7 145 habitants de plus dans la MRC de La Jacques-Cartier.

**Tableau 1. Variation de la population totale, Capitale-Nationale, 2006-2011**

| Lieu                                 | 2006      | 2011      | Variation (en %) 2006 à 2011 |
|--------------------------------------|-----------|-----------|------------------------------|
| Québec (province)                    | 7 546 131 | 7 903 001 | 4,7                          |
| Capitale-Nationale (région)          | 661 060   | 700 616   | 5,9                          |
| MRC de Charlevoix                    | 13 190    | 13 338    | 1,1                          |
| MRC de Charlevoix-Est                | 16 372    | 16 240    | - 0,8                        |
| MRC de La Côte-de-Beaupré            | 23 015    | 26 172    | 13,7                         |
| MRC de La Jacques-Cartier            | 29 738    | 36 883    | 24                           |
| MRC de L'Île-d'Orléans               | 6 862     | 6 711     | - 2,2                        |
| MRC de Portneuf                      | 46 507    | 49 370    | 6,2                          |
| Québec (TÉ)                          | 525 376   | 551 902   | 5,0                          |
| Notre-Dame-des-Anges                 | 437       | 394       | - 9,8                        |
| Ville de L'Ancienne-Lorette          | 16 516    | 16 745    | 1,4                          |
| Ville de Québec                      | 491 142   | 516 622   | 5,2                          |
| Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures | 17 281    | 18 141    | 5,0                          |
| Wendake*                             | 1 752     | 1 846     | 5,4                          |

Source : Statistique Canada (2011a). *Recensement de 2011*, produit de données 98-311-xcb2011006 et, pour Wendake, \* ISQ, *Estimation de la population des municipalités du Québec au 1er juillet des années 1996 à 2013*, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html>



Les données de recensement devraient être interprétées avec prudence, compte tenu du fait qu'avant de les publier, Statistique Canada les arrondit à 0 ou à 5 afin de préserver la confidentialité. Cette procédure signifie que les données ne présentent pas toujours le nombre exact de personnes dans chaque catégorie, ce qui peut avoir un impact particulièrement grand lorsqu'il est question de petits nombres. De plus, plusieurs produits de données de Statistique Canada ont été consultés, l'arrondi peut donc varier d'un produit de données à l'autre.

Dans le Tableau 1, il est question du *territoire équivalent* de Québec (TÉ). Les *territoires équivalents aux MRC* sont des regroupements géographiques qui ont été établis à des fins statistiques pour assurer une couverture territoriale complète du Québec là où il n'y a pas de MRC (Commission de toponymie du Québec, 2012). Le TÉ de Québec regroupe les villes de Québec, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges. Wendake est compris dans le territoire équivalent de Québec, par contre les données de recensement pour ce territoire ne sont pas incluses.

L'évolution démographique de la MRC de La Côte-de-Beaupré au cours des vingt dernières années montre bien cette croissance (Figure 4). Selon les projections de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ, 2009b), la population de la MRC augmentera au cours des prochaines années, passant de 26 172 en 2011, pour se situer aux environs de 30 078 en 2024 et 31 357 habitants en 2031.

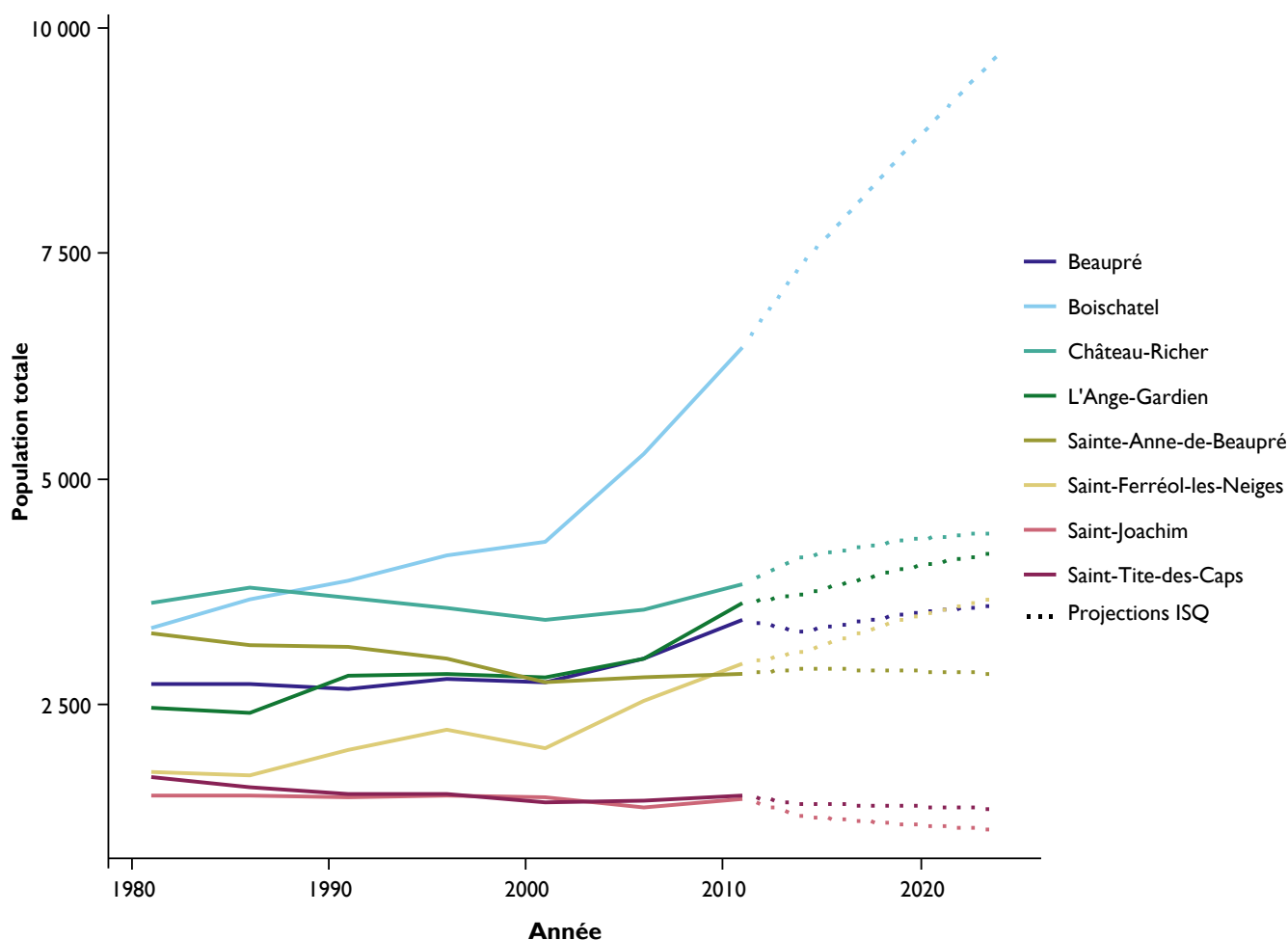
L'évolution démographique de la MRC n'est toutefois visible que dans certains secteurs et tout particulièrement pour certains groupes d'âge.

« D'année en année, le groupe des 25-29 ans ainsi que celui des 30-34 ans affichent les entrées les plus importantes. Les hausses de population sont concentrées dans la partie ouest de la MRC, particulièrement dans les municipalités de Boischatel et de L'Ange-Gardien. » (CSSS-QN, 2012 : 244)

« Concrètement, c'est le débordement de la ville de Québec. (...) On le voit en fonction de la mobilité, [dans les] enquêtes origine-destination. Puis ça paraît tout de suite. À partir de Château-Richer. Passé Château-Richer les gens se dirigent à plus de 50% vers Beaupré ou Sainte-Anne-de-Beaupré mais de Château-Richer vers l'ouest, les gens vont à plus de 50% vers la ville de Québec. Puis même, Boischatel, tu es près de 90% de déplacements vers Québec. » (Informateur clé, 2013)

Les projections illustrent la diversité des réalités présentes dans la MRC de La Côte-de-Beaupré. Les perspectives démographiques indiquent que Boischatel connaît une croissance rapide qui a pris son envol à partir du milieu des années 1990.

**Figure 4. Évolution de la population totale, 1981-2024, MRC de La Côte-de-Beaupré**

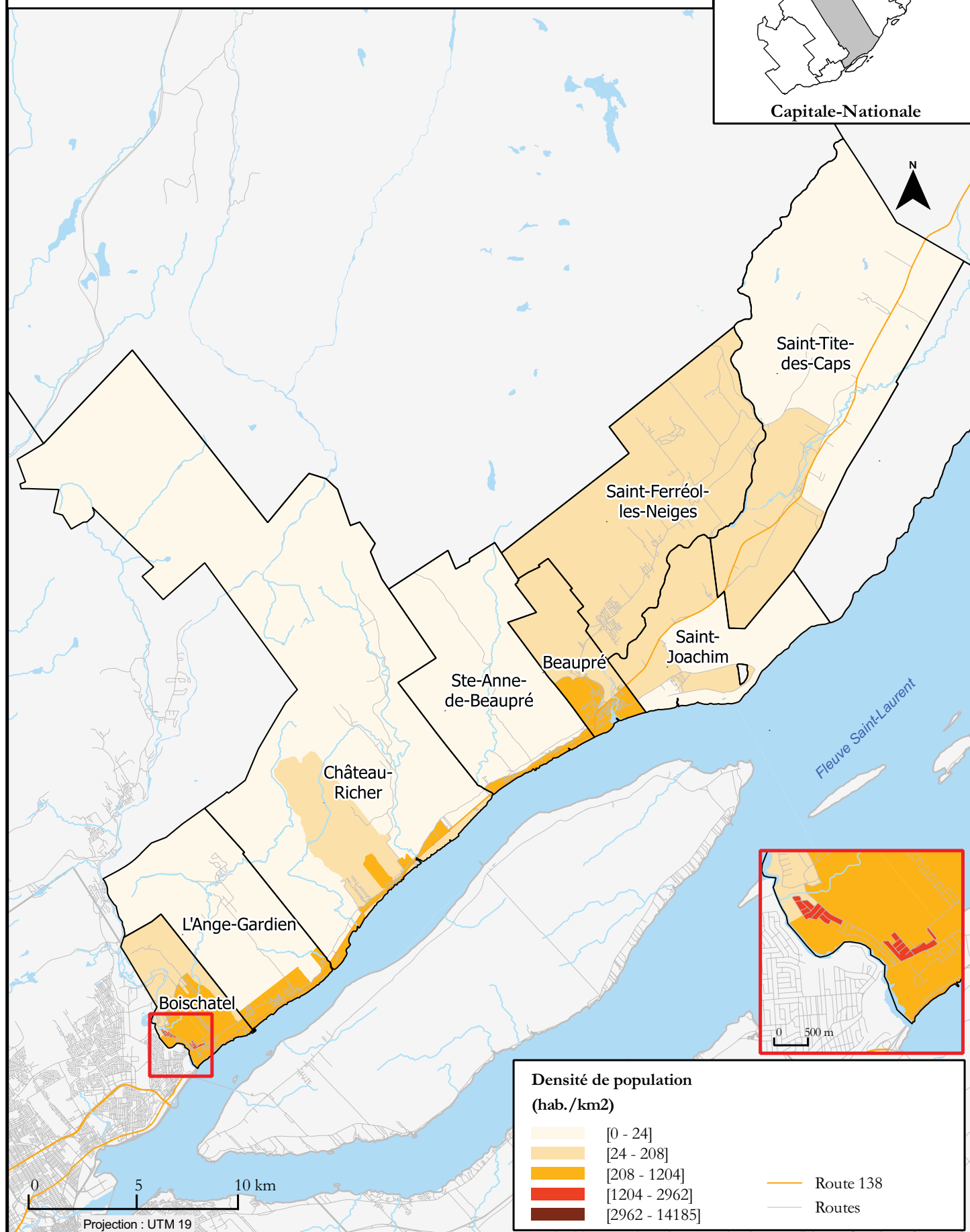


Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, compilation de la CMQ et ISQ (2009b)  
 Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024.

La figure montre aussi que la population de Saint-Ferréol-les-Neige augmente rapidement, sa population progressant de 1 760 en 1981 à 3 705 en 2024. Selon les informateurs clés qui ont été rencontrés, cette croissance serait tout particulièrement localisée dans le secteur du faubourg de Saint-Ferréol-les-Neiges. « C'est pour la proximité du Mont Ste-Anne, qui s'est développé au début en villégiature, mais les gens commencent à l'occuper de façon permanente. (...) Et ils vieillissent maintenant. Ils ont acheté ça il y a 20-30 ans. Maintenant ils ont besoin de services. » (Informateurs clés, 2013) L'Ange-Gardien passera de 2 480 à 4 200 personnes entre 1981 et 2024.

À l'opposé, la population des autres municipalités de la MRC tend à se stabiliser ou même à décliner. La population de Saint-Tite-des-Caps, de Beaupré et de Saint-Joachim (voir Figure 4 et Annexe 1) diminue. Dans le cas de Sainte-Anne-de-Beaupré, la population de 1981 s'établissait à 3 295 personnes, alors qu'il est évalué qu'elle se situera à 2 840 en 2024. À Saint-Tite-des-Caps, la population passera de 1 700 à 1 350

**Figure 5. Carte de la densité de la population, MRC de La Côte-de-Beaupré**



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval, en collaboration avec l'IVPSA, Janvier 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)  
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

personnes au cours des mêmes années. Finalement, la municipalité de Saint-Joachim, qui accueillait 1 490 habitants en 1981, aura une population évaluée à 1 125 personnes en 2024.

### **Densité de population**

Répartie sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, la densité de population se situe à 5,4 habitants au km<sup>2</sup>. Toutefois, en se basant sur la superficie municipalisée de 644 km<sup>2</sup>, la densité de population de la MRC s'établit à 40,6 personnes au km<sup>2</sup> en 2011. Toutes proportions gardées, cela constitue une faible densité de population.

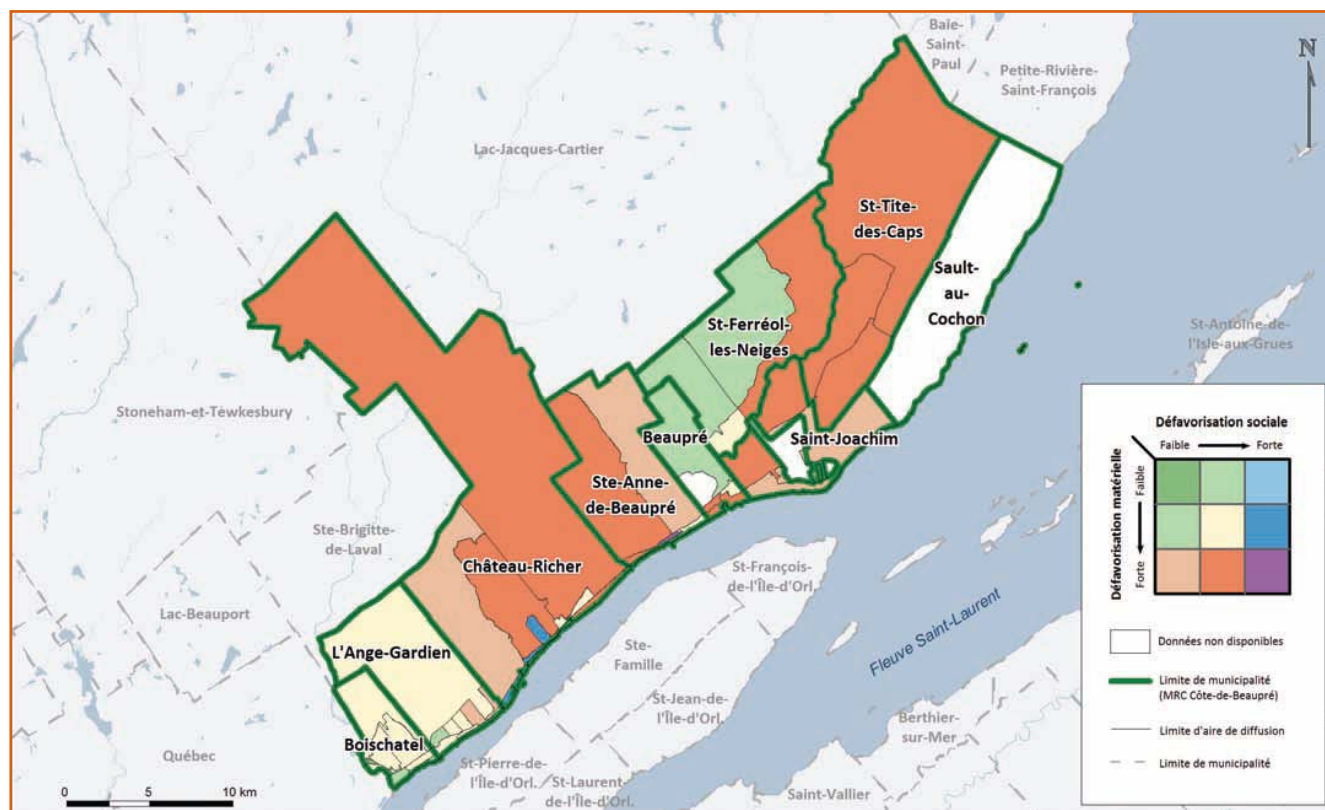
Cinq municipalités sur huit présentent une densité inférieure à 50 personnes au km<sup>2</sup>. Boischatel a récemment connu une augmentation de sa densité de population, passant de 205,6 à 308,9 personnes au km<sup>2</sup> entre 2001 et 2011. La carte de densité à la Figure 5 témoigne de cette réalité puisque deux secteurs situés à l'ouest de Boischatel, aux abords de la rivière Montmorency et de l'avenue Royale, présentent une couleur plus foncée et possèdent donc une plus forte densité de population.

### **Indice de défavorisation sociale et matérielle**

Les indices de défavorisation sociale et matérielle fournissent des informations concernant certains enjeux sociosanitaires, selon les secteurs géographiques. Le « concept de défavorisation réfère à un état de désavantage relatif d'individus, de familles ou de groupes par rapport à un ensemble auquel il appartient. Il est important de souligner que l'indice produit une information de type écologique et qu'il n'arrive pas à mesurer les caractéristiques individuelles. Ainsi, les caractéristiques personnelles des résidents d'un territoire défavorisé peuvent s'écarter considérablement des conditions de leur environnement et vice-versa. » (CSSS de Portneuf, 2011 : 8)

L'indice de défavorisation permet de qualifier le niveau de défavorisation sociale et matérielle d'une aire de diffusion (AD) (Voir *Lexique*). La version de l'indice qui a permis la réalisation de la carte présentée à la figure 6 résulte d'une analyse dont le territoire de référence est le CSSS de la Vieille-Capitale et d'une distribution des valeurs de défavorisation notées en quartile, c'est-à-dire en groupe représentant 25 % de la population. Le premier quartile, le moins défavorisé, forme le groupe 1 (■, ■), alors que le dernier quartile, le plus défavorisé, forme le groupe 3 (■, ■, ■). Les quartiles médians forment le groupe 2 (■, ■, ■). La carte est tirée du portrait sur la défavorisation sociale et matérielle, qui a été produit par le CSSS de Québec-Nord, en collaboration avec l'INSPQ en 2012, à partir de données de 2006 et présente les résultats d'analyse pour la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Figure 6. Carte de l'indice régional de défavorisation sociale et matérielle, MRC de La Côte-de-Beaupré, 2006



Source : CSSS de Québec-Nord, *Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et des services sociaux de Québec-Nord*, juin 2012, données de 2006, p. 243.

Regardant la carte de la MRC de La Côte-de-Beaupré, il ressort que nombre d'aires de diffusion présentent un fort taux de défavorisation matérielle combiné avec une défavorisation sociale intermédiaire (■). De plus, certaines municipalités présentent « une forte défavorisation matérielle à laquelle s'ajoutent des zones de forte défavorisation sociale à Château-Richer et Sainte-Anne-de-Beaupré (■). » (CSSS Québec-Nord, 2012 : 244) Il n'est toutefois pas aisé de déceler ces zones sur la carte

L'indice de **défavorisation matérielle** combine trois indicateurs : la proportion de personnes sans certificat ou diplôme d'études secondaires; le rapport emploi-population; et le revenu moyen des personnes. L'indice de **défavorisation sociale** combine : la proportion de personnes vivant seules; la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves; et, la proportion de familles monoparentales. (Voir *Lexique*)

présentée dans ce document. Pour accéder aux données détaillées concernant la MRC de La Côte-de-Beaupré, voir le document d'analyse complet (CSSS-QN, 2012, pp. 243-267).

Analysant la carte par secteur à partir de l'ouest, on remarque dans les municipalités de Boischatel et de L'Ange-Gardien, de nombreuses zones combinant des niveaux moyens de défavorisation tant sociale que matérielle (■), avec quelques

secteurs présentant des niveaux de défavorisation sociale et matérielle intermédiaires (■). Boischatel contient aussi un secteur (non visible sur la carte d'ensemble) présentant un niveau de défavorisation sociale et matérielle faible (■), qui pourrait être qualifié de secteur favorisé. Dans son document d'analyse, le CSSS-QN souligne que l'indice combiné de défavorisation sociale et matérielle de cette municipalité indique que 58,4 % de sa population se situe dans la catégorie favorisée, alors qu'à l'échelle de la MRC, cette proportion se situe à 18,5 % et à « 19,9 % pour le territoire du CLSC Orléans. » (CSSS-QN, 2012 : 250)

Les municipalités de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Beauré présentent un portrait similaire à celui de Boischatel, quoique dans certains secteurs de ces municipalités – à l'est de Saint-Ferréol-les-Neiges et dans le secteur nord de Beauré – il y a des AD présentant un fort taux de défavorisation matérielle combiné avec une défavorisation sociale intermédiaire (■). La fermeture du moulin de Beauré en 2009, qui employait 350 personnes, pourrait, avec le temps, augmenter le niveau de défavorisation de ce secteur, selon certains informateurs clés.

Au centre de la MRC, il est possible de voir que Château-Richer et Sainte-Anne-de-Beauré présentent surtout des aires de diffusion à forte défavorisation matérielle et à défavorisation sociale moyenne (■). Il est aussi possible de remarquer des zones de défavorisation sociale forte associée à une défavorisation matérielle moyenne (■).

Finalement, à Saint-Tite-des-Caps, la défavorisation matérielle est très présente et elle s'y accompagne aussi d'une défavorisation sociale moyenne. « La proportion des personnes sans diplôme d'études secondaires (45,8 %) de la municipalité de Saint-Tite-des-Caps est de loin la plus élevée parmi les municipalités de la MRC de la Côte-de-Beauré. » (CSSS Québec-Nord, 2012 : 244)

### 1.3 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La population de la MRC de La Côte-de-Beauré est la plus « jeune » de la région de la Capitale-Nationale, après la MRC de La Jacques-Cartier. Cela dit, la MRC de La Côte-de-Beauré n'échappe pas au phénomène du vieillissement démographique, comme le révèlent trois indicateurs qui seront analysés dans ce chapitre : l'évolution du nombre et de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que celui de l'âge médian.

D'abord, comme on peut le voir dans le Tableau 2, la proportion de personnes de 65 ans et plus par rapport à la population totale se situe à 15,9 % dans l'ensemble du Québec. Dans la région de la Capitale-Nationale, ce pourcentage subit une légère augmentation pour s'établir à 17,6 %. À l'échelle des MRC de la région, ce sont les MRC de Charlevoix, de L'Île-d'Orléans et de Charlevoix-Est qui présentent les proportions d'ânés les plus élevées, tous au-dessus de 20%. D'autre part, il est intéressant de noter

que 80,3 % des aînés de la Capitale-Nationale habitent dans le secteur Québec TÉ, qui inclut la ville de Québec.

**Tableau 2. Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, Capitale-Nationale, 2011**

| Lieu                        | Population totale (N) | Population de 65 ans + (N) | Pourcentage (%) d'aînés par rapport à la population totale | Pourcentage (%) d'aînés par rapport à la population aînée de la Capitale-Nationale |
|-----------------------------|-----------------------|----------------------------|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Le Québec                   | 7 903 001             | 1 257 685                  | 15,9%                                                      | –                                                                                  |
| Capitale-Nationale (région) | 700 616               | 123 465                    | 17,6%                                                      | 100%                                                                               |
| MRC de Charlevoix           | 13 338                | 3 100                      | 23,2%                                                      | 2,5%                                                                               |
| MRC de Charlevoix-Est       | 16 240                | 3 370                      | 20,8%                                                      | 2,7%                                                                               |
| MRC de La Côte-de-Beaupré   | 26 172                | 4 360                      | 16,7%                                                      | 3,5%                                                                               |
| MRC de La Jacques-Cartier   | 36 883                | 2 805                      | 7,6%                                                       | 2,3%                                                                               |
| MRC de L'Île-d'Orléans      | 6 711                 | 1 430                      | 21,3%                                                      | 1,2%                                                                               |
| MRC de Portneuf             | 49 370                | 9 225                      | 18,7%                                                      | 7,5%                                                                               |
| Québec (TÉ)                 | 551 902               | 99 175                     | 18,0%                                                      | 80,3%                                                                              |

Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*, Produit no. 98-312-xcb2011006.

Afin de permettre une analyse plus précise de la situation dans la MRC, le Tableau 3 montre la proportion de chaque groupe d'âge par rapport à l'ensemble de la population pour chacune des municipalités de la MRC de la Côte-de-Beaupré ainsi que pour le Québec dans son ensemble.

La MRC de la Côte-de-Beaupré regroupe un pourcentage un peu plus élevé de personnes âgées de 65 à 74 ans (9,6 %) que le Québec dans son ensemble (8,8 %). Alors que Beaupré et Sainte-Anne-de-Beaupré présentent les proportions les plus élevées de personnes âgées de 65 ans et plus (24,8 % et 22,1 % respectivement), c'est à Boischatel et à L'Ange-Gardien que se trouvent les plus fortes proportions de personnes âgées entre 0 et 14 ans (21,5 % et 17,5 % respectivement). Ces deux municipalités regroupent aussi les proportions les plus faibles de personnes âgées de 65 à 74 ans (6,3 % et 8,7 %) et de 75 ans et plus (3,9 % et 4,7 %).

À l'heure actuelle, dans la MRC de la Côte-de-Beaupré, ce sont les personnes âgées de 45 à 64 ans qui sont les plus nombreuses, en moyenne. Ce groupe d'âge constitue près du tiers de la population de la MRC (32,3 %). Et c'est à Saint-Ferréol-les-Neiges qu'il est le plus important, représentant 37 % de la population de la municipalité.

**Tableau 3. Proportion (%) par groupe d'âge, MRC de la Côte-de-Beaupré, 2011**

| Lieu                      | 0-14 ans | 15-24 ans | 25-44 ans | 45-64 ans | 65-74 ans | 75 ans + | 65ans + |
|---------------------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|---------|
| Le Québec                 | 15,9 %   | 12,4 %    | 25,8 %    | 29,9 %    | 8,8 %     | 7,1 %    | 15,9 %  |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 16,4 %   | 10,3 %    | 24,4 %    | 32,3 %    | 9,6 %     | 7,0 %    | 16,7 %  |
| Beaupré                   | 12,2 %   | 10,9 %    | 18,3 %    | 33,8 %    | 10,3 %    | 14,5 %   | 24,8 %  |
| Boischatel                | 21,5 %   | 10,4 %    | 29,1 %    | 28,7 %    | 6,3 %     | 3,9 %    | 10,3 %  |
| Château-Richer            | 15,1 %   | 8,5 %     | 26,2 %    | 32,6 %    | 10,3 %    | 7,2 %    | 17,5 %  |
| L'Ange-Gardien            | 17,5 %   | 10,9 %    | 28,1 %    | 30,3 %    | 8,7 %     | 4,7 %    | 13,3 %  |
| Sainte-Anne-de-Beaupré    | 12,4 %   | 10,7 %    | 20,3 %    | 34,5 %    | 12,6 %    | 9,5 %    | 22,1 %  |
| Saint-Ferréol-les-Neiges  | 15,2 %   | 9,8 %     | 20,8 %    | 37,0 %    | 11,7 %    | 5,6 %    | 17,2 %  |
| Saint-Joachim             | 16,2 %   | 10,7 %    | 21,4 %    | 32,4 %    | 11,7 %    | 7,6 %    | 19,3 %  |
| Saint-Tite-des-Caps       | 14,9 %   | 11,2 %    | 22,1 %    | 35,6 %    | 10,6 %    | 5,6 %    | 16,2 %  |

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2011*, Produit no 98-312-xcb2011006. Les données n'étaient pas disponibles pour les territoires de Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier.

Analysant la proportion de personnes âgées dans chacune des municipalités, il ressort que ce sont les municipalités situées au centre et à l'est de la MRC de la Côte-de-Beaupré (Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré et Saint-Joachim) qui présentent la plus forte proportion d'aînés.

**Tableau 4. Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, MRC de La Côte-de-Beaupré, 2011**

| Lieu                                     | Population totale (N) | Population de 65 ans et plus (N) | Proportion (%) d'aînés par rapport à la population... |                    |
|------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------|
|                                          |                       |                                  | ...totale                                             | ...aînée de la MRC |
| MRC de La Côte-de-Beaupré                | 26 172                | 4 360                            | 16,7%                                                 | 100,0%             |
| Beaupré                                  | 3 439                 | 855                              | 24,9%                                                 | 19,7%              |
| Boischatel                               | 6 465                 | 665                              | 10,3%                                                 | 15,3%              |
| Château-Richer                           | 3 834                 | 670                              | 17,5%                                                 | 15,4%              |
| L'Ange-Gardien                           | 3 634                 | 485                              | 13,3%                                                 | 11,2%              |
| Sainte-Anne-de-Beaupré                   | 2 854                 | 630                              | 22,1%                                                 | 14,5%              |
| Saint-Ferréol-les-Neiges                 | 2 964                 | 510                              | 17,2%                                                 | 11,8%              |
| Saint-Joachim                            | 1 458                 | 280                              | 19,2%                                                 | 6,5%               |
| Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente | 18                    | 0                                | 0,0%                                                  | 0,0%               |
| Saint-Tite-des-Caps                      | 1 506                 | 245                              | 16,3%                                                 | 5,6%               |

Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*, Produit de données no. 98-312-xcb2011006.

À l'échelle de la MRC (Tableau 4), il est aussi intéressant de noter que des 4 360 personnes de 65 ans et plus vivant dans ce secteur géographique, 19,7 % habitent à Beauré, 15,4 % à Château-Richer et 15,3 % à Boischatel. Ces trois municipalités regroupent donc 50,4 % de la population âgée de la MRC.

Selon les projections démographiques produites par l'ISQ (2009a), la proportion du groupe des personnes âgées de 65 ans et plus s'élèvera à 29,1 % dans la Capitale-Nationale en 2031. L'âge médian de la région augmentera de 7 ans, passant de 46,7 à 53,7 ans.

**L'âge médian** est l'âge « qui sépare les membres d'une population en deux groupes égaux... » (Statistique Canada, 2009) Ainsi, dans une communauté donnée, il y a autant d'individus plus âgés que l'âge médian qu'il y en a de moins âgés.

À l'échelle de la MRC de La Côte-de-Beauré et toujours selon ces prévisions, un peu plus du quart (27,5 %) des habitants de cette MRC sera âgé de 65 ans et plus en 2031. Cela constitue une hausse importante par rapport au 15,2 % que ce groupe représentait en 2006, même si la MRC demeurera la deuxième plus « jeune » de la région puisqu'elle comptera la deuxième moins grande proportion de personnes âgées de la région de la

Capitale-Nationale, après la MRC de La Jacques-Cartier (16,7 %). Ce sont les MRC de Charlevoix (40,6 %) et de Charlevoix-Est (37,5 %) qui présenteront les proportions de personnes âgées les plus importantes de la Capitale-Nationale en 2031.

**Tableau 5. Évolution de l'âge médian et de la proportion de personnes de 65 ans et plus, Capitale-Nationale, 2006-2031**

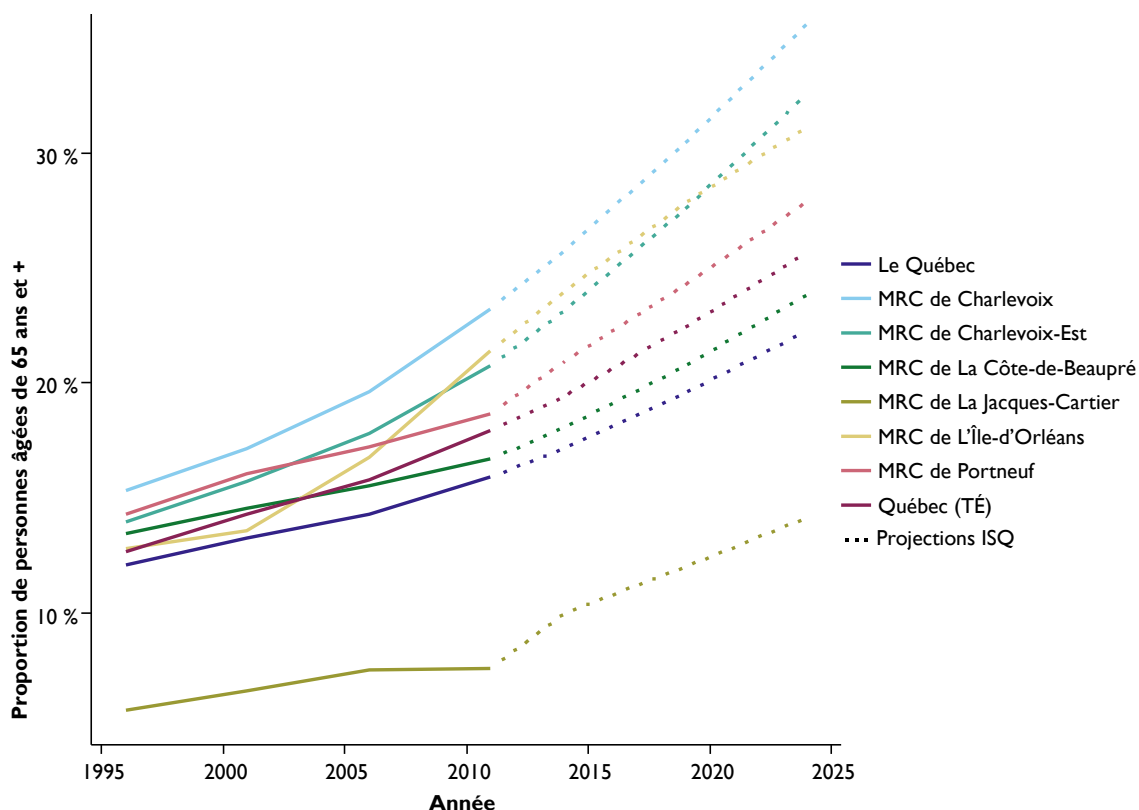
| Lieu                        | Proportion des 65 ans et plus (en %) |        | Âge médian (en années) |      |
|-----------------------------|--------------------------------------|--------|------------------------|------|
|                             | 2006                                 | 2031   | 2006                   | 2031 |
| Le Québec                   | 14,0 %                               | 26,0 % | 40,5                   | 45,2 |
| Capitale-Nationale (région) | 17,3 %                               | 29,1 % | 43,5                   | 47,8 |
| MRC de Charlevoix           | 19,3 %                               | 40,6 % | 47,3                   | 58,0 |
| MRC de Charlevoix-Est       | 17,4 %                               | 37,5 % | 45,4                   | 55,6 |
| MRC de La Côte-de-Beauré    | 15,2 %                               | 27,5 % | 43,1                   | 47,7 |
| MRC de La Jacques-Cartier   | 7,3 %                                | 16,7 % | 36,5                   | 40,0 |
| MRC de L'Île-d'Orléans      | 16,7 %                               | 34,5 % | 46,7                   | 53,7 |
| MRC de Portneuf             | 16,9 %                               | 32,0 % | 44,4                   | 50,9 |
| Québec (TÉ)                 | 15,4 %                               | 29,1 % | 42,0                   | 47,7 |

Source : ISQ (2009a). *Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031*.

L'âge médian est le troisième indicateur que le vieillissement de la population de la MRC se fera à un rythme moins rapide qu'ailleurs. Dans la MRC, l'âge médian augmentera de 4,6 ans entre 2006 et 2031 (passant de 43,1 ans à 47,7 ans); une hausse semblable à celle qui sera vécu dans l'ensemble du Québec (4,7ans).

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a produit, en 2009, des projections démographiques qui prévoient un accroissement important de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus d'ici 2031, et ce, dans tous les territoires de la Capitale-Nationale. Cette croissance atteindra 29 % pour l'ensemble de la Capitale-Nationale sur cette période, une augmentation un peu plus forte que dans l'ensemble du Québec (26 %). Ainsi, en 2011, les trois indicateurs montrent clairement une tendance vers le vieillissement démographique. L'augmentation du nombre de personnes de 65 ans et plus se traduit par une progression de leur proportion au sein de l'ensemble de la population.

**Figure 7.**  
**Évolution**  
**de la**  
**proportion**  
**de**  
**personnes**  
**de 65 ans et**  
**plus entre**  
**1996 et 2024,**  
**Capitale-**  
**Nationale**



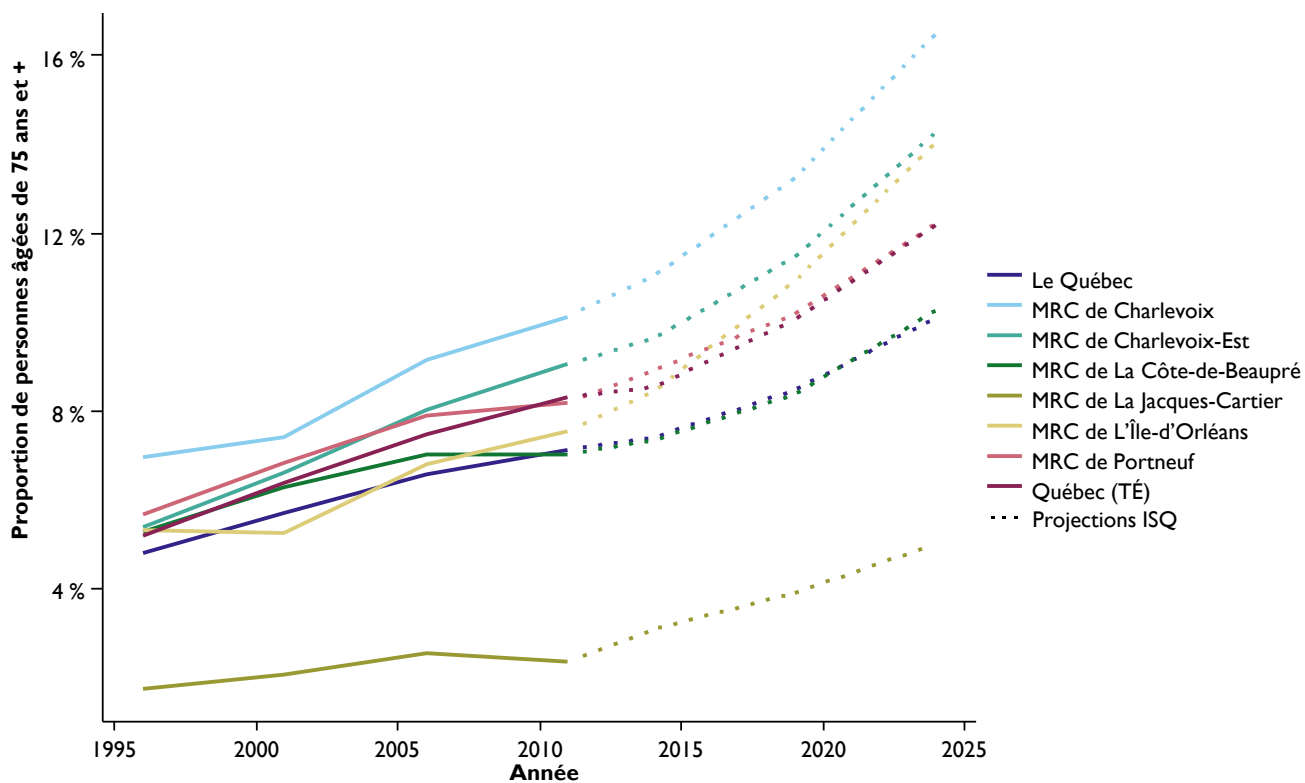
Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*, Produit no. 98-311-XCB2011026 et ISQ, (2009).  
*Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031.*

Afin de contribuer à la planification des années à venir, la Figure 7 présente l'évolution de la proportion d'ainés dans les MRC de la Capitale-Nationale en combinant les données de recensement de 1996, 2001, 2006 et 2011 aux projections démographiques de l'Institut de la Statistique du Québec pour 2014, 2019 et 2024. Ces projections ont été produites en 2008 selon le scénario A-Référence. Ce scénario se base sur l'estimation au 1<sup>er</sup> juillet 2006 de Statistique Canada avec un arrimage sur l'estimation de 2007 de l'ISQ, ainsi que sur des indicateurs disponibles en 2008 (ISQ, 2009c). La Figure 8 fait de même pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Finalement, la Figure 9 permet de regarder de plus près l'évolution de la proportion d'ainés (65 ans et plus) à l'échelle des

municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré. (Les données ayant été utilisées pour créer les figures 6 à 8 sont disponibles à l'Annexe 2.)

On remarque, dans la Figure 7, la faible proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la MRC de La Jacques-Cartier. En 2024, la proportion de personnes de 65 ans et plus dans cette MRC (14,1 %) sera encore moins élevée qu'elle ne l'était sur l'ensemble du territoire québécois en 2006 (14,3 %) ou dans la MRC de Charlevoix en 1996 (15,3 %). La Jacques-Cartier est aussi la seule MRC de la Capitale-Nationale où la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus est moins élevée que dans l'ensemble du Québec, et ce pour l'ensemble de la période analysée. À l'opposé, en 2024, les MRC de Charlevoix-Est et de Charlevoix présenteront les proportions les plus élevées de personnes âgées de 65 ans et plus de la région de la Capitale-Nationale (32,6 % et 35,7 % respectivement).

**Figure 8. Évolution de la proportion de personnes de 75 ans et plus entre 1996 et 2024, Capitale-Nationale**



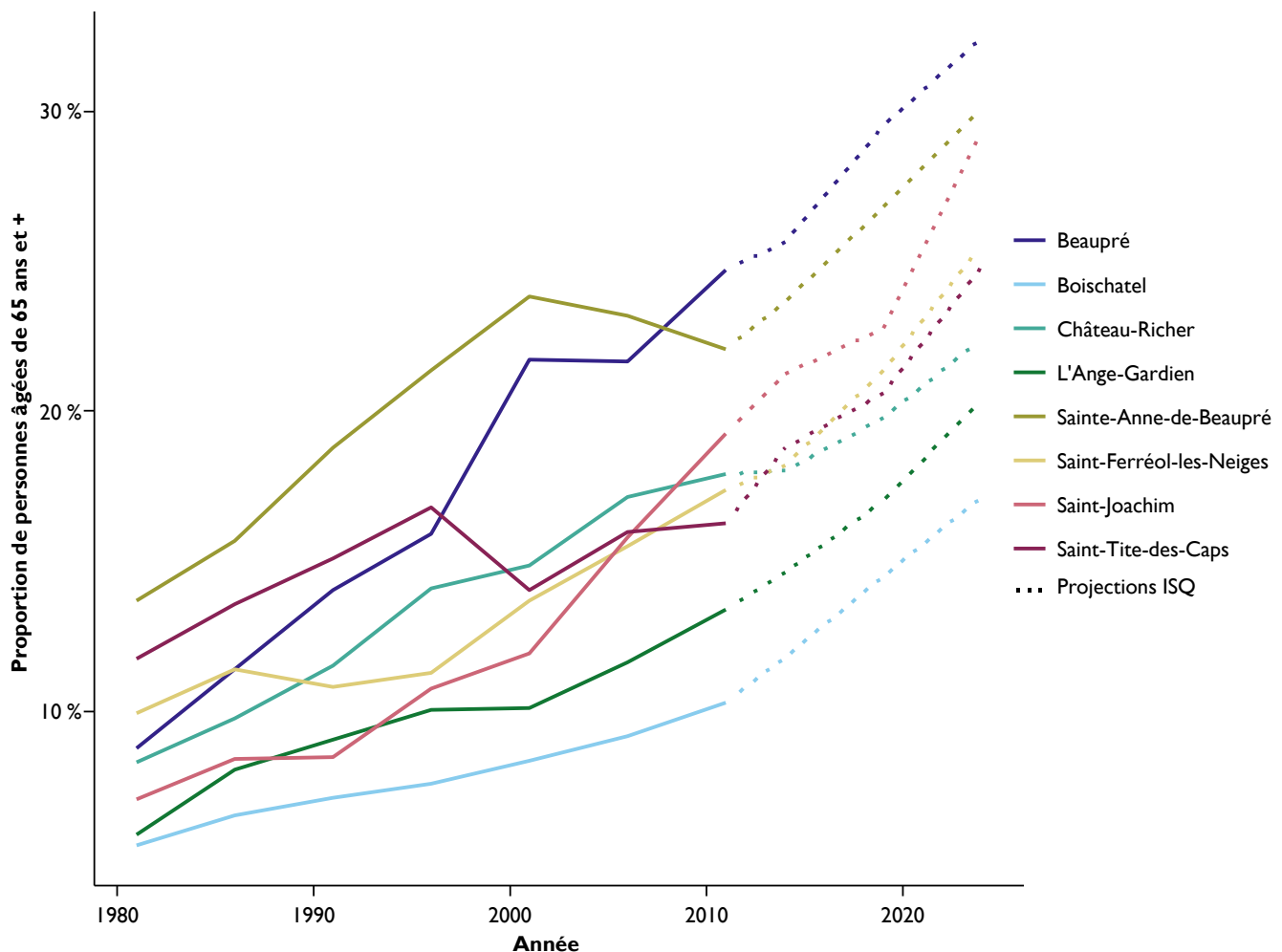
Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*, Produit no. 98-311-XCB2011026 et ISQ, (2009).  
*Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031.*

L'augmentation de la proportion de personnes plus âgées par rapport à l'ensemble de la population est en partie due à l'augmentation de l'espérance de vie. La Figure 8 permet d'illustrer ce phénomène. On peut y voir l'évolution de la proportion de

personnes de 75 ans et plus entre 1996 et 2024 pour les MRC de la région de la Capitale-Nationale.

Chacune des MRC tend à suivre une progression semblable, mise à part la MRC de L'Île-d'Orléans qui connaîtra la croissance la plus rapide de sa population de personnes âgées de 75 ans et plus au cours de cette période. De 7,5 % en 2011, les personnes âgées de 75 ans et plus représenteront 14 % de la population en 2024 dans cette MRC. En 2024, Charlevoix-Est regroupera une proportion similaire (14,3 %) de personnes considérées très âgées, les personnes de 75 ans et plus. Cette année-là, c'est toutefois la MRC de Charlevoix qui accueillera la plus forte proportion de ce segment de population, soit 16,5 %.

**Figure 9. Évolution de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, entre 1981 et 2024, par municipalité, MRC de La Côte-de-Beaupré**



Source : Statistique Canada, Recensement 2011, Produit no. 98-311-XCB2011026 et ISQ, (2009)  
Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031.

La MRC de La Côte-de-Beaupré, quant à elle, suivra une progression de la proportion des personnes de 75 ans et plus, similaire à celle vécue dans les autres secteurs géographiques. Elle se situera à 10,3 % en 2024, une proportion quasi-identique à celle de l'ensemble du Québec (10,1 %). Les municipalités de Boischatel, Beaupré, et L'Ange-Gardien ont vu le nombre d'âinés augmenter fortement entre 1996 et 2011 (voir Annexe 1). Seules les municipalités de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Saint-Tite-des-Caps ont connu des variations moins importantes pour la même période.

En 1996, trois municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré comprenaient une proportion d'âinés inférieure à celle du Québec (12,1 %), Boischatel (7,6 %), L'Ange-Gardien (10,0 %) et Saint-Joachim (10,7 %).

Quinze ans plus tard, en 2011, la proportion demeure moins élevée à Boischatel (10,3 %) et à L'Ange-Gardien (13,4 %) qu'au Québec (15,9 %), mais la proportion d'âinés à Saint-Joachim a augmenté à 19,2 % cette année-là. Les détails concernant la distribution de la population par groupe d'âge et par municipalité sont présentés à l'Annexe 3.

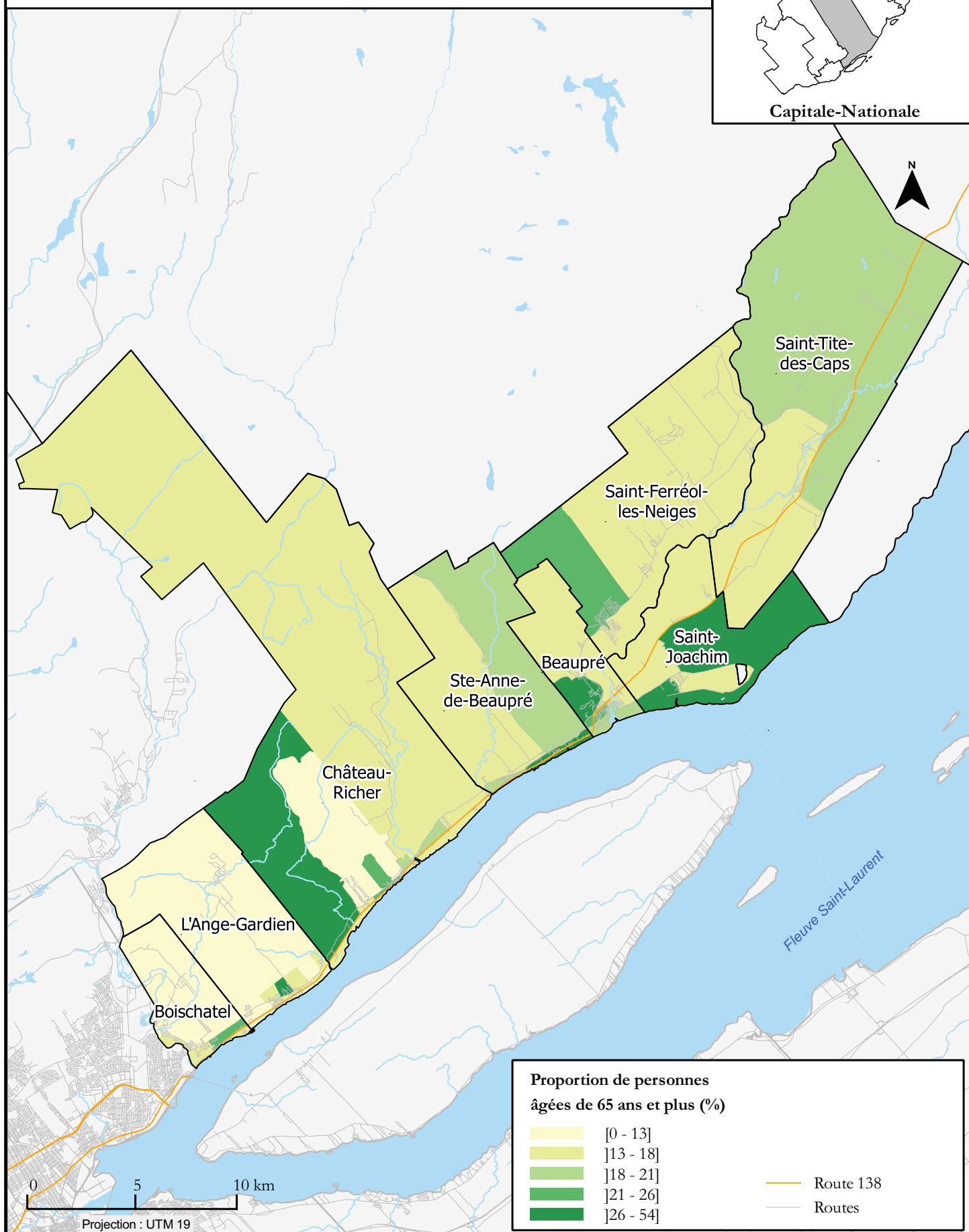
Les perspectives démographiques montrent qu'en 2024, les tendances déjà installées se poursuivront. Seules Boischatel (17,1 %) et L'Ange-Gardien (20,3 %) maintiendront des proportions d'âinés inférieures à celle de l'ensemble du Québec (22,3 %). Les autres municipalités présenteront des proportions variant de 24,4 % à Château-Richer à 32,5 % à Beaupré.

### **Distribution des personnes de 65 ans et plus sur le territoire de la MRC**

En 2011, ce sont les municipalités de Château-Richer, Beaupré, Saint-Joachim et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente qui présentent les aires de diffusion avec les plus fortes proportions d'âinés de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Cinq municipalités possèdent des zones où la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est plus importante (au-dessus de 26 %). Ces zones sont situées dans des sections à l'ouest de Château-Richer et de Beaupré; le long de la 138 à Sainte-Anne-de-Beaupré et de L'Ange-Gardien et dans une grande partie de Saint-Joachim. La carte de la proportion de personnes de 65 ans et plus témoigne de ce phénomène (Figure 10).

Cela contraste avec la plus faible proportion d'âinés dans la majorité des aires de diffusion de L'Ange-Gardien et de Boischatel, ainsi que dans certaines aires de diffusion de Château-Richer. Il est à noter qu'à Saint-Ferréol-les-Neiges, à Château-Richer, à Sainte-Anne-de-Beaupré et à Beaupré, de très grandes zones présentent des proportions d'âinés variant entre 13 % et 18 %, un reflet de la proportion d'âinés dans la région de la Capitale-Nationale (17,6 %). Afin de permettre la comparaison, une carte de la proportion de personnes de 65 ans et plus pour l'ensemble du territoire de la Capitale-Nationale est présentée à l'Annexe 4.

**Figure 10. Carte de la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, par aire de diffusion et par municipalité, MRC de La Côte-de-Beaupré, 2011**



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,  
en collaboration avec l'IVPSA, Janvier 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)  
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

## Les hommes et les femmes

Le Tableau 6 montre que la proportion des femmes est plus élevée que celle des hommes chez les 65 ans et plus, les femmes représentant 52,2 % de ce segment de la population.

**Tableau 6. Distribution des 65 ans et plus, selon le sexe, par municipalité, MRC de La Côte-de-Beaupré, en 2011**

| Lieu                      | Total (65+) | Hommes      |          |                      |                      | Femmes      |             |                      |                      |
|---------------------------|-------------|-------------|----------|----------------------|----------------------|-------------|-------------|----------------------|----------------------|
|                           |             | 65 à 74 ans | 75 ans + | % hommes 65 ans et + | % hommes 75 ans et + | 65 à 74 ans | 75 ans et + | % femmes 65 ans et + | % femmes 75 ans et + |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 4 350       | 1 310       | 770      | 47,8 %               | 42,0 %               | 1 205       | 1 065       | 52,2 %               | 58,0 %               |
| Beaupré                   | 855         | 185         | 190      | 43,9 %               | 38,0 %               | 170         | 310         | 56,1 %               | 62,0 %               |
| Boischatel                | 670         | 220         | 90       | 46,3 %               | 36,0 %               | 200         | 160         | 53,7 %               | 64,0 %               |
| Château-Richer            | 680         | 210         | 125      | 49,3 %               | 44,6 %               | 190         | 155         | 50,7 %               | 55,4 %               |
| L'Ange-Gardien            | 495         | 170         | 75       | 49,5 %               | 41,7 %               | 145         | 105         | 50,5 %               | 58,3 %               |
| Sainte-Anne-de-Beaupré    | 635         | 180         | 125      | 48,0 %               | 46,3 %               | 185         | 145         | 52,0 %               | 53,7 %               |
| Saint-Ferréol-les-Neiges  | 515         | 190         | 85       | 53,4 %               | 51,5 %               | 160         | 80          | 46,6 %               | 48,5 %               |
| Saint-Joachim             | 270         | 80          | 40       | 44,4 %               | 38,1 %               | 85          | 65          | 55,6 %               | 61,9 %               |
| Saint-Tite-des-Caps       | 235         | 85          | 35       | 51,1 %               | 43,8 %               | 70          | 45          | 48,9 %               | 56,3 %               |

Source: Statistique Canada, *Recensement 2011*, Produit no. 98-311-XCB2011026 au catalogue de Statistique Canada. Les totaux ont été calculés en additionnant le nombre d'hommes et de femmes.

Cette différence entre les sexes augmente chez les 75 ans et plus. (Tableau 6) Une exception dans la MRC, à Saint-Ferréol-les-Neiges, la proportion d'hommes est plus importante parmi les personnes âgées entre 65 et 74 ans, et le demeure parmi les personnes âgées de 75 ans et plus. Dans l'ensemble de la MRC, parmi les personnes âgées de 75 ans et plus, les femmes deviennent de plus en plus majoritaires, surtout dans les municipalités de Beaupré, Saint-Joachim et Boischatel, où elles représentent au moins 64 % de ce groupe d'âge.

Lorsqu'on analyse les projections de population de 2006 à 2031 et que l'on compare l'évolution des hommes et des femmes, on constate que la population d'hommes âgés de 65 ans et plus augmentera plus rapidement que celle des femmes du même groupe

d'âge, tant dans la Capitale-Nationale que dans les municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré (Tableau 7).

Pour l'interprétation de ce tableau, il est important de noter qu'un taux supérieur à 1 indique qu'il y a une croissance démographique, et on suppose que cette croissance sera exponentielle. Par exemple, dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, le taux de croissance des hommes se situe à 1,040. Cela signifie que la population masculine augmentera de 4,0 % par année. Après un an, il y aura 4,0 % plus d'hommes. Après deux ans, il y aura 4,0 % plus d'hommes qu'après la première année, donc à peu près 8,0 % de plus par rapport à la population initiale.

**Tableau 7. Projection de la population âgée, par sexe, Capitale-Nationale, 2006-2031**

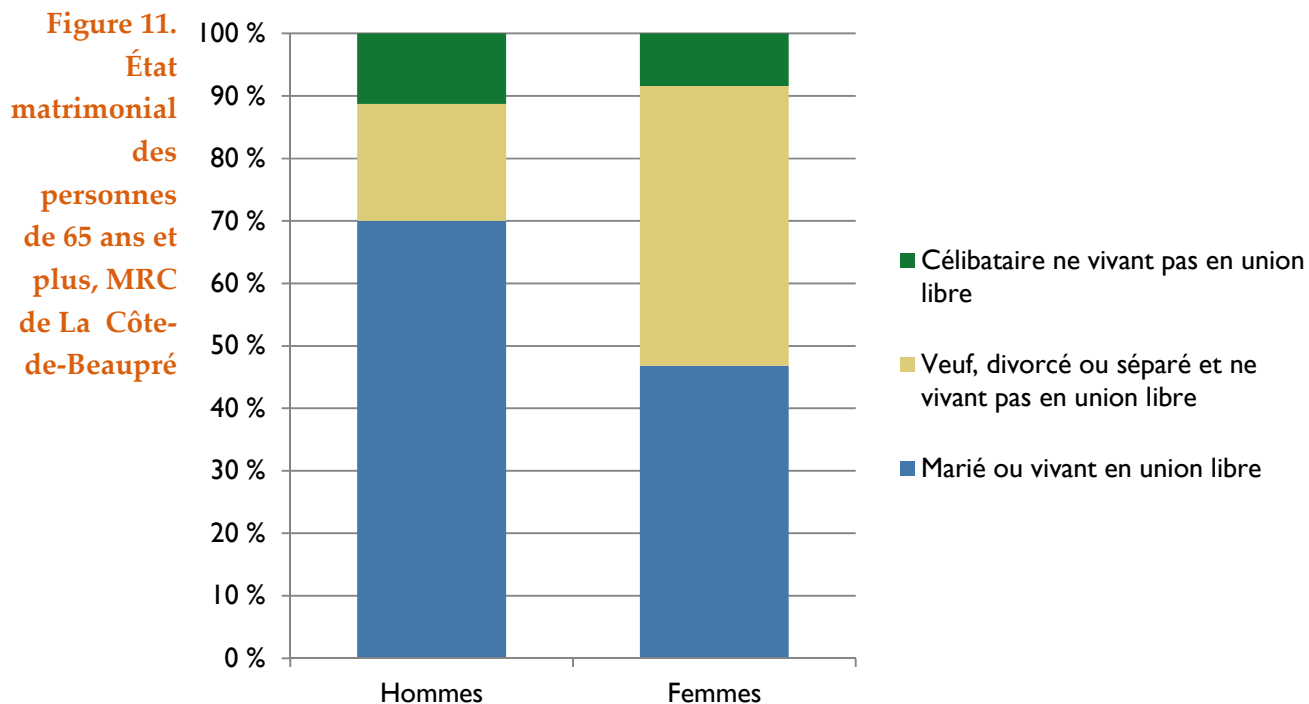
| Lieu                      | Hommes de 65 ans et + |        |                                 | Femmes de 65 ans et + |        |                                 |
|---------------------------|-----------------------|--------|---------------------------------|-----------------------|--------|---------------------------------|
|                           | 2006                  | 2031   | Taux de croissance annuel moyen | 2006                  | 2031   | Taux de croissance annuel moyen |
| MRC de Charlevoix         | 1 092                 | 2 556  | 1,035                           | 1 463                 | 2 720  | 1,025                           |
| MRC de Charlevoix-Est     | 1 294                 | 2 560  | 1,028                           | 1 566                 | 2 785  | 1,023                           |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 1 641                 | 4 354  | 1,040                           | 1 889                 | 4 283  | 1,033                           |
| MRC de La Jacques-Cartier | 1 171                 | 3 394  | 1,043                           | 1 036                 | 2 882  | 1,042                           |
| MRC de L'Île-d'Orléans    | 568                   | 1 187  | 1,030                           | 579                   | 1 077  | 1,025                           |
| MRC de Portneuf           | 3 515                 | 8 470  | 1,036                           | 4 393                 | 8 806  | 1,028                           |
| Québec (TÉ)               | 32 459                | 75 485 | 1,034                           | 49 273                | 96 459 | 1,027                           |

Source: ISQ (2009a). *Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031*.

Ainsi, la colonne présentant le taux de croissance annuel permet de voir que la croissance de la population masculine âgée de 65 ans et plus sera plus forte que celle de la population féminine du même groupe d'âge. On constate d'ailleurs que les hommes deviendront plus nombreux (4 354) que les femmes (4 283) dans ce groupe d'âge en 2031 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, tout comme dans les MRC de La Jacques-Cartier et de L'Île-d'Orléans.

### L'état matrimonial des aînés

En 2011, la majorité des hommes de la MRC de La Côte-de-Beaupré sont mariés ou vivent en union libre (70 %). Cette proportion se situe à 47 % pour les femmes du même groupe d'âge (Figure 11). Il existe une plus grande disparité entre les sexes en ce qui concerne les personnes ne vivant pas en union libre, 19 % des hommes et 45 % des femmes sont veuf(e)s, divorcé(e)s ou séparé(e)s. À noter que 11 % des hommes âgés sont célibataires alors que seulement 8 % des femmes sont dans cette situation.



Source: Statistique Canada, *Recensement 2011*, Produit no. 98-312-XCB2011006. Calculs de l'IVPSA.

### Les personnes seules

L'état matrimonial ne lève que partiellement le voile sur la composition des ménages, puisque les personnes ne vivant pas en union libre ainsi que les personnes célibataires ne vivent pas nécessairement seules. Les gens vivant seuls sont plus à risque de connaître de la défavorisation sociale.

En 2011 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, 905 aînés vivant en ménages privés vivent seuls. Ces personnes seules sont principalement des femmes, ce qui n'étonne pas si l'on considère qu'elles sont généralement plus nombreuses dans cette tranche d'âge. Toutefois, en regardant la proportion de personnes seules selon le sexe, il ressort que les femmes sont non seulement plus nombreuses, mais une proportion plus élevée de femmes que d'hommes vit seule.

Le Tableau 8 présente, dans les colonnes de gauche, le nombre d'hommes et de femmes seuls pour chacune des municipalités de la MRC. Les deux colonnes de droite montrent la proportion d'hommes seuls par rapport à l'ensemble des hommes du même groupe d'âge et fait de même pour les femmes. Il est ainsi possible de voir que parmi les hommes âgés entre 65 et 74 ans de la MRC de La Côte-de-Beaupré, 15,5 % vivent seuls, alors que cette proportion est de 22,8 % parmi les femmes du même groupe d'âge. La proportion de femmes vivant seules augmente à 43,6 % parmi celles qui sont âgées de

75 ans et plus, alors qu'en vieillissant, les hommes demeurent proportionnellement moins nombreux à vivre seuls, puisque 20,2 % d'entre eux sont dans cette situation.

**Tableau 8. Nombre et proportion d'âinés vivant seuls en ménage privé, selon le sexe et le groupe d'âge, MRC de La Côte-de-Beaupré, 2011**

| Lieu                      | Nombre d'hommes vivant seuls |         | Nombre de femmes vivant seules |         | Proportion* d'hommes vivant seuls (%) |         | Proportion* de femmes vivant seules (%) |         |
|---------------------------|------------------------------|---------|--------------------------------|---------|---------------------------------------|---------|-----------------------------------------|---------|
|                           | 65 à 74 ans                  | 75 et + | 65 à 74 ans                    | 75 et + | 65 à 74 ans                           | 75 et + | 65 à 74 ans                             | 75 et + |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 195                          | 120     | 265                            | 325     | 15,5 %                                | 20,2 %  | 22,8 %                                  | 43,6 %  |
| Beaupré                   | 15                           | 10      | 20                             | 25      | 18,2 %                                | 23,8 %  | 29,0 %                                  | 46,4 %  |
| Boischatel                | 35                           | 15      | 30                             | 30      | 14,6 %                                | 14,3 %  | 13,5 %                                  | 33,3 %  |
| Château-Richer            | 10                           | 5       | 20                             | 25      | 15,0 %                                | 15,8 %  | 18,9 %                                  | 36,0 %  |
| L'Ange-Gardien            | 30                           | 25      | 45                             | 65      | 12,1 %                                | 16,7 %  | 21,4 %                                  | 35,7 %  |
| Sainte-Anne-de-Beaupré    | 30                           | 25      | 50                             | 75      | 17,6 %                                | 25,0 %  | 27,8 %                                  | 51,7 %  |
| Saint-Ferréol-les-Neiges  | 30                           | 15      | 35                             | 45      | 18,9 %                                | 17,6 %  | 19,4 %                                  | 37,5 %  |
| Saint-Joachim             | 20                           | 10      | 30                             | 25      | 11,8 %                                | 12,5 %  | 23,5 %                                  | 45,5 %  |
| Saint-Tite-des-Caps       | 30                           | 10      | 25                             | 25      | 17,6 %                                | 28,6 %  | 26,7 %                                  | 55,6 %  |

\* Les proportions de ce tableau sont calculées selon le modèle suivant : Nombre d'hommes âgés de 65-74 ans vivant seuls / Nombre d'hommes âgés de 65-74 ans.

Source : Statistique Canada. Recensement de 2011, Produit no. 98-312-XCB2011031.

Plus de la moitié des femmes âgées de 75 ans et plus de Sainte-Anne-de-Beaupré (51,7 %) et de Saint-Tite-des-Caps (55,6 %) vivent seules. Ces deux municipalités regroupent aussi la plus grande proportion d'hommes seuls (25,0 % et 28,6 %, respectivement). À l'opposé, c'est dans la municipalité de Boischatel que les proportions de personnes vivant seules parmi personnes âgées de 65 ans et plus sont les moins élevées de la MRC se situant autour de 14 % pour les hommes et à 13,5 % pour les femmes âgées de 65 à 74 ans. Toutefois, le tiers (33,3 %) des femmes âgées de 75 ans et plus de cette municipalité vivent seules.

En 2011, une personne âgée de 65 ans et plus sur quatre (24,1 %) vit seule dans la MRC de la Côte-de-Beaupré. La MRC fait ainsi bonne figure par rapport à la région de la Capitale-Nationale, où cette proportion atteint 33,6 %. Moins de 30 % des aînés vivent seuls dans toutes les municipalités de la MRC, sauf Sainte-Anne-de-Beaupré où 30,3 % de la population aînée habite seule. La municipalité de Boischatel (16,8 %) est celle où la proportion de personnes seules est la plus faible.

## POINTS SAILLANTS – LA POPULATION

- La MRC de La Côte-de-Beaupré est un espace à la fois rural et urbain, partageant ses activités entre l'agriculture, la villégiature et la vie de banlieue. Elle possède une faible densité de population, sauf sur certaines portions de son territoire en bordure de la 138.
- La population de la MRC se concentre principalement le long du littoral, 87 % de son territoire, situé dans la partie nord de la MRC, étant couvert par des territoires non organisés.
- La dichotomie « entre l'est et l'ouest de la MRC et entre le bas et le haut de la falaise est très présente sur la Côte-de-Beaupré. Elle représente un défi important pour l'unification du milieu, tout en faisant partie intégrante de l'identité de la MRC. » (MRC de la Côte-de-Beaupré, 2013 : 41)
- Le phénomène du vieillissement de la population est vécu de façon moins prononcée dans la MRC de La Côte-de-Beaupré que dans l'ensemble de la Capitale-Nationale et du Québec.
- Les municipalités de Boischatel, de L'Ange-Gardien et de Saint-Ferréol-les-Neiges connaîtront les plus fortes croissances d'ici à 2024; Boischatel accueillera même 3 260 habitants de plus au cours de cette période. Alors que Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim et Saint-Tite-des-Caps sont en déclin.
- En 2011, il y a davantage de femmes que d'hommes âgés de 65 ans et plus dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, comme c'est le cas dans la majorité des municipalités. Les perspectives démographiques montrent que les hommes deviendront plus nombreux que les femmes dans ce groupe d'âge en 2031, puisque le nombre d'hommes âgés de 65 ans et plus augmente plus rapidement que celui des femmes. Ce phénomène est présent à la grandeur du territoire de la Capitale-Nationale.
- Près de la moitié des femmes de 75 ans et plus vivent seules; alors que ce taux s'établit à 20,2 % chez les hommes. C'est à Saint-Tite-des-Caps que plus d'âinés vivent seuls, tant chez les hommes que chez les femmes. La proportion de personnes vivant seules atteint même 55,6 % pour les femmes et 28,6 % pour les hommes qui sont âgés de 75 ans et plus dans cette municipalité.
- Malgré la relative jeunesse de la MRC par rapport à la région de la Capitale-Nationale, les trois principaux indicateurs du vieillissement de la population sont présents dans la MRC : le nombre et la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus augmentent, tout comme l'âge médian, même si cela se fait à un rythme moins rapide que dans les autres MRC de la région et du Québec.
- Dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, des 3 760 personnes de 65 ans et plus vivant en ménage privé, 905 vivent seules. La moitié d'entre elle (445) est âgée de 75 ans et plus.

#### POINTS SAILLANTS – LA POPULATION (SUITE)

- Dans la MRC, Boischatel est la municipalité la plus jeune (ayant la plus faible proportion d'aînés et la plus importante proportion de personnes âgées de 14 ans et moins). C'est à Beupré (24,8 %) et à Sainte-Anne-de-Beupré (22,1 %) que la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est la plus importante. Ce sont ces mêmes municipalités qui accueillent les plus fortes proportions de personnes âgées de 75 ans et plus (14,5 % et 9,5 %).

## 2. LES HABITATIONS DES ÂÎNÉS

Les habitations où vivent les individus contribuent à la sécurité, à la santé et au sentiment de bien-être vécu par ces personnes. Il est donc important de comprendre dans quel type d'habitation les personnes âgées vivent, afin de pouvoir identifier la nature des défis que ces habitations peuvent représenter pour l'amélioration de ces conditions (sécurité, santé, bien-être).

Dans le but de comprendre les différents contextes d'habitation des personnes âgées, ce chapitre définit d'abord les concepts de ménages privés et de ménages collectifs. Il sera question de la distribution des ménages privés composés d'âînés selon le type de construction résidentielle. Un regard sera porté sur les habitations collectives pour âînés puis le document présentera des données spécifiques à la MRC de La Côte-de-Beaupré concernant la disponibilité des habitations pour les personnes de 65 ans et plus, leur accessibilité économique et leur acceptabilité.

### 2.1 MÉNAGES PRIVÉS ET MÉNAGES COLLECTIFS

Dans ce projet, une attention particulière a été portée aux âînés vivant au sein de **ménages privés** (y compris ceux résidant dans une habitation collective), qui représentent au Québec, selon Statistique Canada, 90% des personnes de 65 ans et plus.

**Ménage privé.** Personne ou groupe de personnes occupant un même logement.

**Ménage collectif.** Personne ou groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada. (Statistique Canada, 2013)

En 2011, la Capitale-Nationale comptait 700 616 personnes, dont 682 120 vivaient dans des ménages privés. Dans le contexte de ce portrait, la réalité des âînés vivant en *ménage collectif*, comme ceux résidant en CHSLD, ne sera pas abordée, puisque qu'elle diffère grandement de celle des personnes vivant en ménage privé. Les CHSLD seront toutefois positionnés sur la carte des services de santé, services sociaux et des organismes de soutien à domicile (Figure 24).

Précisons d'abord qu'une personne fait partie d'un ménage collectif lorsqu'elle habite dans un logement collectif, c'est-à-dire un établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut identifier comme tel. Cela comprend : les résidences pour personnes âgées, les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, 2011) Selon les données publiées par Statistique Canada, 128 680 personnes âgées de 65 ans et plus

vivent en ménage collectif au Québec, c'est-à-dire qu'elles habitent dans un logement collectif, ce qui représente 10 % de ce groupe d'âge.

**Tableau 9. Répartition des personnes de 65 ans et plus en ménage collectif selon le type de logement, le groupe d'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2011**

| Type de logement                                                                                                                  | Total,<br>65 ans<br>et + | Total de la population âgée de 65 ans<br>et plus dans les logements collectifs |        |           |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------|---------|
|                                                                                                                                   |                          | Hommes                                                                         | Femmes | 65-74 ans | 75 et + |
| Établissements de soins de santé et établissements connexes                                                                       | 118 260                  | 33 750                                                                         | 84 520 | 15 625    | 102 635 |
| Hôpitaux généraux et spécialisés                                                                                                  | 1 750                    | 675                                                                            | 1 075  | 360       | 1 390   |
| Établissements de soins infirmiers, hôpitaux pour personnes souffrant de maladies chroniques et hôpitaux de soins de longue durée | 57 205                   | 16 140                                                                         | 41 070 | 6 830     | 50 375  |
| Résidences pour personnes âgées (voir encadré)                                                                                    | 55 880                   | 15 495                                                                         | 40 385 | 6 675     | 49 205  |
| Foyers collectifs ou établissements pour handicapés physiques et centres de traitement                                            | 1 325                    | 490                                                                            | 835    | 465       | 860     |
| Foyers collectifs ou institutions pour personnes ayant une déficience psychiatrique ou développementale                           | 2 080                    | 930                                                                            | 1 150  | 1 290     | 790     |
| Établissements correctionnels et établissements pénitentiaires                                                                    | 175                      | 155                                                                            | 10     | 140       | 35      |
| Refuges                                                                                                                           | 85                       | 60                                                                             | 25     | 70        | 15      |
| Foyers collectifs pour enfants et adolescents                                                                                     | 10                       | 5                                                                              | 0      | 10        | 0       |
| Logements collectifs offrant des services                                                                                         | 1 740                    | 1 060                                                                          | 680    | 1 230     | 510     |
| Maisons de chambres et pensions                                                                                                   | 480                      | 345                                                                            | 135    | 340       | 140     |
| Hôtels, motels et autres établissements offrant des services d'hébergement temporaire                                             | 695                      | 375                                                                            | 310    | 435       | 260     |
| Autres logements collectifs offrant des services                                                                                  | 575                      | 330                                                                            | 240    | 455       | 120     |
| Établissements religieux                                                                                                          | 8 500                    | 1 800                                                                          | 6 690  | 1 980     | 6 520   |
| Colonies huttérites                                                                                                               | 0                        | 0                                                                              | 0      | 0         | 0       |
| Autres                                                                                                                            | 105                      | 55                                                                             | 45     | 75        | 30      |
| Total                                                                                                                             | 128 860                  | 36 875                                                                         | 91 985 | 19 135    | 109 725 |

Source : Statistique Canada, Recensement 2011, Produit no. 98-313-XCB2011024.

La majorité des personnes vivant en ménage collectif (Tableau 9) habitent dans des établissements de soins de longue durée ou des résidences pour personnes âgées (voir

Il est important de souligner que les « résidences pour personnes âgées », telles que définies par Statistique Canada, ne correspondent pas nécessairement aux « résidences privées pour aînés », telles que définies par la Loi sur la Santé et les services sociaux du Québec (v.f. *Les résidences privées pour aînés (RPA)*, section 2.3).

Statistique Canada définit les **résidences pour personnes âgées** comme étant des établissements qui offrent des services de soutien et de la supervision aux personnes âgées capables d'accomplir seules la plupart des activités quotidiennes ; et les **établissements de soins infirmiers** comme étant des établissements de soins de longue durée où des personnes âgées reçoivent des services de soins de santé allant de l'aide périodique à des soins infirmiers réguliers. (Surveillance permanente de l'état de santé, accès à des soins infirmiers 24 /24, 7/7). Les résidents ne sont pas autonomes pour la plupart des activités de la vie quotidienne. (Source : Statistique Canada, 2013 – Voir le **Lexique** pour définition plus détaillée.)

## 2.2 TYPES DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE DES MÉNAGES PRIVÉS D'ÂÎNÉS

Ce chapitre traite des types de construction résidentielle qu'habitent les ménages privés formés par des personnes âgées de 65 ans et plus. Afin de s'y retrouver, la Figure 12 présente la classification des constructions résidentielles des ménages privés, telles qu'illustrées par Statistique Canada. Cette classification sera utilisée tout au long de ce chapitre pour décrire les habitations des aînés.

**Figure 12. Classification des types de construction, Statistique Canada, 2011**

| Maison individuelle non attenante                                                                                   |                                                                                                                             | Appartement dans immeuble de 5 étages ou plus                                                                              |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
|                                    |                                                                                                                             | <br>Divisions horizontales et verticales |  |
| Autres logements                                                                                                    |                                                                                                                             |                                                                                                                            |  |
| Logement mobile                                                                                                     | Maison jumelée                                                                                                              | Maison en rangée                                                                                                           |  |
| <i>Habitation mobile</i><br>     | <br>Division verticale                   | <br>Division verticale                |  |
| <i>Autre logement mobile</i><br> |                                                                                                                             |                                                                                                                            |  |
| Appartement Duplex                                                                                                  | Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages                                                                        | Autre maison attenante                                                                                                     |  |
| <br>Divisions horizontales       | <br>Divisions horizontales et verticales | <br>Division verticale                |  |

Source : Statistique Canada, 2011, *Guide de référence pour type de construction résidentielle et logements collectifs, Recensement de 2011*.

Le vieillissement peut être associé à des changements dans l'état de santé et les capacités de la personne. La diminution de la mobilité, chez certaines personnes, influence le type de construction et de logement dans lequel elles peuvent vivre. Avec

le temps, certains types de logement deviennent de moins en moins appropriés, ce qui engendre la nécessité de modifier le logement ou de déménager.

Les maisons individuelles non attenantes offrent généralement un bon potentiel de requalification et d'adaptation. Par exemple, il est parfois possible de les adapter aux besoins changeants des propriétaires, en ajoutant des rampes d'accès. Toutefois, l'entretien de la maison et du terrain peut engendrer des contraintes parfois trop importantes pour garantir le maintien dans ce type d'habitation.

Quant aux immeubles de moins de 5 étages, ils recèlent leur part de difficultés, puisque nombre d'entre eux ne possèdent pas d'ascenseurs. Cet obstacle est aussi présent lorsqu'il est question d'accéder au deuxième étage des duplex. Les duplex et les jumelés peuvent être transformés en habitations intergénérationnelles. Ils peuvent donc offrir à un aidant la possibilité de s'installer dans un des deux logements, assurant ainsi la proximité de l'accompagnement. Dans les tableaux suivants, la catégorie logement mobile comprend les maisons mobiles et les autres logements mobiles.

**Tableau 10. Répartition en pourcentage des personnes selon le type de construction résidentielle, population de 65 ans et plus en ménage privé, Capitale-Nationale, 2011**

| Lieu                      | Total (N) | Maison individuelle | Appartement immeuble de 5 étages ou + | Logement mobile | Jumelé | Maison en rangée | Duplex | Appartement immeuble moins de 5 étages | Autre maison |
|---------------------------|-----------|---------------------|---------------------------------------|-----------------|--------|------------------|--------|----------------------------------------|--------------|
| Ensemble du Québec        | 1 128 820 | 49,4 %              | 8,7 %                                 | 0,7 %           | 4,2 %  | 2,0 %            | 8,3 %  | 26,2 %                                 | 0,4 %        |
| MRC de Charlevoix         | 2 810     | 74,8 %              | 0 %                                   | 1,1 %           | 4,7 %  | 0,4 %            | 9,1 %  | 9,3 %                                  | 0,7 %        |
| MRC de Charlevoix-Est     | 3 125     | 69,3 %              | 0 %                                   | 0,5 %           | 4,0 %  | 0,2 %            | 10,1 % | 15,6 %                                 | 0,3 %        |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 3 760     | 69,7 %              | 0 %                                   | 3,9 %           | 5,1 %  | 0,4 %            | 10,5 % | 10,2 %                                 | 0,3 %        |
| MRC de La Jacques-Cartier | 2 740     | 86,6 %              | 0 %                                   | 2,4 %           | 2,7 %  | 1,3              | 2,4 %  | 4,7 %                                  | 0 %          |
| MRC de L'Île-d'Orléans    | 1 335     | 89,4 %              | 0,4 %                                 | 0 %             | 3,4 %  | 0 %              | 4,5 %  | 1,9 %                                  | 0,4 %        |
| MRC de Portneuf           | 8 340     | 76,6 %              | 0,1 %                                 | 0,5 %           | 4,1 %  | 0,2 %            | 8,5 %  | 9,5 %                                  | 0,4 %        |
| Québec (TÉ)               | 87 540    | 35,9 %              | 15,6 %                                | 0,4 %           | 3,7 %  | 1,7 %            | 7,2 %  | 35,0 %                                 | 0,5 %        |

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2011*, produit no. 98-313-XCB2011029, calculs de l'IVPSA.



Il est important de se rappeler que Statistique Canada arrondit les données à 0 ou à 5 afin de préserver la confidentialité. Cette procédure signifie que les données ne présentent pas toujours le nombre exact de personnes dans chaque catégorie. Cette

déformation peut avoir un impact particulièrement grand lorsqu'il est question de petits nombres.

Le Tableau 10 présente la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus en ménage privé qui résident dans les différents types de construction résidentielle dans la région de la Capitale-Nationale (03), c'est-à-dire dans les six MRC ainsi que dans le *territoire équivalent de Québec (TÉ)*. Dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, 70% des aînés vivent dans une maison individuelle. Ce pourcentage est supérieur à celui de l'ensemble du Québec, où un aîné sur deux (49,4 %) vit dans ce type de construction. Un aîné de la MRC sur dix (10,2 %) habite un appartement d'un immeuble de moins de cinq étages. Autant d'aînés vivent dans des duplex (10,5 %).

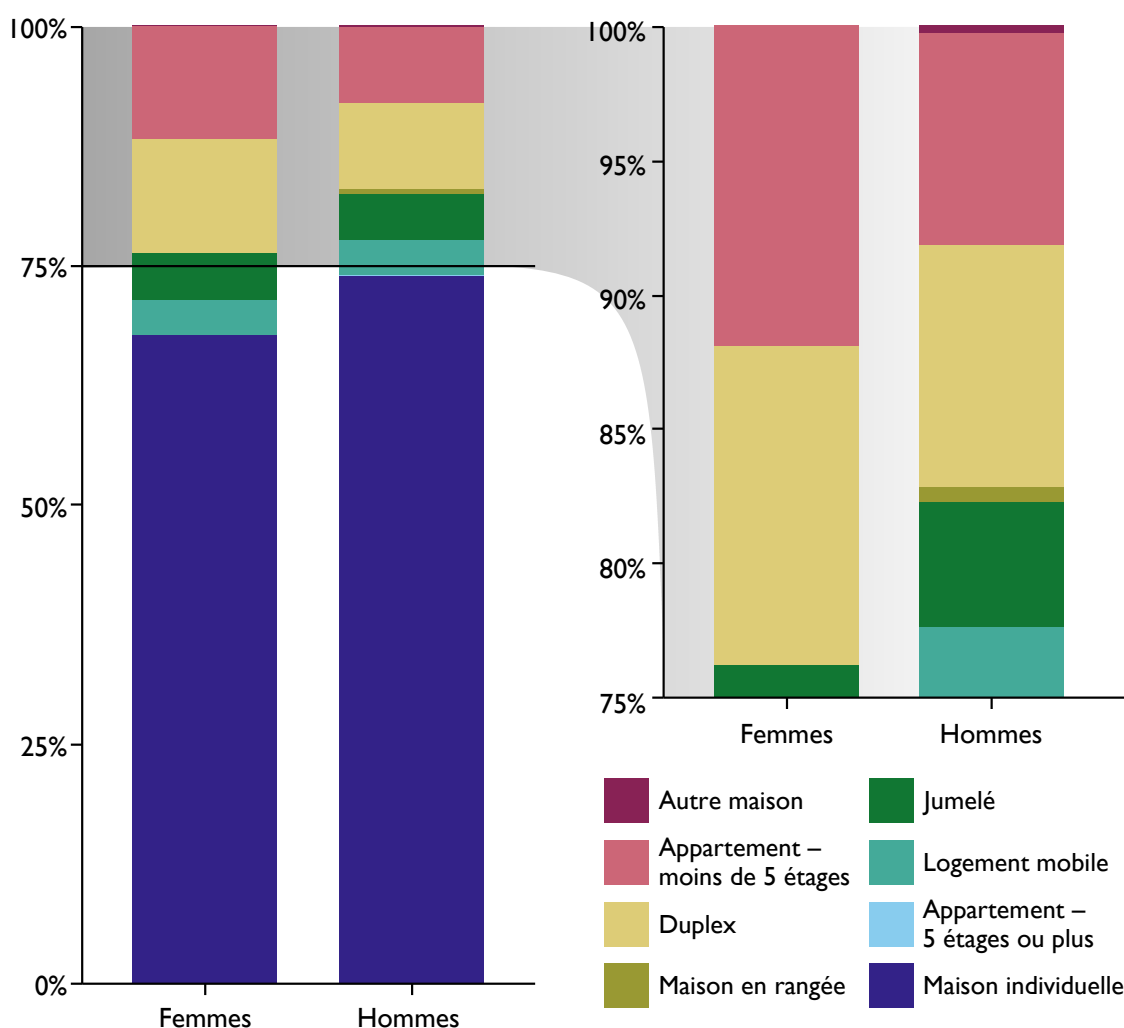
**Tableau 11. Répartition (%) des personnes selon le type de construction résidentielle, population de 65 ans et plus, en ménage privé, MRC de La Côte-de-Beaupré, 2011**

| Lieu                      | Total (N) | Maison individuelle | Appart. Immeuble de 5 étages ou + | Log. Mobile | Jumelé | Maison en rangée | Duplex | Appart. Immeuble moins de 5 étages | Autre maison |
|---------------------------|-----------|---------------------|-----------------------------------|-------------|--------|------------------|--------|------------------------------------|--------------|
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 3 760     | 69,7                | 0                                 | 3,9         | 5,1    | 0,40             | 10,5   | 10,2                               | 0,3          |
| Beaupré                   | 560       | 62,0                | 0                                 | 1,8         | 6,2    | 1,8              | 10,6   | 16,8                               | 0,9          |
| Boischatel                | 540       | 77,1                | 0                                 | 0           | 1,8    | 0,9              | 8,3    | 11,9                               | 0            |
| Château-Richer            | 615       | 65,6                | 0                                 | 15,6        | 5,7    | 0                | 7,4    | 5,7                                | 0            |
| L'Ange-Gardien            | 440       | 64,8                | 0                                 | 5,7         | 3,4    | 0                | 14,8   | 11,4                               | 0            |
| Ste-Anne-de-Beaupré       | 595       | 55,9                | 0                                 | 2,5         | 5,9    | 0                | 17,0   | 17,8                               | 0,9          |
| St-Ferréol-les-Neiges     | 510       | 87,3                | 0                                 | 0           | 6,9    | 0                | 3,9    | 2,0                                | 0            |
| St-Joachim                | 260       | 77,4                | 0                                 | 0           | 5,7    | 0                | 13,2   | 3,8                                | 0            |
| St-Tite-des-Caps          | 245       | 79,2                | 0                                 | 0           | 4,2    | 0                | 10,4   | 6,3                                | 0            |

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2011*, produit no. 98-313-XCB2011029, calculs de l'IVPSA, 2013.

Les données de cette section devraient toutefois être interprétées avec grande prudence, compte tenu du fait qu'avant de les publier, Statistique Canada arrondit les données à 0 ou à 5 afin de préserver la confidentialité. Cette procédure signifie que les chiffres présentés ne représentent pas toujours le nombre exact d'aînés de chaque catégorie. Cette déformation peut avoir un impact particulièrement important lorsqu'il est question de petits nombres.

**Figure 13. Types de construction résidentielle des personnes de 65 ans et plus, en ménage privé, selon le sexe, MRC de La Côte-de-Beaupré**



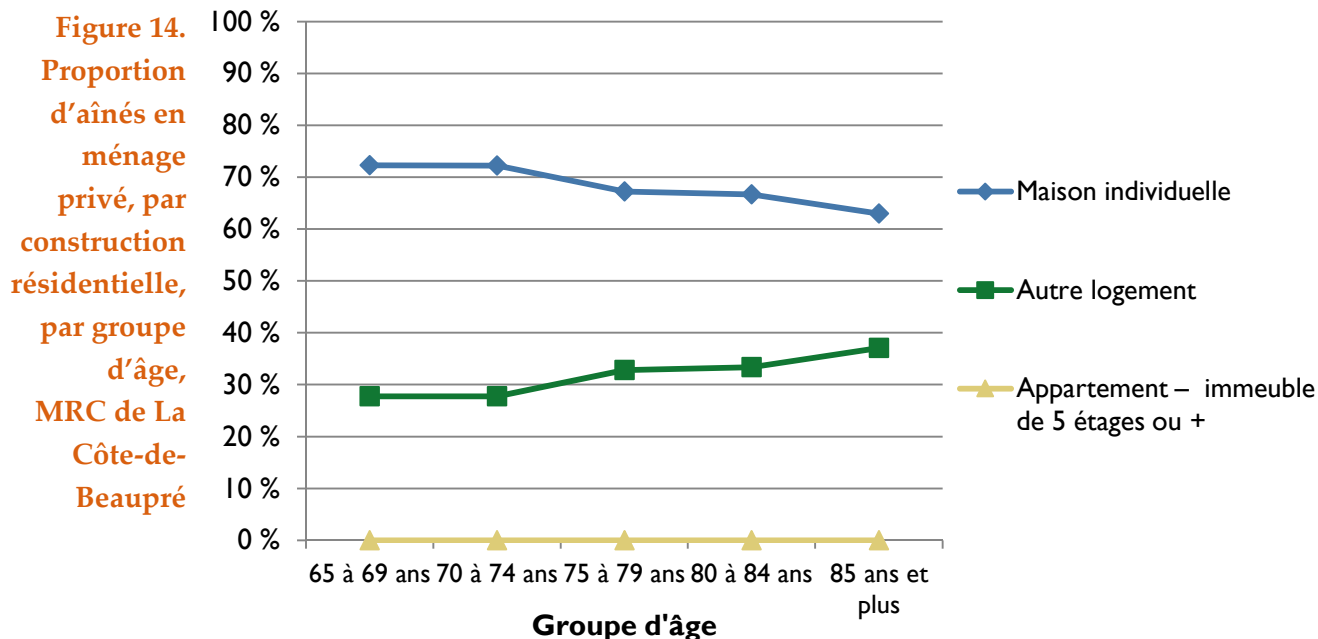
Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*, produit no. 98-313-XCB2011029, calculs de l'IVPSA.

Malgré cette réserve, notons que c'est dans les municipalités de Saint-Ferréol-les-Neiges (87,3 %) et dans Saint-Tite-des-Caps (79,2 %) que la proportion d'ânés de ménages privés vivant dans une maison individuelle est la plus élevée. Les plus fortes proportions d'ânés vivant dans un immeuble de moins de 5 étages se trouvent à Sainte-Anne-de-Beaupré (17,8 %), à Beaufré (16,8 %), à Boischatel (11,9 %) et à L'Ange-Gardien (11,4 %). Un nombre assez important de personnes âgées de 65 ans et plus habite dans un logement mobile, particulièrement à Château-Richer (15,6 %) et à L'Ange-Gardien (5,7 %).

Dans l'ensemble de la MRC de La Côte-de-Beaupré, une proportion plus importante d'hommes que de femmes vivent dans des maisons individuelles, soit 73,8 % des

hommes et 67,7 % des femmes. La Figure 13 illustre aussi que 12,0 % des femmes et 7,9 % des hommes habitent dans des immeubles de moins de cinq étages. Les femmes sont aussi nombreuses (11,9 %) à vivre dans un duplex, alors que les hommes y sont un peu moins nombreux (7,9 %). Un faible pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus dans la MRC habite un jumelé (5,0 % des hommes, 4,6 % des femmes). (Tableaux complets par groupe d'âge et par sexe aux Annexes 6 et 7).

À Beauré et à Château-Richer, la proportion de femmes vivant dans ce type de maison est beaucoup moins importante que chez les hommes. Il n'y a qu'à Sainte-Anne-de-Beauré où la proportion de femmes vivant dans une maison unifamiliale est plus grande que celle des hommes. Il est intéressant de remarquer que la proportion de femmes vivant dans des logements de moins de cinq étages est plus grande que celle des hommes, particulièrement à Boischatel, Château-Richer et Saint-Tite-des-Caps (Annexe 7).



Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*, Produit no. 98-313-XCB2011029 calculs de l'IVPSA.

Afin de mieux saisir comment se répartissent les âinés dans les différents types de logements, la Figure 14 présente la variation de la proportion d'âinés habitant trois types de construction résidentielle, pour chaque tranche de cinq ans. Cette figure illustre bien que la maison individuelle demeure le type privilégié de construction résidentielle pour l'ensemble des âinés de la MRC de La Côte-de-Beauré puisque 70 % de la population âgée de 65 ans et plus (6 625 personnes) vivent dans une maison individuelle. En vieillissant, la proportion d'âinés vivant dans un *Autre logement* s'accroît de façon importante pour les personnes âgées, leur proportion passant de

27,7 % chez les 65-69 ans et à 37,7 % chez les 85 ans et plus. Un total de 1 120 personnes âgées de 65 ans et plus vivent dans d'autres types de logement dans la MRC de La Côte-de-Beaupré. Aucune d'entre elles n'occupe un appartement dans un immeuble de

**Autre logement:** cette catégorie inclut les logements mobiles, maisons jumelées, maisons en rangées, appartements ou duplex, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages et autres maisons individuelles attenantes.

cinq étages ou plus. Alors que 72,2 % des personnes âgées de 65 à 69 ans habitent une maison individuelle, cette proportion diminue à 64,1 % chez les aînés de 85 ans et plus.

En regardant le groupe des personnes âgées de 75 ans et plus, on s'aperçoit que 880 d'entre elles demeurent dans des maisons individuelles et 450 dans un autre logement. De ces 450 personnes, 170 habitaient dans un logement d'un

immeuble de moins de cinq étages. L'Annexe 6 présente le détail de la répartition des types de construction résidentielle par groupe d'âge pour les personnes âgées de 65 ans et plus. L'Annexe 7 présente, d'autre part, la distribution des personnes de 65 ans et plus par type de construction résidentielle et selon le sexe.

Bien que la forte proportion des personnes de 65 ans et plus vivent dans une maison individuelle non attenante, les personnes de ce groupe d'âge habitent aussi dans d'autres types de logement : 1 120 d'entre elles habitent dans un autre logement. De ces 1 120 personnes, 380 habitent un logement dans un immeuble de moins de 5 étages, et 61 % sont des femmes (l'Annexe 7 présente la proportion de femmes de 65 ans et plus par type de construction résidentielle). Chez les 75 ans et plus, 880 aînés demeurent dans des maisons individuelles et 450 dans un autre logement. De ces 450 personnes, 170 habitent dans un logement d'un immeuble de moins de cinq étages.

### 2.3 HABITATIONS COLLECTIVES POUR LES AÎNÉS, UN SURVOL

Dans le présent rapport, l'expression « habitations collectives » désigne un ensemble bien précis de logements qui comprennent : les habitations à loyer modique (HLM) gérées par les offices d'habitation (OH), qu'ils soient municipaux (OMH) ou régionaux; les organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation; les coopératives d'habitation; ainsi que les résidences privées pour aînés (RPA). Parmi ces habitations collectives, trois sont regroupées sous le nom de « logement social et communautaire » soit les HLM, les OBNL et les coopératives d'habitation. Ce chapitre traite de l'ensemble des habitations collectives.

L'expression **unité locative** est utilisée par diverses sources de données pour décrire l'unité qui sert de base pour la conclusion d'un contrat de location. Il peut s'agir d'un appartement, d'un logement, d'un studio ou d'une chambre.

#### **Le logement social et communautaire : HLM, OBNL et coopératives d'habitation**

Dans le secteur du logement social, une enquête menée en 2007 par le Réseau québécois des OSBL d'habitation auprès d'OSBL/OBNL d'habitation du Québec a dénombré un total

de 119 500 unités locatives de cette catégorie dans l'ensemble du Québec (Ducharme, 2007). Ces logements visent à répondre aux besoins en hébergement de personnes à revenus modestes qui pourraient avoir des difficultés à se loger sur le marché privé.

La Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) a constaté dans une enquête menée auprès des résidents de coopératives d'habitations, que le revenu moyen des personnes de 65 ans et plus est passé de 17 096 \$ à 25 210 \$ entre 1995 et 2011. Malgré la hausse, les ménages

composés de personnes âgées vivent généralement avec des revenus moins élevés que ceux de la moyenne des résidents de coopératives, celle-ci se situant à 29 078 \$ en 2011. La CQCH notait que les données de 2011 montraient que le revenu moyen pour la région de la Capitale-Nationale avait dépassé celui de la région de Montréal (28 885 \$) et atteignait 31 056 \$ (CQCH, 2013).

« Le logement social et communautaire correspond à une formule de propriété collective qui a une mission sociale et ne poursuit aucune finalité de profit. Ses gestionnaires sont les offices d'habitation, les organismes à but non lucratif (OBNL) et les coopératives d'habitation (COOP). » (MSSS-SHQ 2007)

Enfin, à la tendance au vieillissement s'ajoute la diminution de la taille des ménages. Autrement dit, les ménages sont de plus en plus souvent composés de deux personnes ou moins. Cette tendance pourrait favoriser une inadéquation entre l'offre de logement social et la demande pour ce type de logement. Puisque le nombre d'ânés augmente et qu'ils vivent dans des ménages composés de moins d'individus, cela pourrait nécessiter un plus grand nombre de logements de plus petite taille (studio, logements à une chambre) pour répondre à leurs besoins. Selon les dernières données disponibles, il y avait 63 000 unités locatives offertes dans les HLM, 31 500 dans des OBNL d'habitation, et 25 000 unités dans des coopératives dans l'ensemble du Québec (Ducharme, 2007).

**HLM** Selon le lexique de la SHQ, un HLM est un « logement subventionné par l'État et destiné aux ménages à faible revenu. » (SHQ, 2013b) Les HLM représentent 52,7 % des unités locatives offertes par le secteur du logement social. Les ménages qui vivent dans les HLM ont souvent (87 %) un revenu annuel total de moins de 20 000 \$ et ce revenu provient généralement de prestations gouvernementales (42,5 %) ou de pensions (31,2 %) (ROHQ, 2013).

Notons qu'il existe deux catégories d'HLM, certains offrent des unités de logement destinées aux ânés et alors que d'autres sont de type familial. Les unités destinées aux ânés représentent 52,3 % du parc de logements en HLM. Toutes clientèles confondues, les personnes qui habitent ces logements y vivent majoritairement seules.

Il n'y a pas eu de construction de nouveaux HLM depuis 1994, lorsque le gouvernement fédéral s'est retiré du programme (<http://flhlmq.com/livre/les-hlm-au->

[qu%C3%A9bec](#)). Les offices municipaux d'habitation développent du logement collectif grâce aux programmes *AccèsLogis* et *Logement abordable Québec* (Voir Lexique).

**OBNL** Les organismes à but non lucratif (OBNL) ou sans but lucratif (OSBL) sont des « regroupements de personnes bénévoles qui ont à cœur le développement du logement pour les personnes à revenu faible ou moyen. Il n'est pas nécessaire d'occuper un logement pour être membre de l'organisme. » (SHQ, 2013b) Près de la moitié (47 %) des

OBNL ciblent une population âgée de 65 ans et plus (Ducharme, 2007) et offrent 16 213 logements en location. Tout comme la clientèle habitant dans les HLM, les résidents des OBNL sont nombreux (83%) à disposer d'un revenu annuel inférieur à 20 000 \$. Le résident moyen est une femme (63%), âgée, et disposant de faibles revenus (Ducharme, 2007). Cinquante-cinq pour cent (55 %) des résidents des OBNL ciblant les aînés sont âgés de 75 ans et plus. Dans cette catégorie d'habitation, le tiers des OBNL offrent des services et des soins personnels, comme de l'aide domestique, des soins personnels ou des services infirmiers. Les deux tiers offrent du soutien communautaire.

**Coopératives** La coopérative d'habitation (COOP) est une « association légale formée dans le but d'offrir à ses membres les meilleures conditions possibles de logement au moindre coût. Les résidents des coopératives sont donc des membres qui ont une voix et un droit de vote dans les décisions touchant leur logement. » (SHQ, 2013b) En 2012, l'âge moyen des résidents de coopératives s'élève à 54 ans (Confédération québécoise des coopératives d'habitation [CQCH], 2013), alors qu'il n'était que de 47 ans en 1996 et de 52 ans en 2007. Au cours des 25 dernières années, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus a doublé dans les coopératives, passant de 13 % à 28 % entre 1987 et 2012. La CQCH note d'ailleurs qu'en 2012, « près d'un répondant sur 10 (9,9 %) est âgé de 75 ans et plus. » (CQCH, 2013)

Alors que 45% des personnes habitant des coopératives sont des travailleurs salariés, les personnes retraitées représentent 33 % des locataires. Les projets coopératifs bénéficient généralement de l'apport financier des gouvernements (fédéral, provincial, municipal). Dans son enquête, la CQCH a remarqué que la majorité des répondants (58%) habitaient dans des coopératives financées par des programmes fédéraux.

**AccèsLogis Québec** est un programme d'aide financière qui encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées. Il vise à favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou pour des clientèles ayant des besoins particuliers. (SHQ, 2013a)

**Logement abordable Québec.** Les habitations de ce programme sont destinées à une clientèle à revenu modéré; elles sont offertes en priorité aux locataires d'un HLM et aux ménages inscrits sur les listes d'attente pour un HLM. (OMHM, 2013) (Voir Lexique pour détails)

Toutefois, cela constitue une diminution importante par rapport à 2007, alors que la proportion était de 68%. « Cet écart s'explique en grande partie par l'apport récent de nouveaux logements financés dans le cadre des programmes *AccèsLogis Québec* (ALQ) (SHQ, 2013a) et *Logement abordable Québec* (LAQ) (Voir Lexique). Ainsi, la proportion des répondants provenant de coopératives financées par le programme ALQ a progressé de plus de 60 % (18 % en 2012 contre 11 % en 2007) par rapport à 2007. » (CQCH, 2013)

Les ménages coopératifs peuvent recourir à diverses sources de soutien financier. En 2012, « un peu moins du tiers des ménages coopératifs québécois bénéficie d'une aide au loyer. Depuis 1996, une baisse continue de la proportion des ménages subventionnés a été observée. » (CQCH, 2013) Le revenu moyen des ménages coopératifs a progressé en 2011, se situant à près de 30 000 \$, mais il demeure nettement en dessous de la moyenne québécoise; près du quart des ménages avaient un revenu en dessous de 15 000 \$.

« Près de 80 % des ménages coopératifs comptent deux personnes ou moins en 2012. » (CQCH, 2013) L'enquête de la CQCH (2013) révèle un accroissement important de la proportion de ménages composés d'une seule personne dans les coopératives d'habitation puisque celle-ci a grimpé de 23% à 47 %, entre 1987 et 2012. La CQCH rappelle, à des fins comparatives, que les personnes seules représentaient 32,2 % des ménages québécois en 2011. Ce phénomène est particulièrement important pour la population féminine, puisque 52 % des femmes vivent seules dans leur logement, alors que cette proportion est de 37 % pour les hommes (CQCH 2013).

### **Les résidences privées pour aînés (RPA)**

Selon la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSS, L.R.Q., chapitre S-4.2), une résidence privée pour aînés est :

« Est une résidence privée pour aînés tout ou partie d'un immeuble d'habitation collective occupé ou destiné à être occupé principalement par des personnes âgées de 65 ans et plus et où sont offerts par l'exploitant de la résidence, outre la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes, définies par règlement: services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs. Le coût de ces services peut être inclus dans le loyer ou être payé suivant un autre mode. »

Ces résidences appartiennent à l'une ou l'autre des catégories suivantes :

« 1° la catégorie des résidences privées pour aînés dont les services sont destinés à des *personnes âgées autonomes*, laquelle inclut toute résidence où sont offerts, en

outre de la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes : services de repas, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs;

- « 2° la catégorie des résidences privées pour aînés dont les services sont destinés à des *personnes âgées semi-autonomes*, laquelle inclut toute résidence où sont offerts, en outre de la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes : services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs; et parmi lesquels au moins un des services offerts appartient à la catégorie des services d'assistance personnelle ou à la catégorie des soins infirmiers. » (*Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., chapitre S-4.2*)

Le dénombrement des RPA pour l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale est basé sur les données contenues dans le Registre des résidences privées pour aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS, 2013) en mai 2013 et mise à jour au cours de l'automne 2013.

Lorsqu'une résidence est « certifiée » c'est qu'elle est conforme au *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés* et a été reconnu comme tel par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Un registre des résidences privées pour aînés a été mis en ligne par le MSSS.

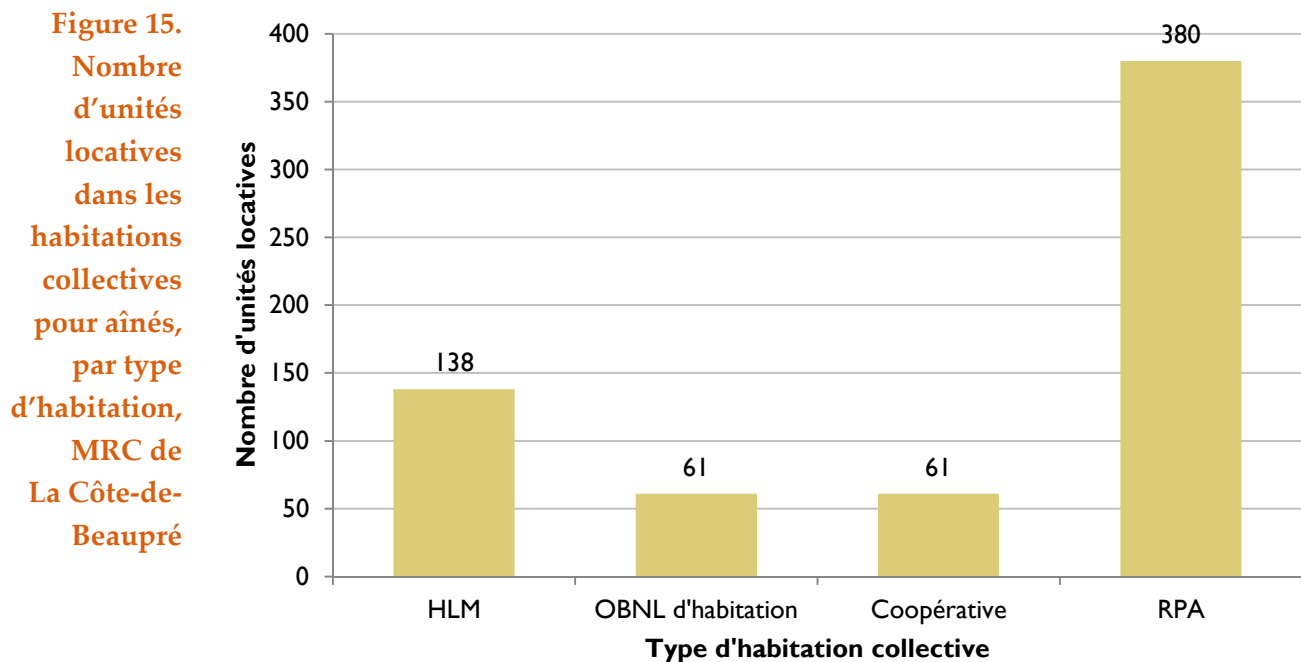
### **Les habitations collectives pour aînés dans la MRC de La Côte-de-Beaupré**

Dans la Capitale-Nationale, les habitations collectives privées et publiques destinées aux aînés sont majoritairement situées dans les limites de la Ville de Québec. La quasi-totalité des coopératives d'habitations est située en milieu urbain. Les résidences privées pour aînés (RPA) sont le type d'habitation collective le plus répandu, représentant 47,3 % de l'offre de logement dans les habitations collectives pour aînés de la région de la Capitale-Nationale.

Afin de bien comprendre l'ensemble du portrait de l'offre en unités locatives dans des habitations collectives pour aînés pour la région de la Capitale-Nationale, le Tableau 12 indique le nombre d'habitations collectives destinées aux aînés dans les habitations collectives de la Capitale-Nationale pour chacun des territoires, par type d'habitation, alors que le Tableau 13 présente le nombre total d'unités locatives pour ces mêmes secteurs. Les RPA, HLM et OBNL mentionnés dans ce tableau, sont toutes des habitations destinées aux aînés. L'ensemble des coopératives d'habitation ont été incluses, et ce, peu importe leur clientèle cible – personnes seules, âgées de 50 et plus, famille, etc. Considérant que les aînés peuvent loger dans l'une ou l'autre de ces

habitations, la décision a été prise de ne pas se limiter aux coopératives ciblant cette clientèle.

Sur le territoire de La Côte-de-Beaupré, 640 unités locatives sont offertes par 17 habitations collectives privées et publiques destinées aux aînés (Figure 15 et Annexe 8). L'offre en logements locatifs des habitations collectives pour aînés de la MRC se répartit ainsi : il y a 61 unités locatives qui sont offertes par la coopérative et 61 unités sont proposées par 2 OBNL. De plus, il y a 138 unités locatives dans les 7 HLM et 380 unités offertes par les 7 RPA.



Sources : Données compilées par l'IVPSA (Décembre 2013).

Lors de la visite effectuée par l'équipe de recherche dans le secteur en 2013, un informateur clé explique le faible nombre de coopérative d'habitation par la faible densité de population qui fait que « tout le monde se connaît ». Cet informateur croit que les gens se disent « il n'est pas question que tout le monde sache tout ce que je vis. » Selon lui, « ce n'est pas une question d'intérêt ou de besoin. Le besoin est là. » (Informateur clé, 2013)

**Tableau 12. Nombre d'habitations collectives destinées aux aînés selon les types d'habitation, Capitale-Nationale**

| Lieu                                 | RPA        | HLM       | OBNL       | COOP       | Total      |
|--------------------------------------|------------|-----------|------------|------------|------------|
| Arr. Beauport                        | 23         | 7         | 7          | 24         | 61         |
| Arr. Charlesbourg                    | 12         | 6         | 6          | 10         | 34         |
| Arr. La Cité-Limoilou                | 21         | 27        | 43         | 105        | 196        |
| Arr. La Haute-Saint-Charles          | 11         | 8         | 7          | 6          | 32         |
| Arr. Les Rivières                    | 17         | 4         | 11         | 29         | 61         |
| Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge    | 18         | 9         | 5          | 6          | 38         |
| MRC de Charlevoix                    | 3          | 1         | 4          | 0          | 8          |
| MRC de Charlevoix-Est                | 4          | 3         | 4          | 1          | 12         |
| MRC de La Côte-de-Beaupré            | 7          | 7         | 2          | 1          | 17         |
| MRC de La Jacques-Cartier            | 3          | 2         | 4          | 1          | 10         |
| MRC de L'Île-d'Orléans               | 1          | 0         | 1          | 0          | 2          |
| MRC de Portneuf                      | 21         | 15        | 6          | 4          | 46         |
| Ville de L'Ancienne-Lorette          | 4          | 5         | 0          | 2          | 11         |
| Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures | 1          | 1         | 1          | 0          | 3          |
| Wendake                              | –          | 1         | –          | –          | 1          |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>146</b> | <b>96</b> | <b>101</b> | <b>189</b> | <b>532</b> |

Source : Données compilées par l'IVPSA (Décembre 2013).

Des responsables de résidences du territoire de la Côte-de-Beaupré, qui ont été rencontrés en 2013, notent qu'il y a peu de roulement parmi les résidents dans leur lieu d'hébergement, ceux-ci demeurant la plupart du temps dans la même résidence pendant de longues périodes de temps. Selon un de ces responsables, étant donné qu'« on connaît un peu tout le monde », ils font appel aux familles pour obtenir du soutien quand le besoin se fait sentir et cela permet de prolonger la durée du séjour des personnes qui vivent dans leur résidence.

Le tableau indique aussi le nombre et la proportion des différentes unités locatives pour chaque secteur. Ainsi, les 61 unités locatives en OBNL et en coopérative de la MRC de La Côte-de-Beaupré représentent chacun un peu moins de 10 % de l'ensemble des unités en habitation collective de la MRC.

Sur le territoire de la Capitale-Nationale, c'est dans l'arrondissement La Cité-Limoilou que se trouve la plus forte concentration d'unités locatives dans des habitations collectives pour aînés, soit 7 824 unités, ou 32,5 % de l'offre régionale (24 107 unités). La Cité-Limoilou accueille ainsi 51 % des unités en coopératives, 50 % des unités en OBNL et 40 % des unités en HLM de la région. Ce sont les arrondissements Les Rivières et Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge qui regroupent le plus d'unités en RPA de la région, chacune offrant environ 18 % des unités en habitation collective de la Capitale-Nationale.

**Tableau 13. Unités locatives en habitations collectives destinées aux aînés selon les types d'habitation, nombre et pourcentage, Capitale-Nationale**

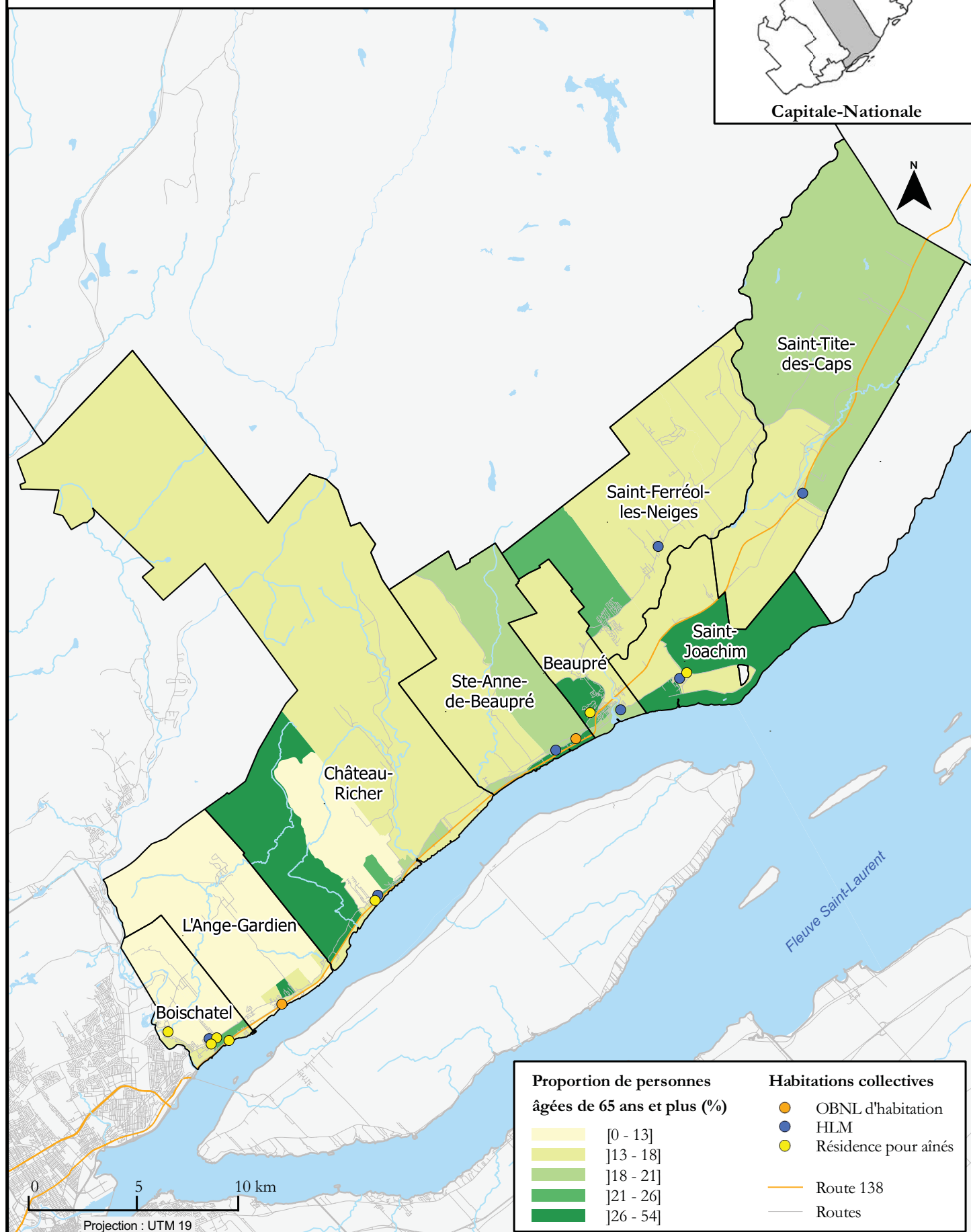
| Lieu                                  | RPA           |              | HLM          |              | OBNL         |              | COOP         |              | Total         |             |
|---------------------------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|-------------|
|                                       | Nb.           | %            | Nb.          | %            | Nb.          | %            | Nb.          | %            | Nb.           | %           |
| Arr. Beauport                         | 1 662         | 63,3%        | 355          | 13,5%        | 213          | 8,1%         | 394          | 15,0%        | 2 624         | 10,9%       |
| Arr. Charlesbourg                     | 1 574         | 67,4%        | 343          | 14,7%        | 192          | 8,2%         | 226          | 9,7%         | 2 335         | 9,7%        |
| Arr. La Cité-Limoilou                 | 1 862         | 23,8%        | 1 659        | 21,2%        | 2 215        | 28,3%        | 2 088        | 26,7%        | 7 824         | 32,5%       |
| Arr. La Haute Saint-Charles           | 523           | 40,0%        | 288          | 22,0%        | 288          | 22,0%        | 208          | 15,9%        | 1 307         | 5,4%        |
| Arr. Les Rivières                     | 2 019         | 53,5%        | 236          | 6,3%         | 711          | 18,8%        | 809          | 21,4%        | 3 775         | 15,7%       |
| Arr. Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge | 1 976         | 62,3%        | 639          | 20,1%        | 390          | 12,3%        | 168          | 5,3%         | 3 173         | 13,2%       |
| MRC de Charlevoix                     | 24            | 23,1%        | 20           | 19,2%        | 60           | 57,7%        | 0            | 0,0%         | 104           | 0,4%        |
| MRC de Charlevoix-Est                 | 35            | 18,7%        | 76           | 40,6%        | 56           | 29,9%        | 20           | 10,7%        | 187           | 0,8%        |
| MRC de La Côte-de-Beaupré             | 380           | 59,4%        | 138          | 21,6%        | 61           | 9,5%         | 61           | 9,5%         | 640           | 2,7%        |
| MRC de La Jacques-Cartier             | 59            | 27,2%        | 63           | 29,0%        | 85           | 39,2%        | 10           | 4,6%         | 217           | 0,9%        |
| MRC de L'Île-d'Orléans                | 27            | 52,9%        | 0            | 0,0%         | 24           | 47,1%        | 0            | 0,0%         | 51            | 0,2%        |
| MRC de Portneuf                       | 632           | 58,5%        | 238          | 22,0%        | 132          | 12,2%        | 79           | 7,3%         | 1 081         | 4,5%        |
| Ville de L'Ancienne-Lorette           | 430           | 73,4%        | 120          | 20,5%        | 0            | 0,0%         | 36           | 6,1%         | 586           | 2,4%        |
| Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures  | 143           | 81,7%        | 15           | 8,6%         | 17           | 9,7%         | 0            | 0,0%         | 175           | 0,7%        |
| Wendake                               | 0             | –            | 28           | 100%         | 0            | –            | 0            | –            | 28            | 0,1%        |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>11 346</b> | <b>47,1%</b> | <b>4 218</b> | <b>17,5%</b> | <b>4 444</b> | <b>18,4%</b> | <b>4 099</b> | <b>17,0%</b> | <b>24 107</b> | <b>100%</b> |

Source : Données compilées par l'IVPSA (Décembre 2013).

La carte présentée à la Figure 16 montre la distribution des types d'habitations collectives pour aînés dans la MRC de La Côte-de-Beaupré. Les habitations collectives de la MRC sont toutes situées dans l'axe du boulevard Sainte-Anne, mais six d'entre elles ont pignon sur rue à Boischatel, un HLM et cinq RPA. Six autres municipalités accueillent chacune un HLM, auquel s'ajoutent une RPA à Château-Richer, Beaupré et Saint-Joachim, et un OBNL à Sainte-Anne-de-Beaupré. L'Ange-Gardien, pour sa part, accueille un OBNL. Ainsi, les RPA sont plus présentes dans l'ouest de la MRC, dans les zones à forte densité de population, mais pas nécessairement dans les zones où il y a une forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus.

Dans les tableaux précédents, il faut noter que l'organisation des habitations collectives sur le territoire de Wendake diffère de ce qui prévaut dans les autres secteurs géographiques de la Capitale-Nationale. Un ensemble de 28 unités de type HLM sont offerts à Wendake (Tableaux 12 et 13). En plus de ces unités, la Résidence Marcel Sioui détient un permis du MSSSQ de 12 lits CHSLD privés non conventionnés. (Wendake, 2013) Elle n'a donc pu être incluse dans ce dénombrement. Pour plus de détails, consulter le document « Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés. Constats et perspectives : Wendake ».

**Figure 16. Carte de distribution des habitations collectives pour aînés, MRC de La Côte-de-Beaupré**



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,  
en collaboration avec l'IVPSA, Janvier 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)  
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

## Les services dans les habitations collectives

De façon générale, au Québec, les RPA et certains OBNL offrent des services variés aux résidents. Les coûts de plusieurs de ces services ne sont pas inclus dans les frais du loyer mensuel de base, ils sont décrits dans une annexe au bail. D'autre part, les services d'une même catégorie (par ex. les repas) ne sont pas tous offerts de la même façon dans toutes les habitations collectives pour aînés du Québec. Les paragraphes qui suivent décrivent les types de services pouvant être offerts, et les différents niveaux de services pouvant exister dans les habitations collectives.

Certaines habitations collectives offrent des services de repas. Toutefois, selon l'habitation collective, cette offre signifie que les résidents ont accès à trois repas par jour ainsi qu'à des collations, alors que dans d'autres habitations collectives, cela signifie qu'ils peuvent accéder à un ou deux repas par jour. Certains services supplémentaires sont aussi parfois offerts, comme le service de plateaux de repas à la chambre ou le service aux tables. Il doit être mentionné que les résidences privées peuvent avoir recours à un éventail de services publics et communautaires offerts par les CLSC ou les organismes communautaires de leur région.

Lorsqu'une habitation collective offre des soins infirmiers, cela signifie qu'il y a un infirmier présent dans l'habitation qui peut, entre autres, effectuer la prise de tension artérielle ou soigner des plaies. Les services d'assistance personnelle comprennent généralement les services d'aide au bain, d'aide à l'hygiène et à l'habillage, les soins d'incontinence, ou l'aide à la mobilisation.

**Tableau 14. Nombre d'habitations collectives pour aînés avec services, selon le type de services, MRC de La Côte-de-Beaupré**

| Services                                                                          | Nombre d'habitations collectives |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Repas                                                                             | 8                                |
| Assistance personnelle                                                            | 8                                |
| Soins infirmiers                                                                  | 7                                |
| Aide domestique                                                                   | 7                                |
| Loisirs                                                                           | 8                                |
| Sécurité                                                                          | 8                                |
| Total d'habitations collectives pour aînés <b>avec services</b> sur le territoire | 8                                |
| Total d'habitations collectives pour aînés sur le territoire                      | 17                               |

Source : MSSH, *Registre des résidences privées pour aînés*, 2013.

Les services d'aide domestique peuvent comprendre l'aide à la préparation des repas, l'entretien des vêtements, l'entretien ménager, ou l'entretien de la literie. Lorsque des services de loisirs sont offerts, c'est qu'il y a des activités ou des sorties organisées par l'habitation collective. Finalement, selon l'habitation collective, le service de sécurité peut comprendre la présence d'un gardien 24 heures sur 24 ou la présence d'un système interne d'appel à l'aide (LSSS, *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité*, L.R.Q., chapitre S-4.2).

Selon le Registre des résidences privées pour aînés (MSSS, 2013), 8 habitations collectives sont certifiées par le MSSS, sept RPA et un OBNL. Les sept RPA présentes sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré offrent l'ensemble des services recensés. (Tableau 14), alors que l'OBNL offre les services de repas, d'assistance personnelle, de loisirs, et de de sécurité.

## 2.4 DISPONIBILITÉ DES HABITATIONS

Depuis l'an 2000, la région métropolitaine de recensement de Québec (RMR), à l'image du Québec et du Canada, est aux prises avec un faible taux d'inoccupation dans le marché locatif. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) note, dans

La **RMR** (région métropolitaine de recensement) de Québec comprend le TÉ de Québec, la MRC de L'Île-d'Orléans, la ville de Lévis et une partie de la MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré.

La zone **Capitale-Nationale rurale** comprend les territoires de la région qui ne sont pas incluses dans la RMR de Québec (dont les MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est et de Portneuf et une partie des MRC de MRC de La Jacques-Cartier et de La Côte-de-Beaupré).

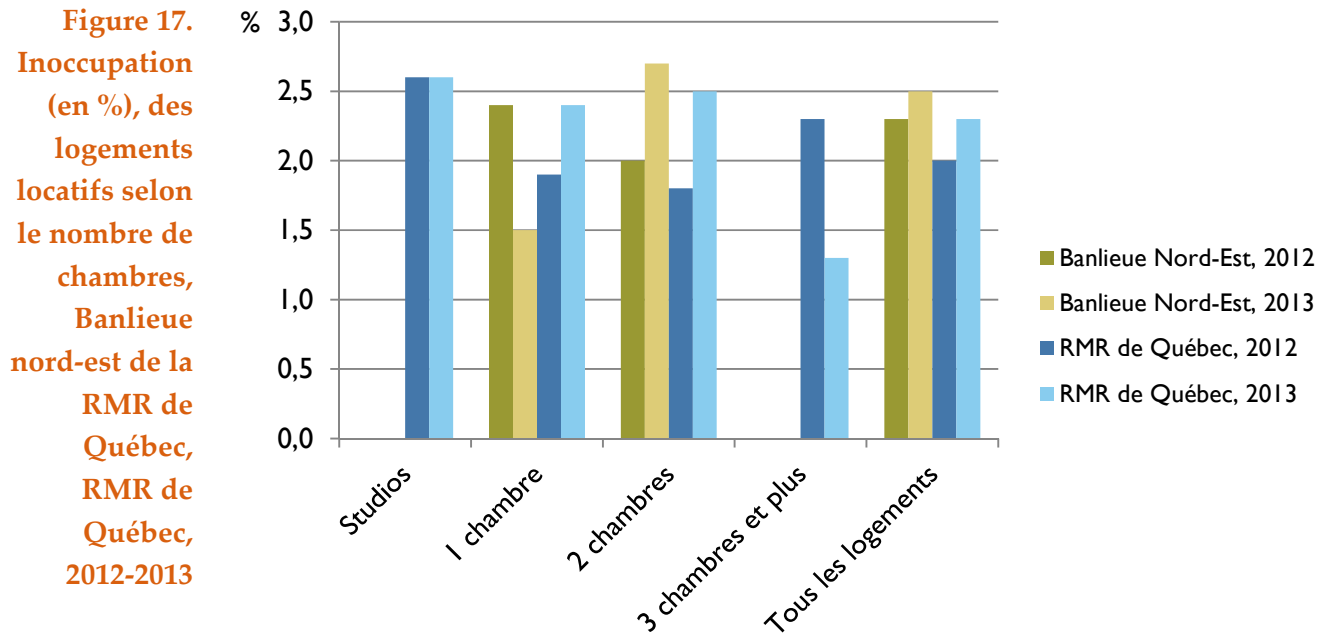
son rapport publié à l'automne 2012, que « les régions de Saguenay et de Québec présentent encore les plus faibles taux d'inoccupation parmi les RMR (2 %) » (SCHL, 2012). Selon la SCHL (2011), le taux d'inoccupation des logements locatifs a tout de même connu une hausse au cours des quatre dernières années à l'échelle de la région métropolitaine de Québec.

Dans son rapport sur le marché locatif publié en 2012, la SCHL présente des données sur la RMR de Québec. Les zones définies par la SCHL ne correspondent pas exactement aux limites des arrondissements et des MRC de la région, il est tout de même possible d'établir certains parallèles entre les deux découpages géographiques de la région. La carte de la RMR de Québec, divisée selon les

zones définies par la SCHL, est présentée à l'Annexe 8. Une partie de la MRC de La Côte-de-Beaupré est intégrée à la zone *Banlieue nord-est de la RMR de Québec*. (SCHL, 2013b)

Afin de comprendre la disponibilité des logements ayant le potentiel de répondre aux besoins des personnes âgées, il est important de connaître le contexte locatif dans son ensemble. Celui-ci peut parfois être en mesure de répondre aux besoins de la clientèle âgée autonome.

Dans le cas de la Banlieue nord-est de la RMR de Québec, le marché locatif général s'est légèrement détendu entre 2012 et 2013, les logements étant un peu plus disponibles en 2013, comme le montre la Figure 17 (Données complètes à l'Annexe 10). Notons que la SCHL n'a pas publié de données en 2012 pour les logements de 3 chambres, ni pour les studios, dans la zone Banlieue nord-est de la RMR de Québec, ni pour la zone Capitale-Nationale rurale, pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.



*Note :* Pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique, certaines données ne sont pas fournies par la SCHL.

*Source :* SCHL (2012b). *Rapport sur le marché locatif*, p.10. Dans ce document, la SCHL fait référence à cette zone comme étant Beauport, Boischatel, île d'Orléans et autres.

Le taux d'inoccupation pour l'ensemble des logements de la zone Banlieue nord-est atteignait 2,3 % en 2012 et 2,5 % en 2013. Ce sont les studios qui ont le plus fort taux d'inoccupation en 2013 (4,9 %). Cela en fait le type de logement le plus disponible de la zone. Le phénomène est le même à l'échelle de la RMR, puisque les studios montrent un taux de 2,6 % d'inoccupation, le plus élevé de tous les types de logement dans la RMR de Québec.

La **Banlieue nord-est (zone 7)** comprend les zones définies par la SCHL : Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval, Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer et l'île d'Orléans.

Les logements les moins disponibles en 2013 sont les logements d'une chambre dans la zone Banlieue Nord-Est puisqu'ils présentent le plus faible taux d'inoccupation à 1,5%.

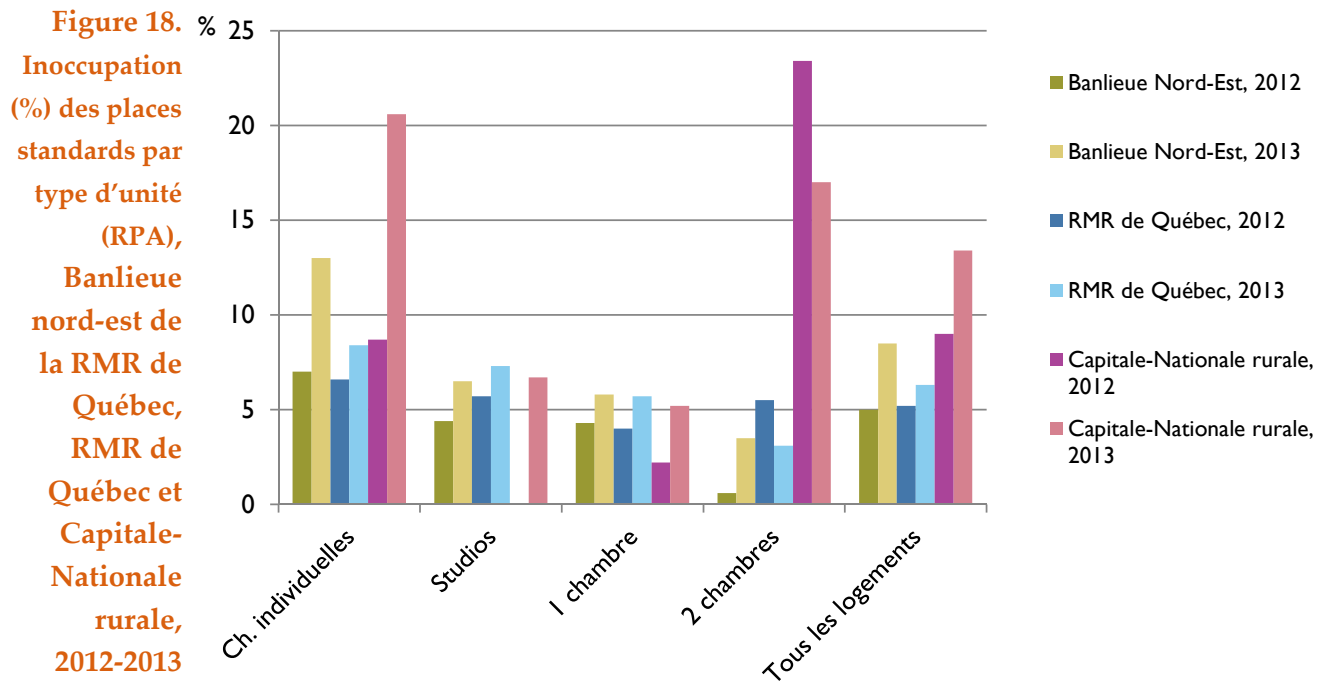
Dans la RMR de Québec, ce sont les logements de 3 chambres qui affichaient le taux d'inoccupation le moins élevé, soit 1,3 %. En 2013, pour tous les types de logements, tant dans la RMR que dans la zone de la Banlieue Nord-Est, les taux d'inoccupation se

situent en deçà du niveau d'équilibre généralement reconnu de 3 % (IRIS, 2006). Ce seuil devrait normalement permettre à la fois aux propriétaires de louer rapidement et aux locataires de trouver rapidement un logement.

### Taux d'inoccupation dans les RPA

En ce qui a trait aux résidences pour les personnes âgées, le taux d'inoccupation des places standards en résidences privées pour aînés (RPA) a légèrement augmenté au Québec en 2013, selon les données de la SCHL. Ce taux atteignait 8,7 % en février 2013, une légère hausse par rapport à la même période l'année précédente (8,4 %).

La RMR de Québec présentait un taux d'inoccupation des places standards estimé à 6,3 % en 2013, ce qui représente une légère détente par rapport au taux de 2012 qui n'atteignait que 5,2 %. Le taux d'inoccupation a augmenté dans tous les types d'unités, sauf pour les unités locatives de deux chambres. La SCHL affirme que parmi les grands centres urbains de la province, c'est la RMR de Québec qui présente les conditions de marché les plus serrées. (SCHL, 2013b).



*Note :* Pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique, certaines données ne sont pas fournies par la SCHL.

*Source :* SCHL, *Rapport sur les résidences pour personnes âgées*, 2013, page 8.

Dans la banlieue nord-est de la RMR de Québec ainsi que dans la zone Capitale-Nationale rurale, le marché des RPA offrait une plus grande disponibilité de logements en 2013 qu'en 2012, comme le montre la Figure 18, tout particulièrement pour les chambres individuelles. Dans l'ensemble, la RMR présentait en 2013 des taux

d'inoccupation de 6,3 %, la Banlieue Nord-Est se situait à 8,5 %, alors que dans la zone Capitale-Nationale rurale, ce taux atteignait 13,4 %. Cela suggère que c'est dans cette dernière zone que les places standards en RPA étaient les plus disponibles.

Le temps d'attente pour accéder à un logement social est très variable selon le lieu, l'état du marché de location de même que la situation et l'âge de la personne. Les temps d'attente influencent nécessairement la disponibilité des habitations pour les personnes âgées. En ce qui concerne les Habitations à loyer modique (HLM), le délai moyen d'attente pour avoir un logement dans un HLM, au niveau provincial, était d'environ 4 ans (ROHQ, 2012). Aucune donnée spécifique à la MRC de La Côte-de-Beaupré n'est disponible à ce sujet.

Par contre, lors d'une visite effectuée en 2013, des responsables de résidences situées dans la Côte-de-Beaupré ont affirmé qu'il n'y a pas de listes d'attente pour leurs résidences, ou que s'il y en a une, elle est davantage théorique que pratique. En effet, selon eux, la plupart des gens qui désirent venir s'y installer trouvent ce dont ils ont besoin au moment où ce besoin se fait sentir.

Dans l'ensemble de la RMR de Québec, le marché des chambres avec soins assidus s'est resserré. Le taux d'inoccupation des RPA, qui avait atteint 11,7 % en 2009 et 7,1 % en 2010, a chuté à 2,1 % en 2011, à 1,3 % en 2012 et se situe à 1,5 % en 2013 pour la RMR de Québec.

## 2.5 ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE DES HABITATIONS

Les aînés n'ont pas tous les mêmes capacités économiques pour accéder à un logement adapté à leurs besoins. Afin d'améliorer l'accès à ces logements, plusieurs programmes

« Le **taux d'effort** est la proportion du revenu brut du ménage consentie pour payer la totalité des coûts du logement comprenant le loyer de base et l'ensemble des autres frais. On considère généralement que les ménages sont confrontés à une situation financière difficile lorsque leur taux d'effort est égal ou supérieur à 30 %. » (Dagenais, 2006)

Le **taux d'effort médian** représente la proportion qui sépare la population en deux groupes égaux; la moitié débourse plus que la proportion médiane de leur revenu pour se loger, et l'autre moitié débourse un montant moindre que cette médiane. Cela signifie que dans l'ensemble du Québec, la moitié des personnes locataires âgées de 85 ans et plus utilisent plus de 34,9 % de leurs revenus pour se loger (Tableau 15).

gouvernementaux offrent un soutien financier aux personnes et aux ménages démunis. Par exemple, les programmes *AccèsLogis* et *Supplément au loyer* de la SHQ facilitent l'accès au logement à des personnes à faible revenu (Portail Québec, 2013). Ces programmes ont été mentionnés par des informateurs clés de plusieurs secteurs de la Capitale-Nationale comme contribuant à l'accès au logement des personnes âgées.

La SCHL considère le *coût du logement* comme le montant mensuel déboursé par les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Des frais peuvent s'ajouter pour les services particuliers choisis par le locataire (comme

l'accès à des services de câblodistribution). Un des indices du poids que ces coûts représentent pour le budget familial est le taux d'effort médian. Celui-ci indique la proportion du revenu que le ménage consacre aux coûts du logement. Le Tableau 15 présente avec plus de détails le taux d'effort médian des MRC de la Capitale-Nationale, pour les ménages propriétaires et les ménages locataires. Pour des raisons de confidentialité, certaines données ne sont pas fournies (nd) par Statistique Canada et par la SHQ.

Selon les dernières données publiées par la SHQ (2010), ce taux se situait à 14,0 % en 2006 pour les ménages privés de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Il s'établissait à 13,2 % pour les personnes âgées de 65 à 74 ans, à 14,7 % pour les 75 à 84 ans, et à 18,2 % pour les 85 ans et plus. Les données indiquent donc que le taux d'effort des ménages privés d'âinés augmente avec l'âge, et ce, tout mode d'occupation confondu. Les locataires présentent de plus un taux d'effort plus élevé que celui des propriétaires. Les locataires âgés de 65 à 74 ans de la MRC consacrent en effet 26,0 % de leurs revenus pour leur logement. Mais, et c'est une particularité de cette MRC, ce taux diminue à 14,4 % pour les locataires âgés de 85 ans et plus (SHQ, 2010).

**Tableau 15. Taux d'effort médian (%) des ménages privés selon l'âge du principal soutien, et le mode d'occupation du logement, Capitale-Nationale, 2006**

| Lieu                           | Tous les ménages<br>(+ de 15 ans) |      |      | 65-74 ans |      |      | 75-84 ans |      |      | 85 ans et plus |      |      |
|--------------------------------|-----------------------------------|------|------|-----------|------|------|-----------|------|------|----------------|------|------|
|                                | T                                 | P    | L    | T         | P    | L    | T         | P    | L    | T              | P    | L    |
| Le Québec                      | 17,4                              | 14,1 | 23,7 | 17,3      | 12,3 | 26,9 | 20,0      | 13,6 | 29,8 | 26,1           | 15,8 | 34,9 |
| Capitale-Nationale<br>(région) | 17,2                              | 13,9 | 22,6 | 17,1      | 12,2 | 26,4 | 21,0      | 13,5 | 28,8 | 29,5           | 15,2 | 38,6 |
| MRC de Charlevoix              | 14,7                              | 13,8 | 19,1 | 11,4      | 10,6 | 20,5 | 17,6      | 17,0 | 17,4 | 24,0           | 24,8 | 23,8 |
| MRC de Charlevoix-Est          | 14,6                              | 12,7 | 20,0 | 11,9      | 12,4 | 26,0 | 17,0      | 13,5 | 30,2 | 17,7           | nd   | 38,8 |
| MRC de La Côte-de-Beaupré      | 14,0                              | 13,6 | 18,9 | 13,2      | 11,5 | 26,0 | 14,7      | 13,1 | 27,9 | 18,2           | 19,1 | 14,4 |
| MRC de La Jacques-Cartier      | 15,0                              | 15,2 | 13,4 | 14,0      | 13,7 | nd   | 12,5      | 12,5 | 10,1 | 7,9            | 7,1  | nd   |
| MRC de L'Île-d'Orléans         | 12,4                              | 11,5 | 17,3 | 9,2       | 8,7  | 15,8 | 10,6      | nd   | 30,9 | nd             | nd   | nd   |
| MRC de Portneuf                | 13,9                              | 13,3 | 20,9 | 15,0      | 12,7 | 24,3 | 15,5      | 13,4 | 24,0 | 20,7           | 15,2 | 27,4 |
| Québec (TÉ)                    | 17,6                              | 13,8 | 22,8 | 18,4      | 12,6 | 26,6 | 23,0      | 12,9 | 30,4 | 32,5           | 14,3 | 38,9 |

Notes : **Tous les ménages** : Ensemble des ménages privés québécois (+ de 15 ans); **T** : Taux d'effort médian pour l'ensemble des ménages privés; **P** : Taux d'effort médian des ménages privés propriétaires; **L** : Taux d'effort médian des ménages privés locataires; **nd** : données non disponibles ou non indiquées pour raison de confidentialité.

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2006*, compilation spéciale pour le compte de la SHQ, tableau no. 21.

## Coûts des places standards, RPA

Selon un récent rapport de la SCHL (2013b), le loyer mensuel moyen des places standards se situe à 1 520 \$ pour l'ensemble du Québec en 2013. La même année, dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, le loyer moyen pour une place standard s'élevait à 1 600 \$. Les coûts d'un logement avec une chambre s'élèvent à 1 558 \$, alors qu'ils atteignent 1 916 \$ pour un logement avec 2 chambres. Le secteur comprenant Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge et Saint-Augustin affiche le loyer moyen le plus élevé (1 914 \$) alors que le secteur Ouest de la Rive-Sud présente le loyer le moins élevé (1 352 \$). Sur la Rive-Nord, c'est le secteur Québec – Basse-ville qui présente les loyers les plus bas (1 376 \$). (SCHL, 2013b)

Une **place standard** est une place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Une **chambre avec soins assidus** est une chambre offrant au moins une heure et demie de soins par jour. (SCHL, 2013b)

De façon générale, dans la zone de la RMR appelée Banlieue nord-est qui inclut une partie de la MRC de La Côte-de-Beaupré, les loyers moyens sont moins élevés que dans l'ensemble de la RMR de Québec. Par exemple, le coût d'une place standard dans un logement de type studio s'élève à 1 418 \$ dans la zone Banlieue nord-est, ce qui représente 212 \$ de moins que la moyenne de l'ensemble de la RMR de Québec. Cette différence en faveur de la région à laquelle

appartient la MRC de La Côte-de-Beaupré ne se transpose pas aux logements avec une chambre (1 616 \$ dans la zone Banlieue nord-est, par rapport à 1 558 \$ dans la RMR); la différence est négligeable (1 894 \$ par rapport à 1 916 \$) pour les logements avec 2 chambres. En résumé, il n'y a que dans les studios qu'il existe un coût nettement en dessous de la moyenne régionale.

## Coûts des logements privés

Le Tableau 16 présente le coût médian des logements privés en 2006, tel que compilé par la Société d'habitation du Québec pour l'ensemble des ménages privés (15 ans et plus) (SHQ, 2010c). En 2006, le coût médian que devait déboursier un propriétaire de la MRC de La Côte-de-Beaupré était de 583 \$ par mois, alors que les ménages locataires devaient déboursier un coût médian de 467 \$.

Cela signifie que les ménages propriétaires déboursent 116 \$ de plus que les ménages locataires et suit la tendance de la région de la Capitale-Nationale où les ménages propriétaires paient 139 \$ de plus que les ménages locataires. Étant donné que les données disponibles à la Société d'habitation du Québec remontent à 2006 et que certains secteurs de la MRC de La Côte-de-Beaupré présentent une faible densité, il est possible que les coûts illustrés ne reflètent pas fidèlement la réalité actuelle.

**Tableau 16. Coût médian des logements privés selon le mode d'occupation, Capitale-Nationale, 2006**

| Lieu                      | Propriétaires<br>(\$ CA) | Locataires<br>(\$ CA) | Écart entre propriétaires<br>et locataires |
|---------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------------------------|
| Le Québec                 | 717 \$                   | 566 \$                | 151 \$                                     |
| Capitale-Nationale        | 700 \$                   | 561 \$                | 139 \$                                     |
| MRC de Charlevoix         | 451 \$                   | 459 \$                | -8 \$                                      |
| MRC de Charlevoix-Est     | 466 \$                   | 481 \$                | -15 \$                                     |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 583 \$                   | 467 \$                | 116 \$                                     |
| MRC de La Jacques-Cartier | 834 \$                   | 551 \$                | 283 \$                                     |
| MRC de L'Île-d'Orléans    | 476 \$                   | 600 \$                | -124 \$                                    |
| MRC de Portneuf           | 500 \$                   | 425 \$                | 75 \$                                      |
| Québec (TÉ)               | 741 \$                   | 572 \$                | 169 \$                                     |

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*, compilation spéciale pour la SHQ, tab. no. 15.

Les coûts de logements de la MRC, tant pour les locataires que les propriétaires, sont inférieurs à ceux de la moyenne du Québec et de la région de la Capitale-Nationale. Le coût médian déboursé par les ménages propriétaires de la MRC de La Côte-de-Beaupré était de 134 \$ de moins que le coût médian pour l'ensemble du Québec (717 \$). Les ménages locataires de ce secteur géographique payaient aussi moins que le Québécois moyen pour se loger, le coût médian pour les locataires de la MRC se situe à 99 \$ de moins par mois que le coût de location médian du Québec (566 \$).

**Tableau 17. Mode d'occupation des logements, ménages privés, MRC de La Côte-de-Beaupré, 2006**

| Lieu                      | Nombre total de<br>ménages privés<br>N | Propriétaires |        | Locataires |        |
|---------------------------|----------------------------------------|---------------|--------|------------|--------|
|                           |                                        | N             | %      | N          | %      |
| Le Québec                 | 3 185 680                              | 1 917 735     | 60,2 % | 1 267 940  | 39,8 % |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 9 390                                  | 7 520         | 80,1 % | 1 870      | 19,9 % |
| Beaupré                   | 1 225                                  | 860           | 70,2 % | 365        | 29,8 % |
| Boischatel                | 1 930                                  | 1 755         | 90,9 % | 175        | 9,1 %  |
| Château-Richer            | 1 525                                  | 1 305         | 85,6 % | 220        | 14,4 % |
| L'Ange-Gardien            | 1 200                                  | 1 000         | 83,3 % | 200        | 16,7 % |
| Sainte-Anne-de-Beaupré    | 1 215                                  | 735           | 60,5 % | 480        | 39,5 % |
| Saint-Ferréol-les-Neiges  | 1 125                                  | 970           | 86,2 % | 155        | 13,8 % |
| Saint-Joachim             | 555                                    | 440           | 79,3 % | 115        | 20,7 % |
| Saint-Tite-des-Caps       | 610                                    | 450           | 73,8 % | 160        | 26,2 % |

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*, compilation spéciale pour le compte de la SHQ (CO-0612), tableau no. 5 et (CO-1049), tableau no. 27; calculs de la SHQ (2011). Le total de la MRC constitue la somme des municipalités qui la composent.

Tout comme les habitants de nombreuses régions rurales, la majorité de la population de La Côte-de-Beaupré est propriétaire de son logement (Tableau 17). En 2006, le taux de propriété de la MRC de La Côte-de-Beaupré se situe à 80,1 %. À titre de comparaison, la même année, il s'établit à 58,4 % dans la région de la Capitale-Nationale et à 60,2 % au Québec. Les proportions de locataires sont les plus importantes à Sainte-Anne-de-Beaupré (39,5 %), à Beaufort (29,8 %) et à Saint-Tite-des-Caps (26,2 %).

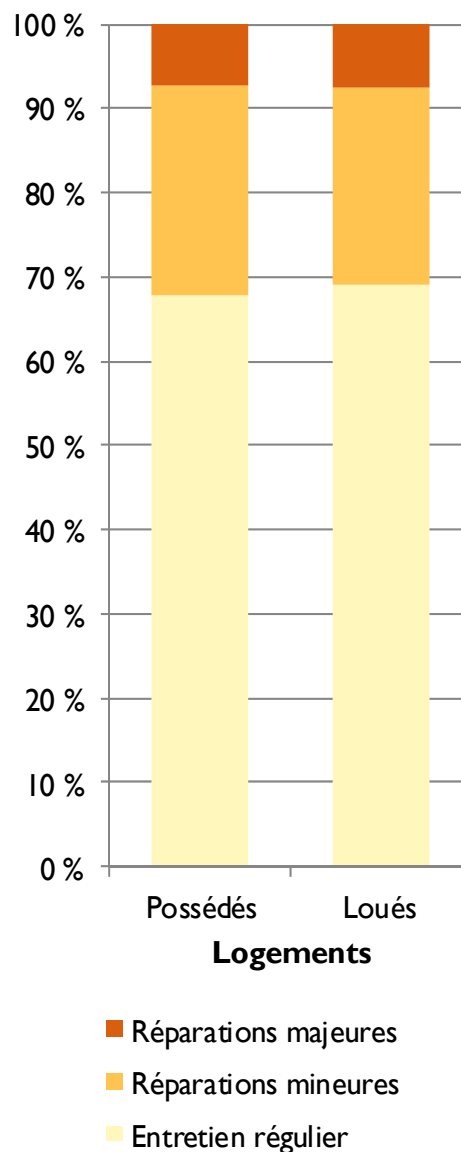
En 2006, parmi les 1 870 ménages locataires de la MRC de La Côte-de-Beaupré, 220 ménages sont soutenus par une personne âgée entre 65 ans et 74 ans, 245 par une personne âgée de 75 ans et plus. Cela signifie que 24,9 % des ménages locataires sont formés de personnes ayant 65 ans et plus. (SHQ, 2010)

## 2.6 ACCEPTABILITÉ DES HABITATIONS

Une fois que l'accès économique aux logements a été exploré, il importe de se pencher sur l'acceptabilité des habitations. Un des concepts centraux pour définir l'acceptabilité d'un lieu est celui de *besoins impérieux*, tels que définis par la SCHL:

« On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité [sic]) et si 30 % de

**Figure 19. Besoins de réparations estimés par les propriétaires et les locataires, MRC de La Côte-de-Beaupré**



Source : SHQ (2009). Compilation spéciale pour la SHQ de données de Statistique Canada, *Recensement 2006*, effectuée en 2010, tableau no. 36, calculs de la SHQ.

son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité. » (SCHL, 2012)

Selon cette définition, la SCHL considère qu'un logement : est de qualité convenable s'il ne nécessite pas de réparations majeures; est abordable si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt; et, est de taille convenable s'il comprend suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage.

Selon les données de 2006 pour l'ensemble du Québec, la proportion de ménages en situation de besoins impérieux en matière de logement s'élevait à 11 % en milieu urbain et à 7 % en milieu rural (SHQ, 2009). Dans la RMR de Québec, cette proportion s'était élevée à 14 % en 1996, et avait diminué à 9 % en 2006.

Afin d'évaluer si les logements sont de qualité convenable, la SHQ effectue des études rapportant les besoins de réparations, tels qu'estimés par les locataires et les propriétaires. Selon les données les plus récentes disponibles sur le sujet, soit celles de 2006, 25 % des logements loués nécessiteraient des réparations mineures, alors que 8 % auraient besoin de réparations majeures dans la Capitale-Nationale. Dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, ce sont 23,3 % des logements loués qui auraient besoin de réparations mineures, alors que 7,5 % d'entre eux auraient besoin de réparations majeures (Figure 19). Dans la Capitale-Nationale, ces estimations s'élèvent à 25 % pour les réparations mineures et à 8 % pour les réparations majeures.

En ce qui concerne les logements des propriétaires de la MRC de La Côte-de-Beaupré, 24,8 % d'entre eux évaluent que de leurs propriétés auraient besoin de réparations mineures et 7,3 % de réparations majeures. Ces taux cadrent avec ceux recueillies par les ménages locataires. L'Annexe 11 présente des données plus détaillées sur les besoins en réparation.

#### POINTS SAILLANTS – LES HABITATIONS DES AÎNÉS

- 90 % des personnes âgées de 65 ans et plus font partie de ménages privés.
- Alors que la moitié (49,4 %) des personnes de 65 ans et plus en ménage privé au Québec vit dans des maisons individuelles, cette proportion atteint 69,7 % dans le secteur de la MRC de La Côte-de-Beaupré. La majorité des municipalités de la MRC témoignent de ce phénomène, sauf Sainte-Anne-de-Beaupré où le taux de propriété se situe à 55,9 %.
- Dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, les aînés tendent, en prenant de l'âge, à vivre davantage dans d'autres types de logement que des maisons individuelles.

## POINTS SAILLANTS – LES HABITATIONS DES AÎNÉS (SUITE)

- 16 habitations collectives pour aînés offrent 578 unités locatives dans ce type d'habitation collective dans la MRC de La Côte-de-Beaupré. 65,4 % de ces unités sont offertes en RPA et 23,9 % en HLM. Boischatel concentre une partie de l'offre de ce type de logement.
- Dans cette MRC, les aînés ne vivent pas dans des immeubles de 5 étages ou plus.
- Les sept RPA présentes sur le territoire offrent l'ensemble des services recensés.
- Trois programmes gouvernementaux de soutien financier contribuent à améliorer l'accès au logement pour les personnes âgées plus démunies économiquement (*AccèsLogis*, *Logement abordable* et *Supplément au loyer*).
- La proportion de logements nécessitant des réparations majeures est faible, tant pour les logements locatifs, que les propriétés privées.
- Les taux d'inoccupation des logements locatifs sont faibles dans la région de la Capitale-Nationale, et se situent à 2,3 % dans la zone Banlieue nord-est de la RMR de Québec, qui comprend une partie de la MRC de La Côte-de-Beaupré.
- Dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, le taux d'effort médian des ménages privés tend à augmenter avec l'âge chez les aînés, surtout pour les ménages propriétaires. Toutefois, le taux d'effort des ménages locataires âgés de 85 ans et plus se situe à la moitié (14,4 %) du taux d'effort des 75-84 ans (27,9 %). Cela est nettement en dessous du taux d'effort identifié chez les locataires de la Capitale-Nationale du même âge (38,6 %) et du Québec (34,9 %).
- De façon générale, le coût médian déboursé par les ménages propriétaires de la MRC de La Côte-de-Beaupré est moins élevé que le coût médian dans la région de la Capitale-Nationale et dans l'ensemble du Québec. Les ménages locataires de ce secteur géographique paient en moyenne moins que le reste du Québec pour se loger.

### 3. L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES

L'environnement de services fait référence aux ressources présentes dans le milieu où les aînés habitent. Quels sont les services auxquels ils peuvent accéder? Peuvent-ils accomplir leurs activités ou continuer à jouer leurs rôles sociaux? Existe-t-il des lieux publics auxquels ils peuvent accéder pour socialiser?

Ce chapitre traite de l'accessibilité géographique à différents services, lieux et commerces. Plus particulièrement, il est question de la présence d'espaces verts et d'équipements récréatifs; des espaces de participation sociale, communautaires et de loisirs offerts dans la région; de l'accès à des services de transport collectif; de la présence de services de santé et de services sociaux; de l'accès à des commerces alimentaires; ainsi qu'à la présence de centres commerciaux et autres services dans la MRC de La Côte-de-Beaupré.

#### 3.1 ESPACES VERTS, PARCS ET ÉQUIPEMENTS

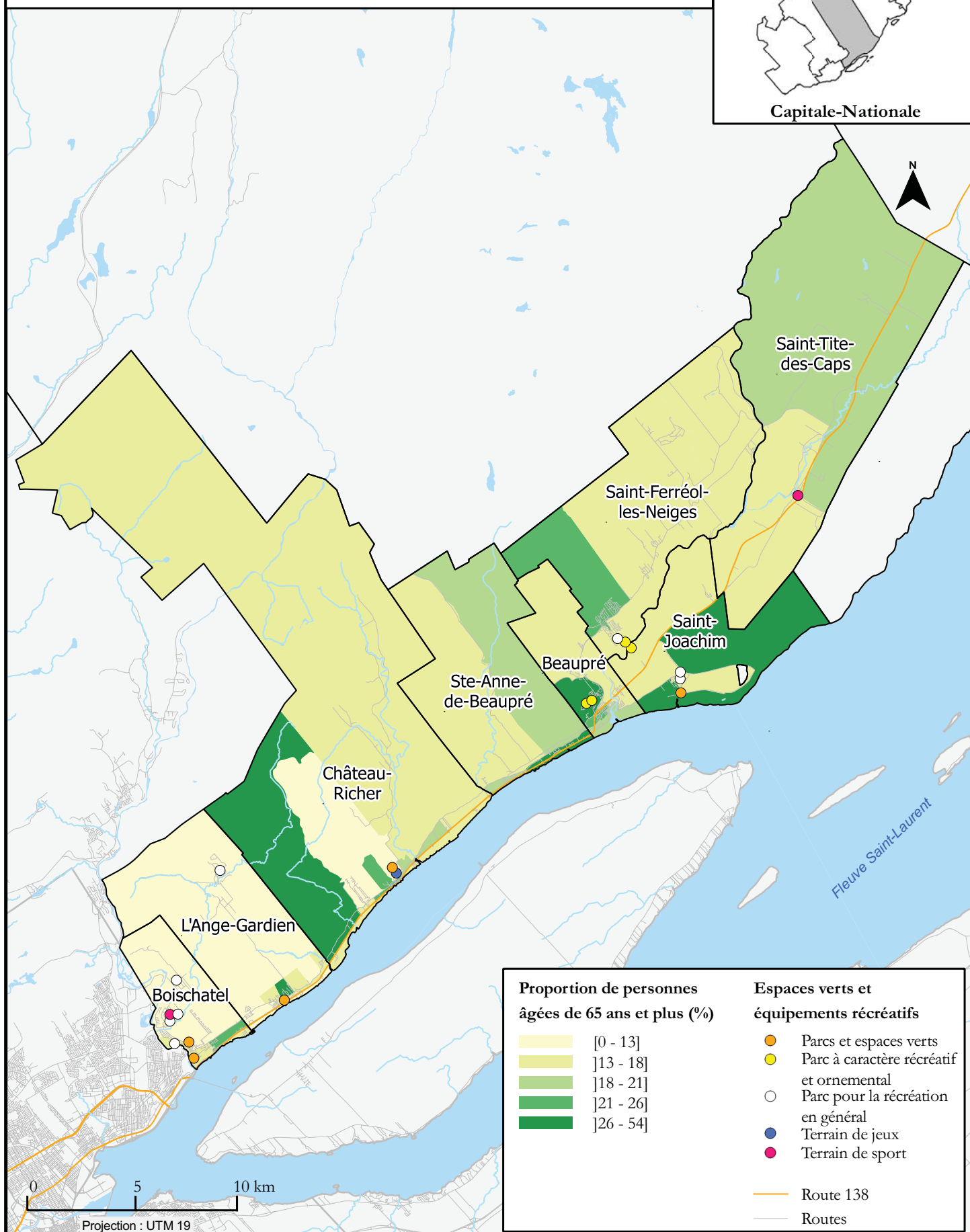
Les espaces et les parcs publics contribuent à créer un espace où il fait bon vivre. Leur accessibilité augmente la qualité de vie des personnes qui demeurent à proximité. Selon Stephen Vida de l'INSPQ (2011), la présence d'espaces verts est associée à plusieurs effets positifs sur la santé physique et mentale de la population. La carte de la Figure 20 présente l'emplacement des espaces verts parcs et équipements de l'arrondissement de la MRC de La Côte-de-Beaupré, tels que dénombrés par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour tracer le portrait des différents territoires québécois. Cette instance est devenue le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) au mois d'avril 2014. Dans le cadre de ce projet, la dénomination MAMROT a été maintenue.



Il doit être noté qu'il existe certains espaces verts d'initiative privée qui sont fréquentés par la population. Ces espaces peuvent ne pas avoir été inclus dans la source de données consultée. Dans le contexte de ce projet, et dans le but de faciliter la comparaison entre les différents secteurs géographiques à l'étude, les espaces verts, parcs et équipements ont été regroupés en utilisant les définitions contenues par les Codes d'utilisation des biens-fonds (CUBF) (MAMROT, 2013), et qui sont utilisées par le MAMROT. Les données proviennent de l'INSPQ, plus particulièrement de leur indicateur de l'accessibilité aux services. Bien que plusieurs municipalités recensent un plus grand nombre de parcs et espace verts que ceux identifiés dans ces données, il n'existe pas de banque de données uniforme présentant tous les parcs et espaces verts de la région. D'autre part, il doit être mentionné que la base de données du MAMROT ne contient que les parcs de juridiction municipale.

Les **parcs, espaces verts et équipements** décrits dans ce document comprennent les lieux aménagés tels que des **Équipements récréatifs** dont les *terrains de jeux*. Ces

**Figure 20. Carte des espaces verts, parcs et équipements, MRC de La Côte-de-Beaupré**



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval, en collaboration avec l'IVPSA, Janvier 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)  
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

derniers peuvent « comprendre les activités suivantes sans être restreint à l'une d'elles : pique-nique, plage, piste de bicyclettes, sport, camping et autres activités récréatives. Le *Terrain de sport* comprend « un terrain de jeux, des pistes pour les compétitions et les sports; il peut y avoir des gradins; il est codifié séparément lorsqu'il est indépendant d'une autre activité. » Ainsi, les espaces verts sont nommés « terrains de sport » lorsqu'ils sont consacrés à l'activité sportive et qu'ils ne sont pas utilisés pour des activités récréatives ou de loisirs d'une autre nature. Le *Parc à caractère récréatif et ornemental* s'inscrit dans la catégorie **Espaces verts**. Ce type de parc est « aménagé pour les loisirs en raison de la beauté du site; on peut y trouver des plages, des jeux pour enfants, des monuments et des statues. » Le *Parc pour la récréation en général* « peut comprendre les activités suivantes sans être restreint à l'une d'elles : pique-nique, plage, piste de bicyclettes, sport, camping et autres activités récréatives. » (MAMROT, 2013)

Ainsi, selon les données de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ, 2012) et basé sur ses définitions, la MRC de La Côte-de-Beaupré offre à ses résidents une vingtaine d'espaces verts et de parcs. (Figure 20). Ils sont principalement situés le long du Fleuve Saint-Laurent, dans les milieux plus densément peuplés.

Dans le cadre d'une démarche visant à répertorier les parcs et infrastructures, et utilisant un logiciel appelé « Parc-O-Mètre », le regroupement de partenaires *Côte à Côte en action*, en collaboration avec les municipalités de la MRC, a effectué un recensement des parcs présents dans la MRC de la Côte-de-Beaupré en 2014. Cette recension s'inscrit dans la vision de cet organisme qui est de « rendre accessible et promouvoir auprès de la population de La Côte-de-Beaupré toutes les ressources et les installations pour aider celle-ci à acquérir et consolider de saines habitudes de vie. » (Côte à Côte en action, 2014) La recension a permis d'identifier 27 parcs, dont 10 sont situés à Boischatel, 5 à Saint-Ferréol-les-Neiges et 4 à L'Ange-Gardien.

Un informateur clé mentionnait que les pistes cyclables sont ouvertes aux personnes à mobilité réduite et aux triporteurs. Toutefois, quand l'achalandage est important et que les cyclistes circulent rapidement, l'utilisation des pistes devient plus dangereuse.

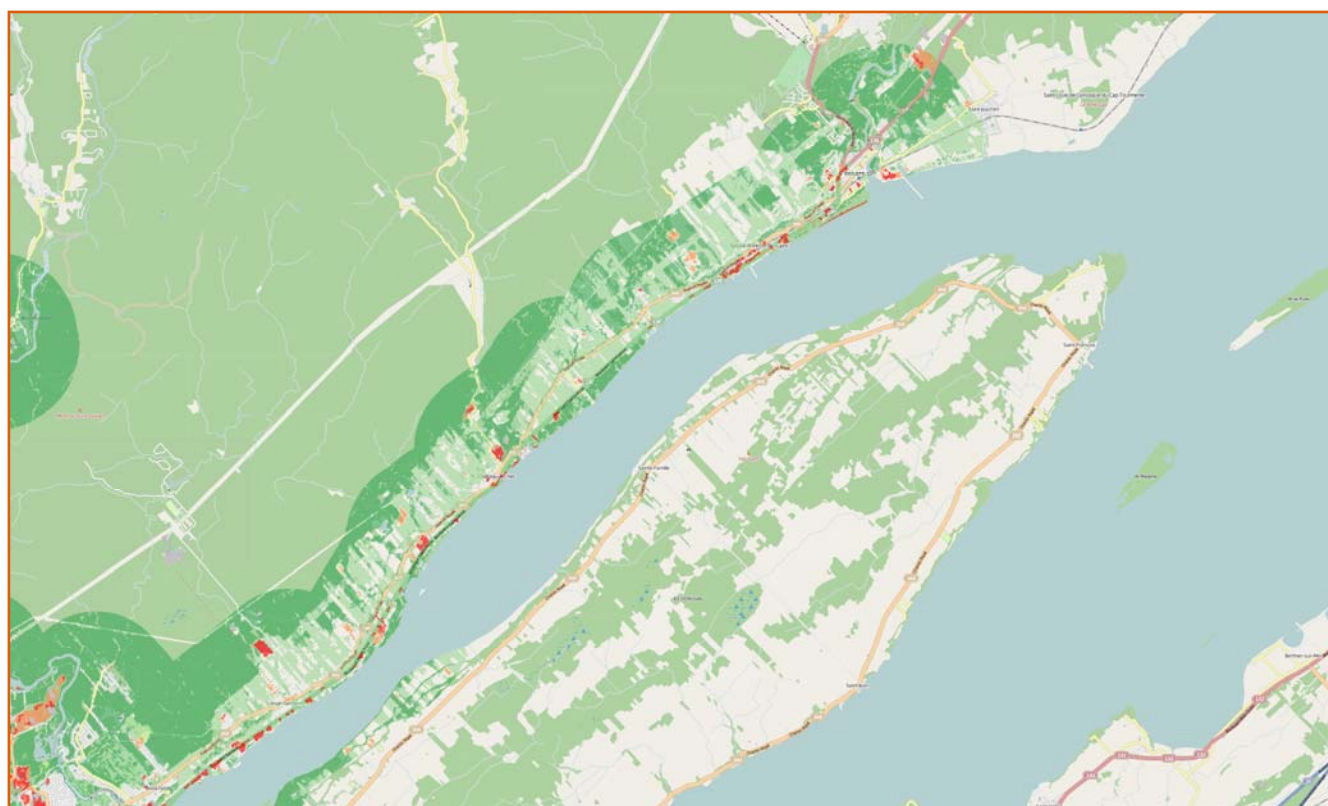
Le nord de la MRC (présenté en partie sur la carte) est occupé par le TNO de Lac-Jacques-Cartier qui est essentiellement sous couvert forestier. C'est dans ce TNO que se trouve la Réserve faunique des Laurentides, le Parc national de la Jacques-Cartier, la Forêt Montmorency et les terres du Séminaire de Québec. Le TNO Sault-au-Cochon qui se trouve le long du Fleuve Saint-Laurent est marqué par la présence du Sentier des Caps de Charlevoix et la Réserve faunique du cap Tourmente.

## Îlots de chaleur

« Quand il fait chaud, il fait plus chaud dans les villes que dans les campagnes environnantes. L'expression *îlots de chaleur urbains* désigne cette différence de température. » (INSPQ, 2001) L'Institut national de santé publique du Québec indique que la « température dans les villes peut atteindre jusqu'à 12 °C de plus que dans les régions aux alentours. » (INSPQ, 2001) Ces zones plus chaudes affectent tout particulièrement les personnes âgées, puisqu'elles sont « prédisposées à des troubles liés à la chaleur, notamment en raison des changements physiologiques associés au vieillissement. » (Giguère, 2009)

En contribuant à la création de « smog », à la diminution de la qualité de l'air à l'intérieur des habitations, en augmentant les risques de malaises plus ou moins graves, ce phénomène contribue à complexifier la réalité des personnes âgées vivant dans ces secteurs.

**Figure 21. Carte des îlots de chaleur, MRC de La Côte-de-Beaupré, 2011**



Légende : ■ Plus frais; ■ Frais; ■ Chaud; ■ Très Chaud

Source : Institut national de santé publique du Québec (2014). *Îlots de chaleur/fraîcheur urbains et température de surface*. Consulté en ligne le 17 janvier 2014 à <http://www.donnees.gouv.qc.ca/?node=/donnees-details&id=2f4294b5-8489-4630-96a1-84da590f02ee> et à <http://geoegl.msp.gouv.qc.ca/golocmsp/?id=temperature>

En tant que région rurale, la MRC de La Côte-de-Beaupré profite d'un environnement généralement frais pendant la période estivale. Certains habitants de la MRC subissent les effets des îlots de chaleur, mais comme le montre la Figure 21, la présence de zones « chaudes » et « très chaudes » se limite à quelques secteurs restreints au centre des municipalités et la MRC bénéficie de nombreux espaces identifiés par l'INSPQ comme étant « frais » et « plus frais ».

### 3.2 ESPACES DE PARTICIPATION SOCIALE, COMMUNAUTAIRES ET DE LOISIRS

La capacité des personnes « d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer », et donc de participer socialement, constitue le cœur de la

Dans ce document, la **participation sociale** comprend : des interactions sociales se déroulant en contexte individuel et en contexte de groupe; des activités ou démarches collectives; des activités bénévoles ou de l'aide informelle; et des engagements citoyens ou militants. Autrement dit, lorsqu'une personne participe socialement, elle interagit ou effectue des activités avec d'autres.

définition de la « santé » selon la Loi sur la santé et les services sociaux (LSSS, L.R.Q., chapitre S-4.2, voir le Lexique pour plus de détails).

Afin de mieux saisir les possibilités de participation sociale offertes aux personnes âgées du secteur de la MRC de La Côte-de-Beaupré, les paragraphes suivants tracent le portrait d'espaces de participation sociale, des organismes et des lieux de rassemblement recensés (Tableau 18). La catégorie *Âge d'or* dans ce tableau comprend les regroupements d'ainés présents sur le territoire, qu'ils soient ou pas affiliés à la FADOQ. Les lieux de culte et les bibliothèques du réseau des bibliothèques de la Capitale-

Nationale sont quelques-uns des lieux où se déroulent les activités sociales organisées par la collectivité.

Les programmes PIED et VIACTIVE visent à améliorer la santé physique et sociale des aînés. « Le programme PIED (Programme Intégré d'Équilibre Dynamique), animé par un professionnel de la santé est offert gratuitement aux gens de 65 ans et plus qui sont préoccupés par les chutes ou par leur équilibre, » alors que le programme VIACTIVE, créé par Kino-Québec en 1988, s'adresse aux personnes de 50 ans et plus afin de « faire bouger les aînés gratuitement de façon sécuritaire tout en s'amusant. » (FADOQ, 2014)

Dans le cadre de ce projet, la participation des aînés dans ces associations et lieux n'a pu être documentée. Par contre, identifier ceux qui sont offerts sur le territoire peut servir de piste de réflexion ou de levier pour l'action à l'échelle locale. La carte des lieux de participation sociale et des lieux de culte est présentée à la Figure 22.

Sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, 21 lieux de participation ou clubs sociaux ont été répertoriés (Tableau 18). Les lieux de participation ont été regroupés en cinq catégories : les lieux de rassemblement des clubs de l'âge d'or (affiliés ou non à la

FADOQ); les bibliothèques du réseau des bibliothèques de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches; les centres communautaires; les lieux de culte de toute confession; et les lieux de rassemblement pour les programmes PIED et VIACTIVE.

**Tableau 18. Inventaire des espaces de participation et de loisirs, MRC de La Côte-de-Beaupré**

| Lieux de participation                      | Quantité |
|---------------------------------------------|----------|
| Âge d'Or (clubs affiliés ou non à la FADOQ) | 4        |
| Bibliothèques                               | 4        |
| Centres de jour                             | 1        |
| Lieux de culte                              | 7        |
| Viactive/ PIED                              | 4        |

Source : Compilation effectuée par l'IVPSA, 2013.

Les centres communautaires recensés dans le cadre de ce projet correspondent aux centres de loisirs ayant comme mission « de favoriser le développement holistique de la personne, de soutenir la famille et d'encourager l'implication des citoyens dans leur communauté locale, et ce, au moyen du loisir communautaire, de l'action communautaire et de l'éducation populaire. » (Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs [FQCCL], 2010)

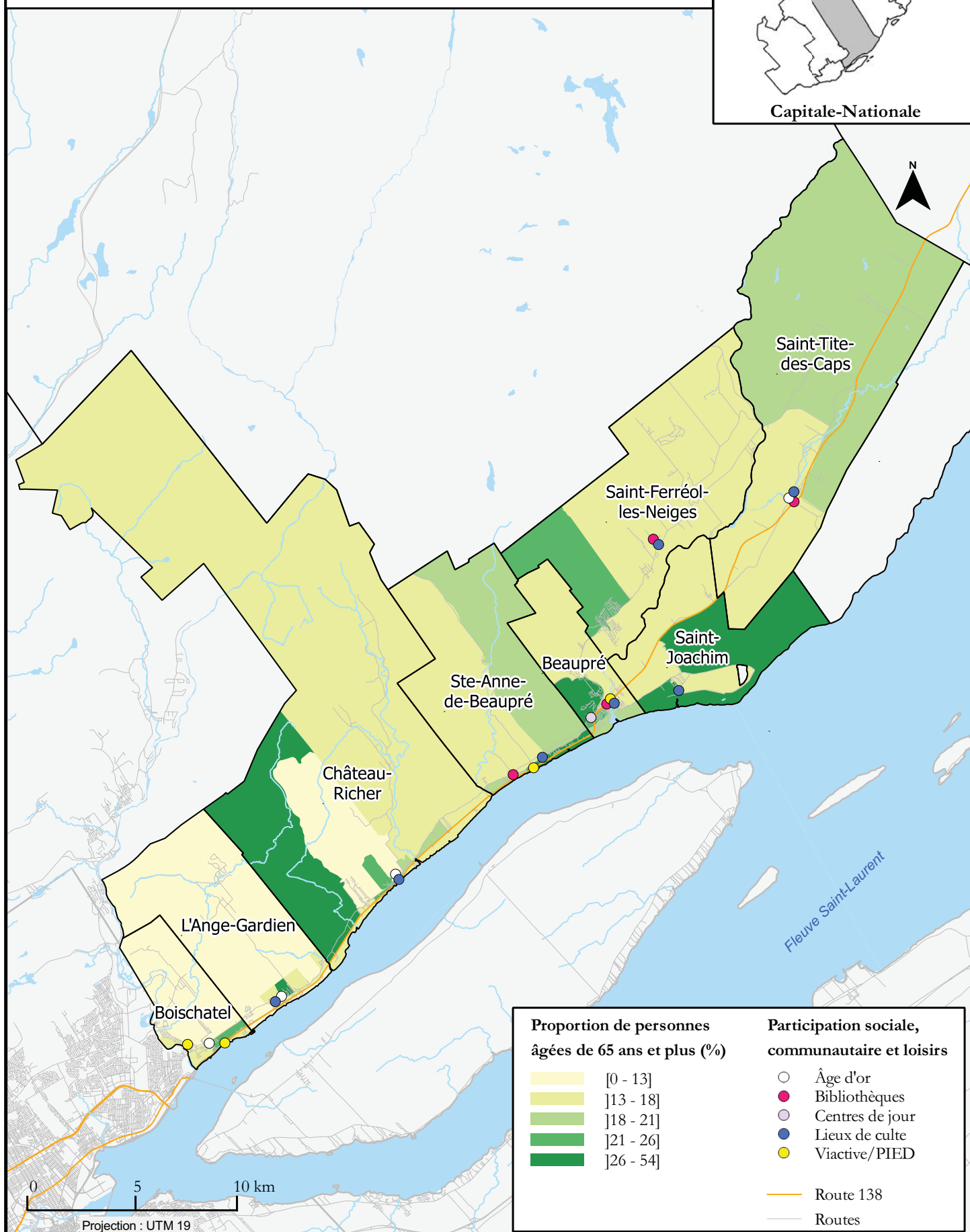
Ainsi, certains lieux agissant en tant que centres communautaires, mais n'étant pas membres de la fédération québécoise, ne figurent pas dans l'inventaire présenté ici. Les bases de données permettant leur recensement n'étaient pas disponibles pour les besoins de ce projet. Cela ne signifie toutefois pas que ces centres ne représentent pas des lieux importants de participation sociale pour la population. Aucun centre communautaire ne répond à la définition de la FQCCL dans la MRC.

**Tableau 19. Inventaire des clubs sociaux, MRC de La Côte-de-Beaupré**

| Lieu                     | AFEAS | Fermières | Lions | Chevaliers de Colomb | Kiwanis | Optimistes | Filles d'Isabelle |
|--------------------------|-------|-----------|-------|----------------------|---------|------------|-------------------|
| Beaupré                  |       |           |       | x                    |         |            | x                 |
| Boischatel               |       |           |       |                      |         |            |                   |
| Château-Richer           |       | x         |       | x                    |         |            |                   |
| Lac-Jacques-Cartier      |       |           |       |                      |         |            |                   |
| L'Ange-Gardien           |       |           |       |                      |         |            |                   |
| Sainte-Anne de Beaupré   |       | x         |       |                      |         | x          |                   |
| Saint-Ferréol-les-Neiges |       | x         |       |                      |         |            |                   |
| Saint-Joachim            |       | x         |       |                      |         |            |                   |
| Saint-Tite-des-Caps      |       | x         |       |                      |         |            |                   |

Source : Compilation effectuée par l'IVPSA, 2013.

**Figure 22. Carte des lieux de participation sociale et de loisirs, MRC de La Côte-de-Beaupré**



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,  
en collaboration avec l'IVPSA, Janvier 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)  
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

Dans la région de la Capitale-Nationale, il existe aussi un certain nombre d'associations. Selon les secteurs, différentes organisations et associations se sont implantées, comme l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS), les cercles de fermières, les clubs Lions, les Chevaliers de Colomb, les clubs Kiwanis, Optimistes et les Filles d'Isabelle. Le Tableau 19 indique quelles associations sont présentes sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Plusieurs des clubs sociaux et de loisirs ont élu domicile dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, mais ce sont les Cercles des fermières qui dominent le paysage social de ce secteur.

Il existe deux groupes de Chevaliers de Colomb dans la MRC de La Côte-de-Beaupré. Le premier est situé à Château-Richer et regroupe les membres de cette municipalité uniquement. Le second regroupe les membres de Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps. Les Chevaliers de Colomb de Boischatel et de l'Ange-Gardien sont affiliés au regroupement de Sainte-Brigitte-de-Laval, dans la MRC voisine de La Jacques-Cartier. Ainsi, les Chevaliers de Colomb sont présents sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, même s'ils ont pignon sur rue dans deux municipalités seulement.

### 3.3 TRANSPORT COLLECTIF

Le transport collectif (autobus, taxi, taxi-bus) permet aux aînés l'accès aux espaces de participation sociale et augmente leur niveau d'autonomie, tout comme le fait le transport adapté pour les personnes à mobilité réduite. Il importe donc de documenter la présence de ces services dans les différents secteurs géographiques de la région de la Capitale-Nationale. Dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, même si la majorité des déplacements se fait par le transport privé (voiture, bicyclette, marche), il existe quelques services de transport collectif pour les habitants de la région.

Sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, le réseau de transport PLUMobile offre un service de transport en commun pour des trajets entre la Côte-de-Beaupré, l'Île d'Orléans et Québec. Plusieurs départs et plusieurs retours sont disponibles selon l'horaire préétabli. Un service express est offert sans réservation. Ce service compte 3 parcours le matin et 4 le soir. Des arrêts sont identifiés de Saint-Ferréol-les-Neiges à Québec (Figure 23). Depuis juin 2011, les véhicules sont dotés d'Internet sans fil gratuit et de support à vélos.

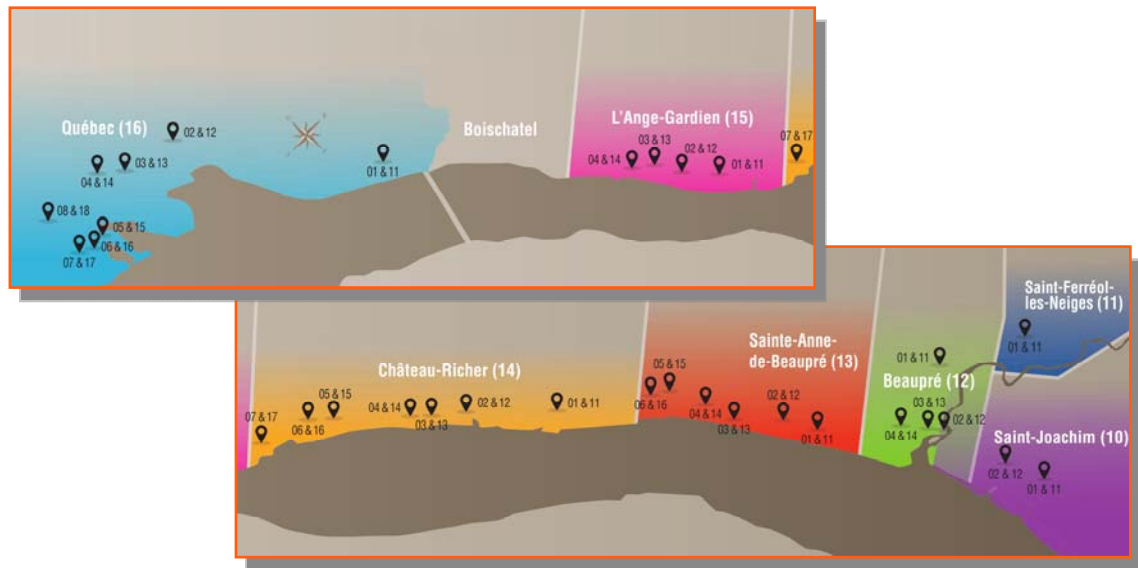
Le 6 février 2014, PLUMobile dévoilait son bilan pour l'année 2013 et soulignait que son service avait connu une hausse de 30 % de ses déplacements au cours de l'année précédente.

« En 3 ans, le nombre de déplacements réalisés, tout service confondu, s'est accru de 22 000 à 42 000 déplacements. (...) Pour la MRC de La Côte-de-

Beaupré, 21 133 déplacements en transport collectif et 11 761 en transport adapté ont été effectués. » (PLUMobile, 2014a)

Les déplacements à l'intérieur de la MRC coûtent 3,75 \$ pour les adultes, 4,50 \$ pour ceux vers l'extérieur de la MRC. Les laissez-passer mensuels coûtent 100,00 \$ alors que les laissez-passer métropolitain adulte sont vendus à 122,00 \$. Les aînés ont accès aux même laissez-passer au coût de 70,00 \$ et 80,25 \$ respectivement.

**Figure 23.**  
**Réseau de**  
**transport**  
**PLUMobile**  
**dans la**  
**MRC de La**  
**Côte-de-**  
**Beaupré**



Source : PLUMobile, 2014b. *Horaire Express Desjardins (transport collectif)*.

### Transport collectif adapté

En ce qui a trait au transport collectif adapté, dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, PluMobile offre un service de transport adapté (jumelé à un transport en commun) sur réservation. Seule la municipalité de Boischatel est desservie par le Transport adapté (STAC), qui fonctionne « en symbiose avec la mission du RTC » (RTC, 2013) et offre des services de transport sur réservation à la population de la Capitale-Nationale. Cela comprend les six arrondissements de la ville de Québec, L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures, Boischatel et Wendake. Les personnes désirant utiliser ce service doivent répondre aux critères de la politique d'admission du ministère des Transports du Québec, c'est-à-dire: être une personne handicapée (avoir une déficience significative et persistante et être limitée dans l'accomplissement des activités normales); et, avoir, sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant l'utilisation du service de transport adapté. En 2012, ce service a effectué 686 695 déplacements et 2 693 déplacements métropolitains. Ces derniers ont déplacé leurs clients vers Lévis, la MRC de La Jacques-Cartier, celle de La Côte-de-Beaupré et celle de l'Île-d'Orléans. (RTC, 2013)

### 3.4 SERVICES DE SOINS DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN À DOMICILE

L'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011, publiée en octobre 2013, indique que « la proportion de personnes déclarant au moins un problème de santé de longue durée est plus élevée chez les femmes que chez les hommes et elle croît d'un groupe d'âge à l'autre, pour atteindre 87 % chez les aînés de 75 ans et plus. » (ISQ, 2013, p. 14) Cette donnée contribue à la nécessité d'évaluer l'accès des personnes âgées aux différents services de santé et de services sociaux. Cet accès est grandement facilité par la proximité avec le lieu de résidence.

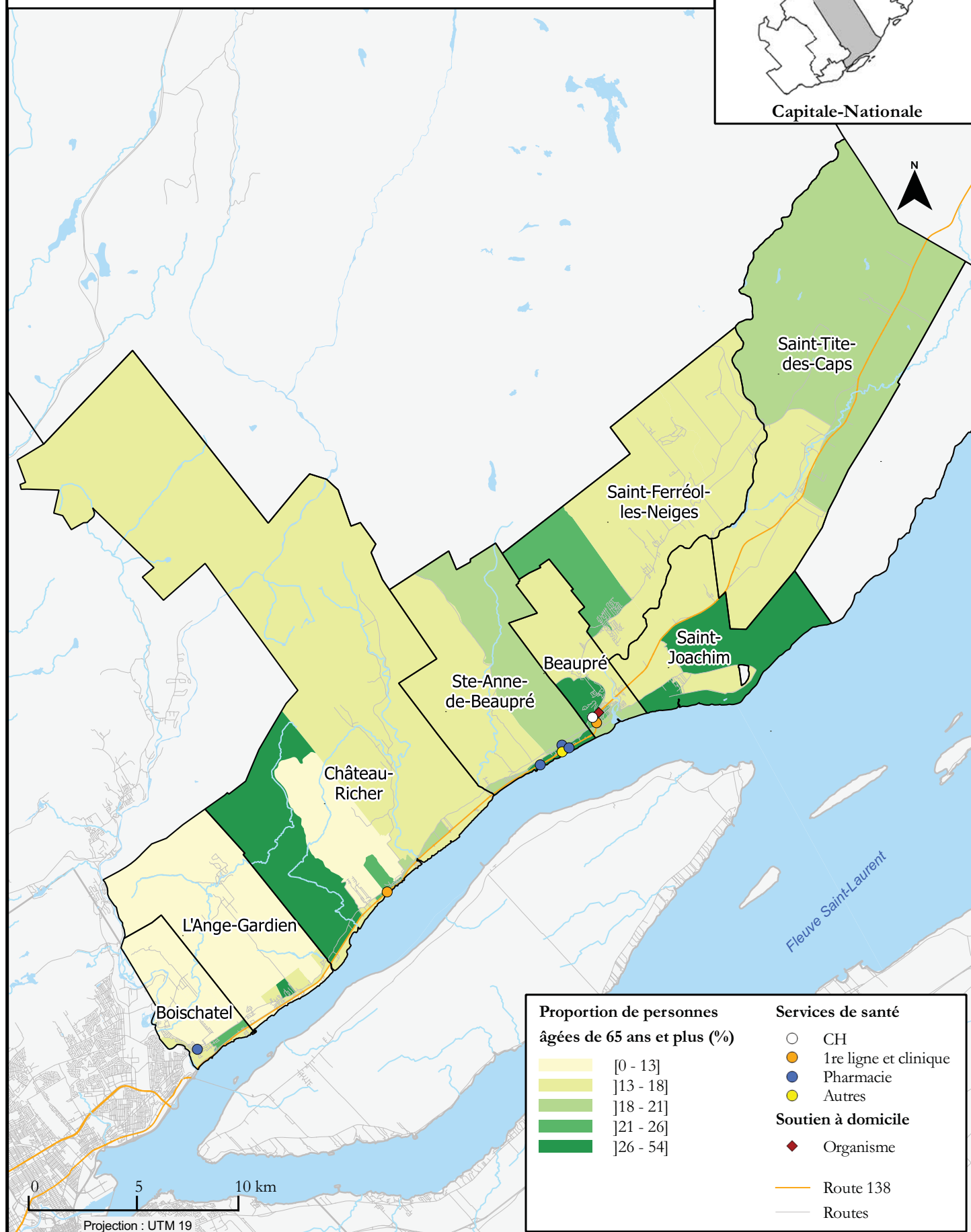
Les services de première ligne sont ceux qui représentent le point de contact de la population avec le réseau de la santé. Ils comprennent les services de santé offerts en GMF, UMF, CLSC (voir *Liste des sigles*, page v et le *Lexique*, sous la rubrique « établissements de santé »), clinique hors GMF, clinique sans rendez-vous et clinique médicale, de même que les deux centres de réadaptation de la région. Dans la Capitale-Nationale, cela comprend aussi une maison des naissances, puisque celle-ci a été classée dans cette catégorie dans la base de données intitulée « MSSS - Référentiel des établissements » qui a été fournie par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Cela exclut les soins spécialisés (par ex. cardiologie) et de longue durée (ex. hôpital, CHSLD). Les services généralement classés dans la catégorie « Autres » sont les cliniques spécialisées (par exemple d'ophtalmologie) et autres cliniques (par exemple physiothérapie, podologie, ergothérapie, etc.). Il doit être noté que la mise à jour des données comprises dans le « Référentiel des établissements » a été faite le 28 août 2012. Ainsi, certains services ayant vu le jour depuis pourraient ne pas être inclus dans le dénombrement présenté. De plus, les centres de réadaptation, compte tenu de leur faible nombre dans la région et afin de ne pas multiplier les catégories pour la représentation graphique, ont aussi été inclus dans cette catégorie.

**Tableau 20. Inventaire des services de soins de santé et d'organismes communautaires de soutien à domicile, MRC de La Côte-de-Beaupré**

| Service                 | Nombre | Service                          | Nombre |
|-------------------------|--------|----------------------------------|--------|
| Centre hospitalier      | 1      | Pharmacie                        | 4      |
| CHSLD                   | 1      | Organismes de soutien à domicile | 1      |
| Première ligne          | 2      | Autres                           | 1      |
| Points de services CLSC | 1      |                                  |        |

Source : Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, (2012) MSSS - Référentiel des établissements – Ressources actives – Fichier des installations. Dernière mise à jour : 2012-08-29; Centre d'information et de référence [CIR] de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches-211, (2013); et, compilation effectuée par l'IVPSA (2013).

**Figure 24. Carte des services de santé, services sociaux et des organismes de soutien à domicile, MRC de La Côte-de-Beaupré**



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,  
en collaboration avec l'IVPSA, Janvier 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)  
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

Afin de simplifier la représentation cartographique, certaines installations et services de soins de santé situés à la même adresse civique ont été regroupés. L’affichage de certains types d’installations a été priorisé par rapport à d’autres. Sont affichés en priorité les centres hospitaliers, puis les services de première ligne, les CHSLD, les pharmacies et les cliniques autres. Lorsqu’un centre hospitalier a aussi une mission CHSLD, il est illustré sur la carte comme centre hospitalier. Les CHSLD ont été positionnés sur la carte des services de santé, afin de montrer leur proximité entre les lieux de vie de la population en général. Un CHSLD peut être considéré comme une ressource pour une personne vieillissante qui désire demeurer près de sa famille.

La carte présentée à la Figure 24 montre la répartition des services de santé et services sociaux dans la MRC de La Côte-de-Beaupré. Ces services ont été regroupés en cinq catégories. (Tableau 20) Cette carte présente aussi les organismes de soutien à domicile, identifiés en utilisant la base de données du 211 (CIR, 2013). La liste des services potentiellement offerts par ces organismes est présentée dans le lexique. (Accès-Santé, 2014) La MRC est desservie par le CSSS Québec-Nord et fait partie du secteur appelé Orléans/Côte-de-Beaupré. Sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, il y a un centre hospitalier, deux services de première ligne, dont un CLSC à Beaufort; quatre pharmacies dont trois sont situées à Sainte-Anne-de-Beaufort et une à Boischatell. Les pharmacies présentes à la même adresse que les cliniques médicales ne sont pas représentées pour éviter la confusion et la surcharge de la carte.

L’Hôpital de Sainte-Anne-de-Beaufort, situé dans la municipalité de Beaufort, est fréquenté et semble être apprécié par la population locale, qui y constate des temps d’attente moins long que ceux de Québec (Informateur clé, 2013). Cet hôpital combine les fonctions de centre hospitalier, de CHSLD et de CLSC. Et il semblerait, selon un informateur clé, que lorsque l’hôpital ne peut offrir certains services ou interventions, il y a des habitants de la MRC qui se dirigent alors vers l’hôpital de Baie-Saint-Paul.

Un seul organisme communautaire de services à domicile a pignon sur rue dans la MRC. Toutefois, des organismes de l’agglomération de Québec ou d’autres MRC, comme la MRC de Charlevoix, desservent certaines portions du territoire de la MRC. Il existe aussi une coopérative de services qui offre des services de soutien à domicile aux habitants de la Côte-de-Beaufort, moyennant certains frais, mais un informateur clé regrettait qu’il y ait une liste d’attente pour obtenir leurs services, parce que « il y a plus de besoins que ce que les services offrent. » (Informateur clé, 2013)

Les habitants de la MRC ont ainsi accès à des services de transport-accompagnement pour obtenir des soins médicaux, pour effectuer des sorties d’amitié ou pour faire du magasinage. Toutefois, étant donné que le nombre de bénévoles est restreint, les bénévoles effectuent parfois le transport-accompagnement de deux conjoints en même temps et combinent ainsi leurs besoins, comme un rendez-vous médical et du

magasinage. Une entente avec la caisse populaire de Sainte-Anne-de-Beaupré permet aussi d'y conduire les personnes qui doivent s'y rendre. Ainsi,

« Pour faire une histoire courte, la Côte-de-Beaupré a les services de base qu'on retrouve dans le soutien à domicile, que ce soit par exemple les coopératives ou les organismes bénévoles qui offrent les services (...) On retrouve grosso modo les services de base comme tel. Au niveau de l'hébergement, il y a des trous dans le fromage. » (Informateur clé, 2013)

Un informateur clé mentionnait que certains résidents plus âgés de la Côte n'utilisent pas ou peu les services de transport collectif. Il est nécessaire pour eux qu'ils soient accompagnés pendant leurs déplacements vers Québec. Certaines personnes sont craintives de la ville, qui constitue une « barrière psychologique ». C'est dans ces conditions que la portion « accompagnement » du transport-accompagnement offert par les organismes communautaires prend tout son sens. (Informateur clé, 2013)

### 3.5 COMMERCE ALIMENTAIRES

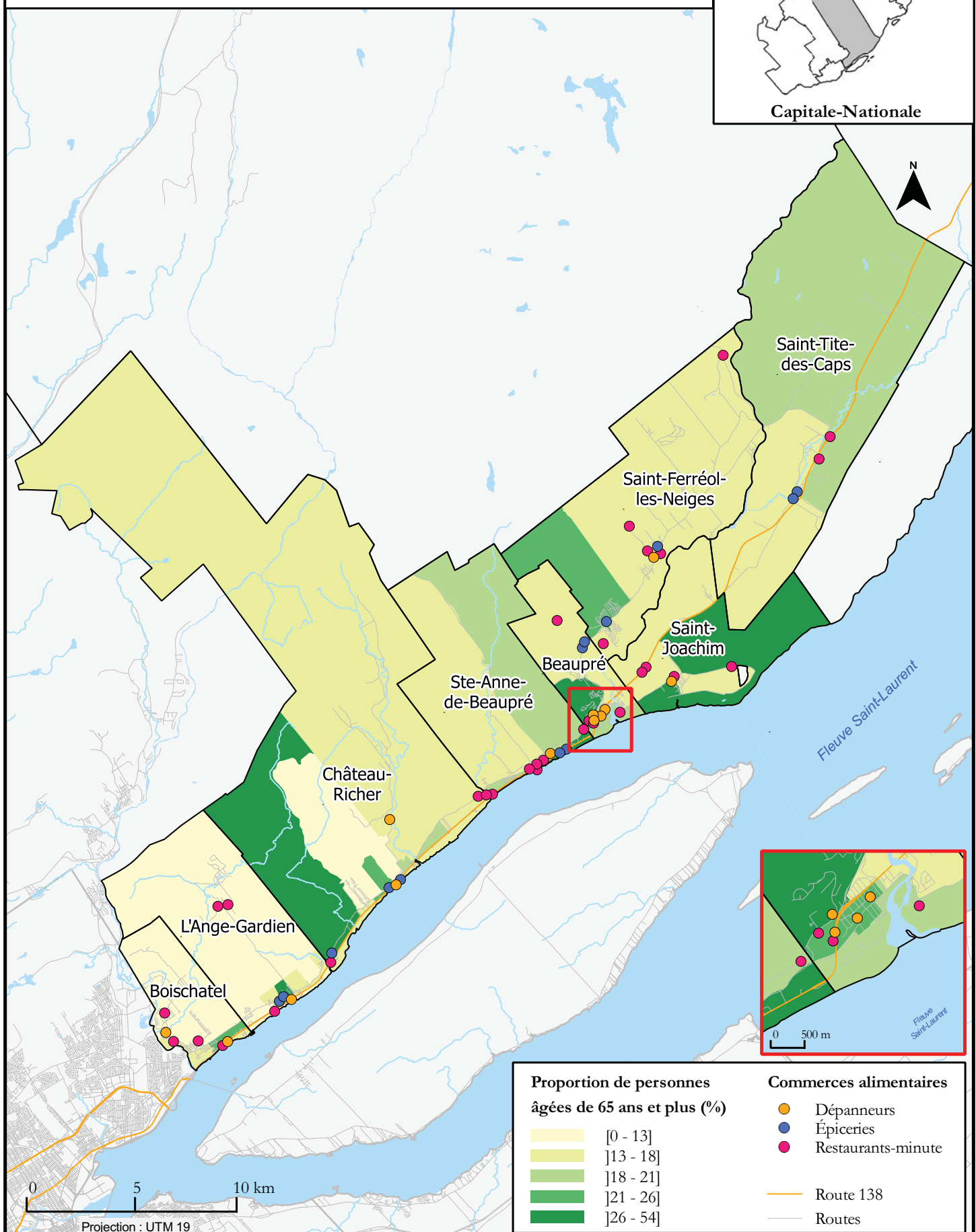
L'autonomie des personnes dépend aussi de l'accès à des services alimentaires de qualité. Cette section jette un regard sur l'offre de services alimentaires sur le territoire de MRC de La Côte-de-Beaupré. L'inventaire présenté au tableau 21 ainsi que dans la carte de la figure 25 sont basés sur les données préliminaires d'une enquête sur

« L'accès physique aux aliments fait référence à la disponibilité, à proximité du milieu de vie d'une personne et de sa famille, à une alimentation saine, nutritive et en quantité suffisante. Ce qui signifie que toute la population doit pouvoir se procurer des aliments près de chez elle ou être capable de s'y rendre par un transport privé ou public. » (Lepage et Morrow, 2008)

L'environnement alimentaire présentement mené par la Direction de la Santé Publique (DSP) de la Capitale-Nationale pour évaluer l'accès aux services alimentaires. Cet accès contribue à la sécurité alimentaire des personnes. Il est possible que les données présentées concernant l'accès physique aux aliments soient incomplètes, étant donné l'évolution rapide de ce secteur d'activités. Elles donnent cependant une bonne idée de l'offre alimentaire dans ce secteur géographique.

Les données indiquent que les habitants de la MRC de La Côte-de-Beaupré ont accès à de nombreux restaurants minute (31) ainsi qu'à un bon nombre de dépanneurs (12) et d'épiceries (13, incluant deux boutiques de fruits et légumes). La carte montre la répartition de ces services alimentaires. Elle permet de voir que les municipalités situées au centre de la MRC, Beaupré et Sainte-Anne-de-Beaupré, concentrent une bonne partie de l'offre en restaurants minute. On trouve des épiceries dans toutes les municipalités, sauf à Boischatel et à Saint-Joachim. Lors de la rencontre sectorielle tenue au printemps 2014, un informateur mentionnait que la sécurité alimentaire constituait un enjeu important et en croissance sur le territoire de la MRC.

**Figure 25. Carte des commerces alimentaires, MRC de La Côte-de-Beaupré**



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,  
en collaboration avec l'IVPSA, Janvier 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)  
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

**Tableau 21. Inventaire des commerces alimentaires, MRC de La Côte-de-Beaupré**

| Type de détaillant | Nombre |
|--------------------|--------|
| Dépanneur          | 12     |
| Épicerie           | 13     |
| Restaurants minute | 31     |

Source : Dépanneurs et épiceries : Lepage, Céline et Philippe Guay (à paraître). *Inégalités d'accès géographique aux aliments sains et nutritifs dans les zones de défavorisation de la région de la Capitale-Nationale : le point sur les déserts alimentaires*, D.R.S.P., Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Québec; Restaurants minute : INSPQ (2009), *Indicateur de l'accessibilité aux services, mesure de distance, accessibilité aux restaurants-minute*, tiré des permis de vente du MAPAQ.

Un service de popote roulante livre 35 à 40 repas trois fois par semaine aux personnes âgées ou à celles ayant reçu un traitement à l'hôpital et qui en ont fait la demande. L'organisme travaille d'ailleurs pour augmenter la fréquence de service à cinq jours par semaine. À ce service s'ajoute un service de livraison offert par l'épicerie locale (Informateur clé).

### 3.6 AUTRES SERVICES

Les résidents de la MRC de La Côte-de-Beaupré ont accès à plusieurs espaces commerciaux et services bancaires. En matière de services bancaires et de centres commerciaux, la MRC compte huit succursales des Caisses populaires Desjardins réparties sur l'ensemble du territoire et une succursale de la Banque Nationale à Sainte-Anne-de-Beaupré.

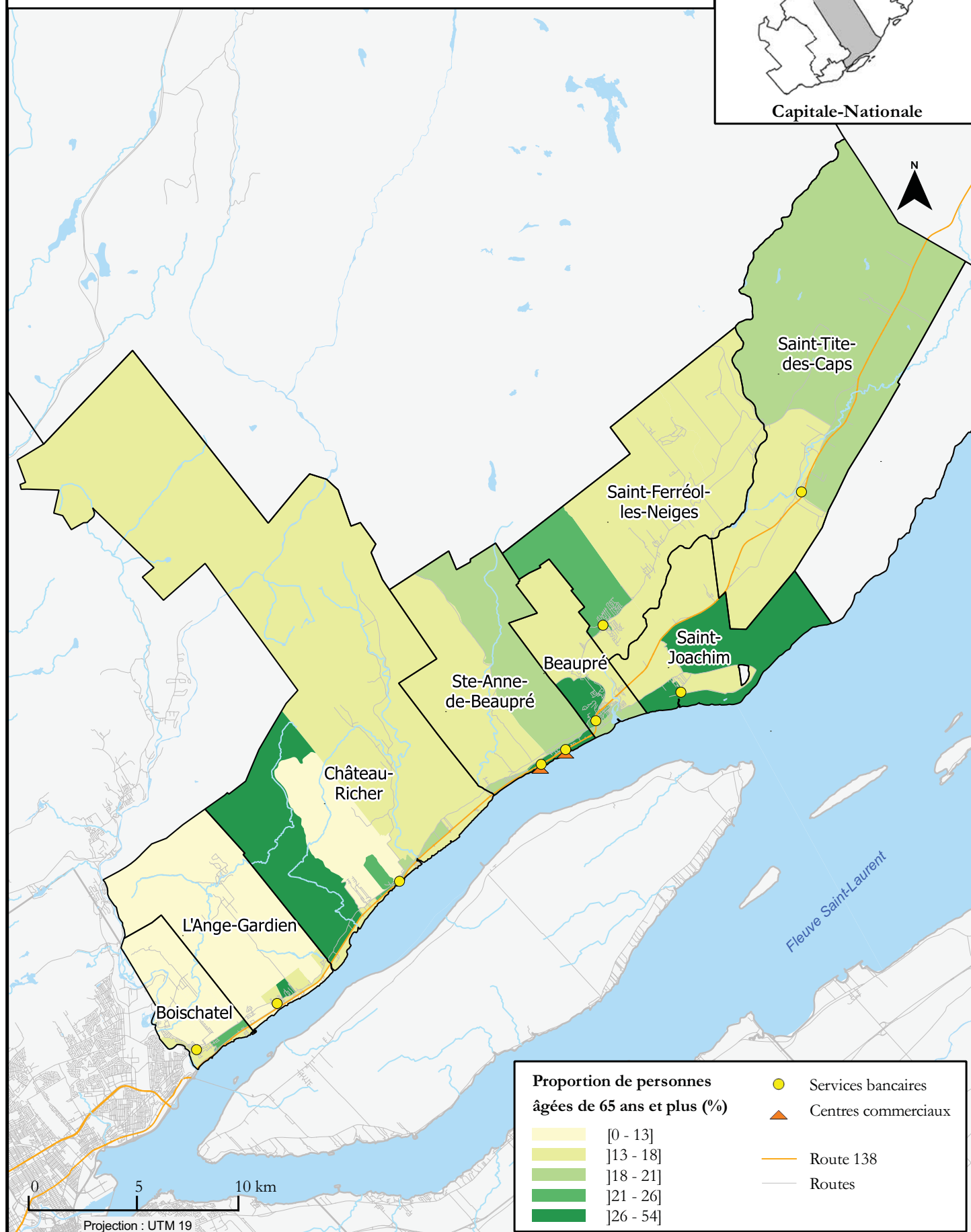
Les deux centres commerciaux de voisinage sont situés au centre de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré, à proximité l'un de l'autre (Figure 26). Il est à noter que la classification des centres commerciaux présentée dans le Tableau 22 correspond à celle adoptée par le service de l'évaluation de la ville de Québec.

**Tableau 22. Inventaire des centres commerciaux de la MRC de La Côte-de-Beaupré**

| Type de centre commercial | Centre commercial superrégional<br>200 magasins et plus | Centre commercial régional<br>100 à 199 magasins | Centre commercial local<br>45 à 99 magasins | Centre commercial de quartier<br>15 à 44 magasins | Centre commercial de voisinage<br>14 magasins ou moins | Services bancaires |
|---------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------|
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 0                                                       | 0                                                | 0                                           | 0                                                 | 2                                                      | 9                  |

Source : Compilation effectuée par l'IVPSA, 2013.

**Figure 26. Carte des centres commerciaux  
et services bancaires, MRC de La Côte-de-Beaupré**



Réalisation : Centre GéoStat, Bibliothèque de l'Université Laval,  
en collaboration avec l'IVPSA, Janvier 2014

Sources : Recensement de la population (Statistique Canada, 2011)  
Fichier du réseau routier (Statistique Canada, 2011)

Des informateurs clés ont noté que malgré le nombre restreint de centres commerciaux, plusieurs résidents de la Côte vont à Québec pour faire leurs achats, et cela ajoute à l'accessibilité de ce type de services. Toutefois, certains estiment que « les services de proximité ne sont pas proches... Il n'y en a pratiquement pas. Alors, les gens sont prisonniers chez eux. C'est pour ça que quand ils se font enlever leur permis de conduire, c'est dramatique. » (Informateur clé, 2013)

#### POINTS SAILLANTS – L'ENVIRONNEMENT DE SERVICES

- La MRC de La Côte-de-Beaupré comprend une vingtaine de parcs et espaces verts, tels que répertoriés par le MAMROT (maintenant le MAMOT). Toutefois, ce secteur géographique, de par sa ruralité, offre de nombreux espaces verts non aménagés ou non répertoriés qui peuvent être autant de lieux de fraîcheur et de nature pour ses résidents. De plus, les deux TNO inclus dans la MRC comprennent deux réserves fauniques, un parc national ainsi que le Sentier des Caps et la forêt Montmorency.
- En raison de sa géographie et de son aménagement concentré sur une bande d'une largeur de 3 à 5 km le long du Saint-Laurent, la MRC de La Côte-de-Beaupré n'est pas affectée par le problème des îlots de chaleur, mis à part quelques secteurs très limités au centre des municipalités le long du boulevard Sainte-Anne et de la 138.
- Il y a, sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, 21 espaces participation sociale et de loisirs, dont sept lieux de cultes, 4 bibliothèques, 4 lieux de Viactive/PIED et 4 clubs de l'âge d'or. Huit clubs sociaux s'ajoutent à cette offre de services dans ce secteur géographique, principalement des Cercles de fermières présentes dans cinq municipalités.
- Le service de transport PLUMobile permet des déplacements de la Côte-de-Beaupré vers l'île d'Orléans et le centre-ville de Québec, selon des horaires fixes, et offre aussi un service de transport collectif sur réservation. Ce service a connu une hausse de fréquentation de 30 % en 2013, effectuant près de 33 000 déplacements au cours de l'année, en combinant le transport collectif et le transport adapté.
- Sainte-Anne-de-Beaupré accueille le plus grand nombre de services de santé, dont un hôpital. Un organisme de soutien à domicile a aussi élu domicile à Beaupré mais les résidents ont également accès à des services offerts par des organismes communautaires situés à l'extérieur du territoire de la MRC (agglomération de Québec et Charlevoix).
- Il y a 31 restaurants minute dans la MRC de La Côte-de-Beaupré, dont un grand nombre sont localisés au centre de la MRC, près des attractions touristiques. Les résidents ont aussi accès à un peu plus d'une dizaine d'épiceries et de dépanneurs répartis sur l'ensemble du territoire.
- Deux centres commerciaux sont installés dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré. Le réseau des Caisses populaires Desjardins a établi des succursales dans huit municipalités et la Banque Nationale offre des services bancaires à Sainte-Anne-de-Beaupré.

## 4. CONSTATS ET PISTES DE RÉFLEXION

La prémisse sur laquelle s'appuie cette étude est que l'habitat ne se limite pas au domicile des aînés. Il englobe l'environnement physique et de services dans lequel ils évoluent. L'habitat est également constitué de la possibilité qui est offerte aux aînés d'accéder à leur milieu de vie et de participer socialement. La lecture des données sur la population, sur l'habitation et sur l'environnement de services qui ont été rassemblées dans ce portrait a permis d'élaborer certains constats, enjeux et pistes de réflexion.

Ce chapitre les présente et y ajoute des éléments d'information ou d'analyse issus des rencontres sectorielles. Ces rencontres ont réuni des personnes intéressées par la question de l'habitat des aînés dans chacun des secteurs géographiques étudiés. Le contenu des rapports produits et les constats qui en découlent pourront contribuer à enrichir les réflexions et les discussions que poursuivront les acteurs souhaitant agir sur l'habitat afin d'améliorer les conditions de vie des aînés dans leur milieu.

Mentionnons d'abord qu'il est possible de noter une différence « entre l'est et l'ouest de la MRC de la Côte-de-Beaupré ainsi qu'entre le bas et le haut de la falaise. Cette différenciation représente un défi important pour l'unification du milieu, tout en faisant partie intégrante de l'identité de la MRC. » (MRC de la Côte-de-Beaupré, 2013 : 41) Lors de la rencontre sectorielle, des participants notent d'autres éléments qui constituent à la fois l'identité et des atouts importants de cette MRC, tels la proximité de la famille, la villégiature, le plein air.

### 4.1 LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION :

#### AGIR EN TENANT COMPTE DE LA DIVERSITÉ

#### (ÂGES, SEXES, STATUTS SOCIAUX ÉCONOMIQUES, CULTURES)

- Comme l'entraide est déjà une force de la communauté, il est suggéré de développer des réseaux d'échanges de services.
- La population de la MRC se concentre principalement le long du littoral du Fleuve St-Laurent. Toutefois, il importe de noter que 87 % de la superficie, située dans la partie nord de la MRC, est constituée de territoires non organisés.
- La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est plus faible dans la MRC de La Côte-de-Beaupré (16,7 %) que dans d'autres secteurs géographiques de la Capitale-Nationale (17,6 %)
- Le phénomène du vieillissement de la population touche particulièrement Beaupré et Sainte-Anne-de-Beaupré.
- Certaines municipalités s'inscrivent dans le phénomène de l'étalement urbain de l'agglomération de Québec. Elles accueillent de plus en plus de nouveaux résidents et cet apport ralentit le vieillissement de leur population.

- Par contre, il est prévisible que l'âge médian sera l'un des plus élevés de la région en 2031, atteignant 55,6 ans. Ce qui signifie qu'en ce moment, il y a moins de personnes âgées, mais que l'on peut s'attendre à ce que leur nombre croisse rapidement.
- C'est à Beauré (14,5 %) et à Sainte-Anne-de-Beauré (9,5 %) que la proportion de personnes âgées de 75 ans et plus est la plus forte.
- En 2011, il y avait davantage de femmes que d'hommes âgés de 65 ans et plus dans la MRC de La Côte-de-Beauré, comme c'est le cas dans la majorité des municipalités. Par contre, les perspectives démographiques montrent que le nombre d'hommes augmentera plus rapidement que celui du nombre de femmes dans ce groupe d'âge en 2031.
- À l'heure actuelle, dans certaines municipalités plus de la moitié des femmes âgées de 75 ans et plus vivent seules, alors que cette proportion atteint 30 % chez les hommes.

Cette combinaison de constats montre qu'une certaine partie de la population âgée de la MRC mérite une attention particulière de la part des intervenants préoccupés par la situation des aînés. Pensons notamment aux femmes qui sont seules et qui vivent une situation économique précaire. Toutefois, si la proportion des hommes âgés augmente comme prévu il sera important de s'ajuster et d'adapter les interventions en conséquence.

Ajoutons que la MRC de La Côte-de-Beauré partage sa frontière ouest avec l'agglomération de Québec. Selon un informateur clé, cette proximité fait en sorte qu'elle accueille de plus en plus de résidents dans les municipalités de ce secteur, plus particulièrement à Boischatel, en raison du phénomène d'étalement urbain de la ville de Québec. Selon un participant à la rencontre sectorielle, cette situation pourrait constituer un avantage à condition de développer davantage de services dans ce secteur.

## 4.2 VIEILLIR ET SE LOGER :

### L'ACCÈS AU LOGEMENT, UNE RÉALITÉ À GÉOMÉTRIE VARIABLE

- Alors qu'au Québec la moitié (49,4 %) des personnes de 65 ans et plus en ménage privé vit dans des maisons individuelles, cette proportion atteint 69,7 % dans le secteur de la MRC de La Côte-de-Beauré.
- Notons que la proportion d'aînés vivant dans un logement mobile est plus importante qu'ailleurs dans la région de la Capitale-Nationale, plus particulièrement à Château-Richer et à L'Ange-Gardien.
- Dans la MRC, l'effort médian des ménages privés tend à augmenter avec l'âge, surtout pour les ménages propriétaires.

- Le taux d’effort des ménages locataires âgés de 85 ans et plus se situe à la moitié (14,4 %) du taux d’effort des 75-84 ans (27,9 %). Cela est nettement en dessous du taux d’effort identifié chez les locataires de la Capitale-Nationale du même âge (38,6 %) et du Québec (34,9 %).
- Le taux d’inoccupation des logements locatifs sont faibles dans la région de la Capitale-Nationale et se situent à 2,3 % dans la zone Banlieue nord-est de la RMR de Québec, qui comprend une partie de la MRC de La Côte-de-Beaupré.
- Lors de la rencontre sectorielle, il a été évoqué par des participants que les aînés les plus démunis de la Côte-de-Beaupré auraient tendance à migrer vers Québec pour se rapprocher des services alors que des gens plus fortunés, en provenance de Québec, seraient en mesure d’acheter des propriétés dans la MRC. Aussi, il y aurait des aînés de l’extérieur qui se rapprochent de leurs enfants, tandis que d’autres quitteraient la MRC pour la même raison.

Ces divers éléments soulèvent certains enjeux tels que :

- L’augmentation des coûts nécessaires pour se loger et le faible taux d’inoccupation des logements locatifs dans la RMR de Québec augmentent la difficulté à trouver un logement abordable, acceptable et approprié pour les personnes âgées.
- À cet égard, des participants aux rencontres sectorielles soulèvent les éléments suivants : les propriétaires possédant des maisons construites dans les années 1940, notamment celles faisant partie du patrimoine bâti, ont beaucoup d’investissements à faire sur leur maison.
- Certaines personnes âgées rencontrent des difficultés pour payer les taxes et les rénovations.
- L’étalement urbain fait en sorte que le prix des maisons augmente, mais pas au même rythme que l’indexation des revenus des aînés.
- Il serait difficile de favoriser les habitations intergénérationnelles en raison du départ des enfants qui ne sont plus en mesure de revenir à la suite de l’augmentation du prix des terrains et des propriétés. À ce propos, un participant à la rencontre sectorielle suggère que chaque municipalité devrait offrir des programmes d’aide à la rénovation qui viserait le développement d’habitations intergénérationnelles.

#### 4.3 VIEILLIR ET SE DÉPLACER : DES OBSTACLES À FRANCHIR

- Dans la MRC, le service de transport PLUMobile permet des déplacements de la Côte-de-Beaupré vers l’île d’Orléans et le centre-ville de Québec, selon des horaires fixes, en plus d’offrir un service de transport collectif sur réservation.

- Ce service a connu une hausse de fréquentation de 30 % en 2013, effectuant près de 33 000 déplacements au cours de l'année, en combinant le transport collectif et le transport adapté.
- Toutefois, selon des participants à la rencontre sectorielle, le transport collectif demeure un défi pour la MRC et un enjeu pour assurer le bien-être des aînés qui y vivent.

#### 4.4 LA PRÉSENCE ET LA PROXIMITÉ DES SERVICES QUI RÉPONDENT AUX DIVERS BESOINS DES AÎNÉS

- Sainte-Anne-de-Beaupré accueille le plus grand nombre de services de santé, dont un hôpital.
- Un organisme de soutien à domicile a aussi élu domicile à Beaupré, mais les résidents ont également accès à des services offerts par des organismes communautaires situés à l'extérieur du territoire de la MRC (Québec et Charlevoix).
- Toutefois, un participant à la rencontre sectorielle considère que l'accès aux services médicaux est parfois difficile, notamment dans les RPA. Selon lui, les nouveaux médecins ne sont pas attirés par cette clientèle. Aussi, les médecins se déplacent moins.
- Il existe également des services d'entretien ménager et de répit. Selon un participant à la rencontre sectorielle, bien que ces services seraient peu connus des aînés, un guichet unique permet de les informer et de les orienter vers les bonnes ressources.
- La MRC de La Côte-de-Beaupré compte plusieurs restaurants-minute, mais un grand nombre sont localisés au centre de la MRC, près des attractions touristiques.
- Les résidents ont aussi accès à un peu plus d'une dizaine d'épiceries et de dépanneurs sur l'ensemble du territoire.
- Deux centres commerciaux sont installés dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré.
- Un informateur clé ajoute que différents moyens sont mis en œuvre pas les habitants de la MRC afin de combler les besoins alimentaires, à cet égard, il note :
  - o La présence de jardins potagers qui fournissent plusieurs familles,
  - o La présence de kiosques de fruits et légumes,
  - o L'existence de « troc ».
- La MRC de La Côte-de-Beaupré comprend de nombreux parcs et espaces verts dont plusieurs sont non aménagés ou non répertoriés et qui peuvent constituer autant de lieux qui permettent aux résidents de profiter de la nature et de zones de fraîcheur.
- De plus, les deux TNO inclus dans la MRC comprennent deux réserves fauniques, un parc national ainsi que le Sentier des Caps et la forêt Montmorency.

#### 4.5 PLACE À LA PARTICIPATION SOCIALE

Sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré, il y a plusieurs espaces de participation sociale et de loisir (lieux de cultes, bibliothèques, lieux où se réalisent les activités comme Viactive/PIED et clubs de l'Âge d'Or).

Des clubs sociaux s'ajoutent à cette offre de services dans ce secteur géographique, dont des Cercles de fermières qui sont présents dans cinq municipalités.

#### 4.6 COLLABORATION ET RESPONSABILITÉS DES INSTANCES LOCALES, RÉGIONALES OU PROVINCIALES

- les décideurs rencontrés dans le cadre de ce projet proposent d'agir sur deux volets:
  1. L'aménagement du territoire (habitat, transport, milieu de vie, sécurité),
  2. Sociocommunautaire (créer des liens – offrir des possibilités – pour l'accès à la vie participative).

Il est aussi suggéré de favoriser l'empowerment des d'ânés afin qu'ils puissent s'exprimer et qu'ils aient le pouvoir d'agir.

Les entretiens avec les informateurs clés de même que les rencontres tenues dans le secteur de la **MRC de La Côte-de-Beaupré** avec les différents acteurs sollicités ont permis d'affiner, de bonifier et de corriger les informations préalablement recueillies par l'équipe de recherche.

Ainsi, après avoir illustré la situation des aînés sur le territoire en matière de population, d'habitat et d'environnement de services, l'équipe a été en mesure d'effectuer certaines constatations. Grâce ce cheminement, l'état de situation présenté dans le présent document a le mérite d'être le plus juste possible en regard aux limitations méthodologiques, temporelles et matérielles du projet.

L'objectif ultime du projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés* est de permettre aux aînés de demeurer et de participer dans leur milieu de vie aussi longtemps qu'ils le désirent. Ainsi, en plus du présent document, quatorze autres portraits sectoriels ont été réalisés. Mis en comparaison, ils ont permis l'élaboration d'une synthèse régionale faisant état de la situation de l'habitat des aînés à la grandeur de la région de la Capitale-Nationale. Ces documents constituent de précieux outils d'analyse et de réflexion. Il n'appartient plus qu'aux acteurs locaux et régionaux de les mettre à profit.

## LISTE DES TABLEAUX

|            |                                                                                                                                                                          |    |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| TABEAU 1.  | VARIATION DE LA POPULATION TOTALE, CAPITALE-NATIONALE, 2006-2011 .....                                                                                                   | 5  |
| TABEAU 2.  | NOMBRE ET PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS,<br>CAPITALE-NATIONALE, 2011 .....                                                                             | 12 |
| TABEAU 3.  | PROPORTION (%) PAR GROUPE D'ÂGE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2011 .....                                                                                                   | 13 |
| TABEAU 4.  | NOMBRE ET PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, MRC DE<br>LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2011 .....                                                                      | 13 |
| TABEAU 5.  | ÉVOLUTION DE L'ÂGE MÉDIAN ET DE LA PROPORTION DE PERSONNES DE<br>65 ANS ET PLUS, CAPITALE-NATIONALE, 2006-2031 .....                                                     | 14 |
| TABEAU 6.  | DISTRIBUTION DES 65 ANS ET PLUS, SELON LE SEXE, PAR MUNICIPALITÉ, MRC<br>DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, EN 2011 .....                                                            | 20 |
| TABEAU 7.  | PROJECTION DE LA POPULATION ÂGÉE, PAR SEXE, CAPITALE-NATIONALE,<br>2006-2031 .....                                                                                       | 21 |
| TABEAU 8.  | NOMBRE ET PROPORTION D'AÎNÉS VIVANT SEULS EN MÉNAGE PRIVÉ, SELON<br>LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2011 .....                                    | 23 |
| TABEAU 9.  | RÉPARTITION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS EN MÉNAGE COLLECTIF<br>SELON LE TYPE DE LOGEMENT, LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE<br>DU QUÉBEC, 2011 .....              | 27 |
| TABEAU 10. | RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PERSONNES SELON LE TYPE DE<br>CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN<br>MÉNAGE PRIVÉ, CAPITALE-NATIONALE, 2011 ..... | 29 |
| TABEAU 11. | RÉPARTITION (%) DES PERSONNES SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION<br>RÉSIDENTIELLE, POPULATION DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ,<br>MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2011 .....    | 30 |
| TABEAU 12. | NOMBRE D'HABITATIONS COLLECTIVES DESTINÉES AUX AÎNÉS SELON<br>LES TYPES D'HABITATION, CAPITALE-NATIONALE, 2011 .....                                                     | 39 |
| TABEAU 13. | UNITÉS LOCATIVES EN HABITATIONS COLLECTIVES DESTINÉES AUX AÎNÉS<br>SELON LES TYPES D'HABITATION, NOMBRE ET POURCENTAGE,<br>CAPITALE-NATIONALE, 2011 .....                | 40 |
| TABEAU 14. | NOMBRE D'HABITATIONS COLLECTIVES POUR AÎNÉS AVEC SERVICES,<br>SELON LE TYPE DE SERVICES, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                                 | 42 |
| TABEAU 15. | TAUX D'EFFORT MÉDIAN (%) DES MÉNAGES PRIVÉS SELON L'ÂGE DU<br>PRINCIPAL SOUTIEN, ET LE MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT,<br>CAPITALE-NATIONALE, 2006.....                   | 47 |
| TABEAU 16. | COÛT MÉDIAN DES LOGEMENTS PRIVÉS SELON LE MODE D'OCCUPATION,<br>CAPITALE-NATIONALE, 2006.....                                                                            | 49 |
| TABEAU 17. | MODE D'OCCUPATION DES LOGEMENTS, MÉNAGES PRIVÉS, MRC DE LA<br>CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 .....                                                                                | 49 |

|              |                                                                                                                                                                    |     |
|--------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| TABLEAU 18.  | INVENTAIRE DES ESPACES DE PARTICIPATION ET DE LOISIRS, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                                                             | 58  |
| TABLEAU 19.  | INVENTAIRE DES CLUBS SOCIAUX, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                                                                                      | 58  |
| TABLEAU 20.  | INVENTAIRE DES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ ET D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN À DOMICILE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                    | 62  |
| TABLEAU 21.  | INVENTAIRE DES COMMERCE ALIMENTAIRES, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                                                                              | 67  |
| TABLEAU 22.  | INVENTAIRE DES CENTRES COMMERCIAUX DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                                                                           | 67  |
| TABLEAU A.   | ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, PAR MUNICIPALITÉ, 1981 À 2011 .....                                                                  | 101 |
| TABLEAU B.   | PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, PAR MUNICIPALITÉ, 2011 À 2024 .....                                                   | 101 |
| TABLEAU C.   | ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS ENTRE 1996 ET 2024, PAR MRC, CAPITALE-NATIONALE .....                                                    | 102 |
| TABLEAU D.   | ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES DE 75 ANS ET PLUS ENTRE 1996 ET 2024, PAR MRC, CAPITALE-NATIONALE .....                                                    | 102 |
| TABLEAU E.   | ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, PAR MUNICIPALITÉ, 1981 À 2011 .....                                    | 103 |
| TABLEAU F.   | PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, PAR MUNICIPALITÉ, 2011 À 2024 .....                     | 103 |
| TABLEAU G.   | POPULATION EN NOMBRE ABSOLU, PAR GROUPE D'ÂGE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2011 .....                                                                               | 104 |
| TABLEAU H-1. | PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....         | 106 |
| TABLEAU H-2. | PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (SUITE) ..... | 107 |
| TABLEAU I-1. | NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, PAR GROUPE D'ÂGE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....            | 108 |
| TABLEAU I-2. | NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, PAR GROUPE D'ÂGE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (SUITE) .....    | 108 |
| TABLEAU J-1. | DISTRIBUTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION ET SELON LE SEXE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                    | 109 |
| TABLEAU J-2. | DISTRIBUTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR TYPE DE CONSTRUCTION ET SELON LE SEXE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (SUITE) .....            | 110 |

|            |                                                                                                                                  |     |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| TABLEAU K. | INVENTAIRE DES HABITATIONS COLLECTIVES ET RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS,<br>MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ.....                       | 111 |
| TABLEAU L. | TAUX D'INOCCUPATION DES LOGEMENTS, RMR DE QUÉBEC, 2012-2013 .....                                                                | 113 |
| TABLEAU M. | TAUX D'INOCCUPATION DES PLACES STANDARDS, RPA,<br>RMR DE QUÉBEC, BEAUPORT, 2012-2013.....                                        | 114 |
| TABLEAU N. | LOGEMENTS PRIVÉS POSSÉDÉS ET LOUÉS SELON LES BESOINS DE RÉPARATIONS<br>ESTIMÉS PAR LES LOCATAIRES, CAPITALE-NATIONALE, 2006..... | 115 |

## LISTE DES FIGURES

|            |                                                                                                                                                                             |    |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| FIGURE 1.  | SCHÉMA CONCEPTUEL ET OPÉRATIONNEL.....                                                                                                                                      | XI |
| FIGURE 2.  | CARTE DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ ET DE L'ÎLE D'ORLÉANS DRESSÉE PAR JEAN BOURDON EN 1641 .....                                                                                    | 2  |
| FIGURE 3.  | CARTE DE LOCALISATION DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ DANS LA CAPITALE-NATIONALE .....                                                                                      | 3  |
| FIGURE 4.  | ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, 1981-2024, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                                                                               | 7  |
| FIGURE 5.  | CARTE DE LA DENSITÉ DE LA POPULATION, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ.....                                                                                                        | 8  |
| FIGURE 6.  | CARTE DE L'INDICE RÉGIONAL DE DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2006 .....                                                                   | 10 |
| FIGURE 7.  | ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS ENTRE 1996 ET 2024, CAPITALE-NATIONALE .....                                                                      | 15 |
| FIGURE 8.  | ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES DE 75 ANS ET PLUS ENTRE 1996 ET 2024, CAPITALE-NATIONALE .....                                                                      | 16 |
| FIGURE 9.  | ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, ENTRE 1981 ET 2024, PAR MUNICIPALITÉ, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                      | 17 |
| FIGURE 10. | CARTE DE LA PROPORTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, PAR AIRE DE DIFFUSION ET PAR MUNICIPALITÉ, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2011 .....                              | 19 |
| FIGURE 11. | ÉTAT MATRIMONIAL DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                                                                           | 22 |
| FIGURE 12. | CLASSIFICATION DES TYPES DE CONSTRUCTION, STATISTIQUE CANADA, 2011 .....                                                                                                    | 28 |
| FIGURE 13. | TYPES DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, EN MÉNAGE PRIVÉ, SELON LE SEXE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ.....                                         | 31 |
| FIGURE 14. | PROPORTION D'AÎNÉS EN MÉNAGE PRIVÉ, PAR CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, PAR GROUPE D'ÂGE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                                       | 32 |
| FIGURE 15. | NOMBRE D'UNITÉS LOCATIVES DANS LES HABITATIONS COLLECTIVES POUR AÎNÉS, PAR TYPE D'HABITATION, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ.....                                                | 38 |
| FIGURE 16. | CARTE DE DISTRIBUTION DES HABITATIONS COLLECTIVES POUR AÎNÉS, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2011 .....                                                                         | 41 |
| FIGURE 17. | INOCCUPATION (EN %), DES LOGEMENTS LOCATIFS SELON LE NOMBRE DE CHAMBRES, BANLIEUE NORD-EST DE LA RMR DE QUÉBEC, RMR DE QUÉBEC ET CAPITALE-NATIONALE RURALE, 2012-2013 ..... | 44 |
| FIGURE 18. | INOCCUPATION (%) DES PLACES STANDARDS PAR TYPE D'UNITÉ (RPA), BANLIEUE NORD-EST DE LA RMR DE QUÉBEC, RMR DE QUÉBEC ET CAPITALE-NATIONALE RURALE, 2012-2013.....             | 45 |

|            |                                                                                                                        |     |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| FIGURE 19. | BESOINS DE RÉPARATIONS ESTIMÉS PAR LES PROPRIÉTAIRES ET LES LOCATAIRES, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ.....                 | 50  |
| FIGURE 20. | CARTE DES ESPACES VERTS, PARCS ET ÉQUIPEMENTS, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                         | 54  |
| FIGURE 21. | CARTE DES ÎLOTS DE CHALEUR, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, 2011 .....                                                      | 56  |
| FIGURE 22. | CARTE DES LIEUX DE PARTICIPATION SOCIALE ET DE LOISIRS, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                | 59  |
| FIGURE 23. | RÉSEAU DE TRANSPORT PLUMOBILE DANS LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ.....                                                   | 61  |
| FIGURE 24. | CARTE DES SERVICES DE SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET DES ORGANISMES DE SOUTIEN À DOMICILE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ ..... | 63  |
| FIGURE 25. | CARTE DES COMMERCE ALIMENTAIRES, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ.....                                                        | 66  |
| FIGURE 26. | CARTE DES CENTRES COMMERCIAUX ET SERVICES BANCAIRES, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ .....                                   | 68  |
| FIGURE 27. | CARTE DE PROPORTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, CAPITALE-NATIONALE, 2011 .....                              | 105 |
| FIGURE 28. | CARTE DE LA RMR SELON LES ZONES DÉFINIES PAR LA SCHL.....                                                              | 112 |

## LEXIQUE DES TERMES ET EXPRESSIONS

Certains mots et expressions utilisés ont une signification particulière dans un contexte d'analyse démographique, géographique, architecturale ou de description des habitats. Ce lexique présente la définition de mots et d'expressions le plus souvent utilisés.

**Acceptabilité.** L'acceptabilité d'une habitation a été définie dans le cadre de ce projet comme le **besoin de réparation ou le besoin impérieux en matière de logement**. La SCHL (2013a) définit un *besoin impérieux*, celui d'un ménage dont l'habitation déroge à au moins une des normes établies d'*acceptabilité*, soit la qualité, la taille ou l'accessibilité économique (*affordability*). Un logement est considéré de *qualité convenable* si ses occupants jugent qu'il ne nécessite pas de réparations majeures. Un logement est de *taille convenable* s'il compte suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de sa taille et de sa composition. Finalement, un logement est considéré *comme abordable* si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt. D'autre part, un ménage est considéré en situation de *besoins impérieux* en matière de logement si 30 % de son revenu total avant impôt ne suffisent pas à payer le loyer médian des logements, situés dans sa localité, considérés acceptables selon les caractéristiques ci-haut définies.

**AccèsLogis Québec (ALQ).** AccèsLogis est un programme d'aide financière qui encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées. Il vise à favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou encore pour des clientèles qui ont des besoins particuliers en habitation. (SHQ, 2013b) (Voir <http://flhlmq.com/livre/acc%C3%A8s-logis-et-logement-abordable>)

**Accessibilité économique.** L'*accessibilité économique* correspond à la concordance entre le prix des services et la capacité de payer des consommateurs.

**Accessibilité géographique.** L'*accessibilité géographique* est représentée par la distance que doivent franchir les individus pour se déplacer jusqu'au lieu de service ou de l'installation. L'accessibilité est fonction du nombre et de la localisation dudit service.

**Aire de diffusion.** Petite région composée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 personnes. L'ensemble du Canada est divisé en aires de diffusion. « Une aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire canadien. » (Statistique Canada, 2013)

**Chambre avec soins assidus. Voir Place standard**

**Coopérative d'habitation.** Constituée en vertu de la *Loi sur les Coopératives (L.R.Q., chapitre C-67.2)*, une coopérative d'habitation a pour objectif principal de faciliter l'accès à la propriété ou l'usage d'une maison ou d'un logement à ses membres. Elle est considérée comme une coopérative de consommateurs parce qu'elle permet à un ménage de répondre à un besoin de nature personnelle, comme la location d'un logement ou l'achat d'une maison ou d'une unité de

logement en copropriété (*Loi sur les coopératives, L.R.Q., chapitre C-67.2, art. 220*). La Coopérative d'habitation et l'OBNL d'habitation sont de proches parentes.

**Défavorisation matérielle (Indice de).** Trois indicateurs ont été utilisés par le CSSS pour déterminer le niveau de défavorisation matérielle : la proportion de personnes sans certificat ou diplôme d'études secondaires (% de la population sans DES); le rapport emploi-population (% de la population en emploi); et le revenu moyen des personnes (revenu moyen personnel \$).

**Défavorisation sociale (Indice de).** Trois indicateurs ont été utilisés par le CSSS pour déterminer le niveau de défavorisation sociale: la proportion de personnes vivant seules (% personnes vivant seules); la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves (% personnes s-d-v); et, la proportion de familles monoparentales (% de familles monoparentales).

**Densité de population.** La densité de population représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges. Sur les cartes de densité, plus la couleur est foncée, plus il y a de personnes dans ce secteur du territoire. L'unité géographique utilisée pour créer la carte de densité est l'*aire de diffusion*.

**Dépanneurs.** Il n'existe pas de définition officielle du terme dépanneur au Québec. « Selon une classification canadienne, c'est un petit commerce de proximité qui vend une gamme limitée de produits courants : lait, pain, jus, boissons sucrées, aliments à grignoter, boissons alcoolisées, produits du tabac, journaux, revues et billets de loterie. Certains vendent aussi un choix limité de conserves, de produits laitiers et de produits de nettoyage. » (Portail Veille Action, 2013)

**Disponibilité.** La disponibilité est un pré requis à l'accessibilité en ce qu'une ressource ne peut être accessible si elle n'existe pas sur un territoire donné. Elle réfère également à l'inoccupation d'une ressource ou encore à l'état d'un bien qui peut être utilisé.

**Épiceries.** Dans le contexte de cette étude, les établissements classés dans la catégorie « épiceries » comprennent à la fois des épiciers-détaillants, des épiceries fines et des détaillants de fruits et légumes.

**Établissements de santé.** « La mission circonscrit le champ d'action sociosanitaire d'un établissement ou d'une installation. Un établissement peut avoir plus d'une mission. Ces missions, définies dans la loi, sont au nombre de cinq.» (MSSS, 2014)

1. « Le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) qui a pour mission d'offrir, de façon permanente ou temporaire, un milieu de vie substitut, des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance, ainsi que des services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel malgré le support de leur entourage;
2. « Le Centre local de services communautaires (CLSC) a pour mission d'offrir, en première ligne, à la population du territoire qu'ils desservent, des services de santé et des services sociaux courants, de nature préventive ou curative, de réadaptation ou de réinsertion. Cette catégorie regroupe les CLSC eux-mêmes, les points de services de CLSC et les centres de santé (CLSC assumant une mission additionnelle);

3. « Le *Centre de réadaptation (CR)* a pour mission d'offrir des services d'adaptation, ainsi que de réadaptation et d'intégration sociale, à des personnes qui, en raison de leurs déficiences physiques ou intellectuelles, de leur difficultés d'ordre comportemental, psychosocial ou familial, ou à cause de leur alcoolisme ou autre toxicomanie, requièrent de tels services, de même que des services d'accompagnement et de support à leur entourage;
4. « Le *Centre hospitalier*, quant à lui, a pour mission d'offrir des services diagnostiques et des soins médicaux généraux et spécialisés, dans les secteurs de la santé physique (CHSGS) ou de la santé mentale (soins psychiatriques: CHPSY). » (MSSS, 2014)

**Établissements de soins infirmiers (Statistique Canada)** « Les établissements de soins infirmiers sont des établissements de soins de longue durée où des personnes âgées reçoivent des services de soins de santé allant de l'aide périodique à des soins infirmiers réguliers. Ces établissements offrent une surveillance permanente de l'état de santé et l'accès à des soins infirmiers 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les résidents ne sont pas autonomes pour la plupart des activités de la vie quotidienne. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, 2013)

**HLM (Habitation à loyer modique).** Les HLM sont les unités d'habitation des offices d'habitation. Ce sont des logements publics gérés par les municipalités.

**Îlot de diffusion.** Territoire équivalant à un pâté de maisons dont les côtés sont délimités par des rues formant des intersections. Ces territoires couvrent l'ensemble du Canada.

**Informateur clé.** Personne qui a participé à une discussion de groupe afin de valider et de bonifier les données contenues dans la première ébauche de ce document.

**Logement abordable Québec (LAQ).** « Les habitations du programme Logement abordable Québec (LAQ) sont destinées à une clientèle à revenu modéré [sic]; ces logements sont offerts en priorité aux locataires de HLM et aux ménages inscrits sur les listes d'attente pour un HLM. Ces logements abordables peuvent compter de une à quatre chambres à coucher et sont offerts à un coût inférieur à celui du marché. » (OMHM, 2013) (Voir <http://flhlmq.com/livre/acc%C3%A8s-logis-et-logement-abordable>)

**Logement collectif.** Établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut identifier comme tel grâce à une enseigne ou en s'adressant à la personne qui en a la charge, à un résident, à un voisin, etc. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. Il peut s'agir d'un logement occupé par des résidents habituels, ou uniquement par des résidents étrangers, ou par des personnes présentes temporairement. (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

**Logement privé.** Un ensemble distinct de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupent ou pourraient occuper une personne ou un groupe de personnes. De plus, un logement privé doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie et doit fournir un espace clos permettant de s'abriter des intempéries, comme en atteste la présence de murs d'enceinte et d'un toit ainsi que de portes et fenêtres offrant une protection contre le vent, la pluie et la neige.

**Logement social.** Logement dont le loyer est subventionné afin de permettre à des personnes à faible revenu d'accéder à un logement adéquat.

**Logements privés occupés par des résidents habituels :** « Un ensemble distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant directement sur l'extérieur ou sur un corridor un hall un vestibule ou un escalier commun menant à l'extérieur occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

**Loi sur les services de santé et les services sociaux : « Objet de la loi et droits des usagers » :**  
Le régime de services de santé et de services sociaux institué par la présente loi a pour but le maintien et l'amélioration de la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie. » (*Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q. chapitre S-4.2*)

**Loyer médian.** Le loyer médian est établi à partir des données du rapport statistiques sur le marché locatif publié en octobre de chaque année par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Il correspond au coût de loyer qui sépare les logements de façon telle que 50 % des logements coûtent moins cher et 50 % coûtent plus, selon la taille du logement.

**Ménage.** Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada. Il peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement) avec ou sans autres personnes, de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le 10 mai 2011 (par exemple, qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Chaque personne est membre d'un seul et unique ménage. À moins d'indications contraires, toutes les données contenues dans les rapports sur les ménages se rapportent aux ménages privés seulement.

**Ménage privé.** Personne ou groupe de personnes occupant un même logement. (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

**Ménage collectif.** Personne ou groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada. Seulement les données sur les ménages collectifs qui comptent des résidents habituels sont présentées. (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

**Office municipal d'habitation (OH ou OMH).** Organisme public chargé de la politique municipale d'habitation, de construction et de location de logement social, de restauration de logements, de location ou de vente ainsi que la mise en place des équipements jugés nécessaires.

**Organisme à but non lucratif (OBNL) d'habitation.** Constitué en vertu de la partie 3 de la *Loi sur les Compagnies (L.R.Q., chapitre C-38)*, un OBNL d'habitation a pour vocation d'offrir des unités résidentielles soit à des ménages à faibles revenus ou modestes, soit à des personnes ayant des besoins particuliers en habitation. Ces organismes peuvent aussi être appelés organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation.

**Organisme de soutien à domicile.** Organisme généralement à but non lucratif (OBNL) offrant un ou plusieurs des services suivants : accompagnement en fin de vie, adaptation de domicile, aide aux courses, conseils et aide à la recherche d'un milieu de vie adapté, entretien et réparation, entretien ménager, évaluation des besoins, livraison de repas chaud (popote roulante), préparation de repas à domicile, prévention des chutes, réadaptation physique, répit-gardiennage, services médicaux, soins de santé et hygiène, soins en fin de vie, soins infirmiers, téléphone d'amitié, téléphone de sécurité, télésurveillance, transport adapté, transport et accompagnement, visite d'amitié. (Accès-Santé, 2014)

**Parcs, espaces verts et équipements.** Les parcs, espaces verts et équipements décrits dans ce document comprennent les lieux aménagés définis dans les Codes d'utilisation du bien-fonds (CUBF) :

**Équipements récréatifs.** *Terrain de jeux* : Ce terrain a été conçu pour le jeu et la récréation et est codifié séparément seulement lorsqu'on y trouve une activité indépendante d'une autre; *Terrain de sport* : Ce terrain comprend un terrain de jeux, des pistes pour les compétitions et les sports; il peut y avoir des gradins; il est codifié séparément lorsqu'il est indépendant d'une autre activité.

**Espaces verts** : *Parc à caractère récréatif et ornemental* : Ce parc est aménagé pour les loisirs en raison de la beauté du site; on peut y trouver des plages, des jeux pour enfants, des monuments et des statues; *Parc pour la récréation en général* : Ce parc peut comprendre les activités suivantes sans être restreint à l'une d'elles : pique-nique, plage, piste de bicyclettes, sport, camping et autres activités récréatives. (MAMROT, 2013)

**Place standard.** Une **place standard** est une place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Par opposition, une **chambre avec soins assidus** est une chambre offrant au moins une heure et demie de soins par jour. (SCHL, 2013b)

**Résidence privée pour aînés (RPA).** « Est une résidence privée pour aînés tout ou partie d'un immeuble d'habitation collective occupé ou destiné à être occupé principalement par des personnes âgées de 65 ans et plus et où sont offerts par l'exploitant de la résidence, outre la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes, définies par règlement: services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide domestique, services de sécurité ou services de loisirs. Le coût de ces services peut être inclus dans le loyer ou être payé suivant un autre mode. » (Loi sur les services de santé et les services sociaux, L.R.Q., chapitre S-4.2)

**Résidences pour personnes âgées (Statistique Canada).** « Établissements qui offrent des services de soutien (comme la préparation des repas, le ménage, la gestion des médicaments, l'aide au bain) et de la supervision aux personnes âgées capables d'accomplir seules la plupart des activités quotidiennes. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*)

**Restaurants minute.** « Restaurant bon marché où l'on se fait servir très rapidement des aliments que l'on peut consommer sur place ou emporter. » (Office québécois de la langue française, *Grand dictionnaire terminologique*)

**Secteur de recensement.** Les *secteurs de recensement* (SR) sont des petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement de 2 500 à 8 000 habitants. « Ils sont créés à l'intérieur de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau comptait 50 000 habitants ou plus lors du recensement précédent. » (Statistique Canada, *Dictionnaire du recensement*, 2013)

**Supplément au loyer.** Le programme de Supplément au loyer permet à des ménages et à des personnes à faible revenu d'habiter des logements du marché locatif privé ou appartenant à des coopératives d'habitation et à des organismes à but non lucratif (OBNL), tout en payant un loyer semblable à celui payé dans un logement de type Habitation à loyer modique (HLM). Le supplément au loyer sert à combler la différence entre le loyer convenu avec le propriétaire et la contribution du ménage (25 % de son revenu). (Portail Québec, 2013)

**Taux d'effort des ménages.** Part du revenu du ménage servant à défrayer le coût du logement.

**Taux d'inoccupation.** Pourcentage de tous les logements (appartements et maisons de location) inoccupés ou à louer. Un logement est considéré comme inoccupé s'il est inhabité et immédiatement disponible pour la location.

**Taux de propriété.** Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

**Territoire équivalent (TÉ).** Les territoires équivalents aux MRC sont des regroupements géographiques qui ont été établis à des fins statistiques pour assurer une couverture territoriale complète du Québec là où il n'y a pas de MRC (Commission de toponymie du Québec, 2012). Le TÉ de Québec regroupe les villes de Québec, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures, ainsi que la municipalité de paroisse de Notre-Dame-des-Anges. Wendake est compris dans le territoire équivalent de Québec, par contre les données de recensement pour ce territoire ne sont pas incluses.

**Types de construction résidentielle.** Statistique Canada définit plusieurs types de construction résidentielle : maisons individuelles non attenantes, maisons jumelées, maisons en rangée, appartements ou plain pied dans un duplex, appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages, autres maisons individuelles attenantes, habitations mobiles, autres logements mobiles.

***Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus.*** Un logement dans une tour d'habitation qui a cinq étages ou plus.

#### **Types de construction résidentielle (suite)**

***Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages.*** Un logement joint à d'autres logements ou à d'autres locaux commerciaux ou non résidentiels, dans un immeuble de moins de cinq étages.

***Appartement ou plain pied dans un duplex.*** Un de deux logements superposés qui peut être ou ne pas être attaché aux autres logements ou immeubles.

***Autre logement.*** Cette catégorie est le résultat de l'addition de plusieurs types de construction, elle inclut les logements mobiles, maisons jumelées, maisons en rangées,

appartements ou duplex, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages et autres maisons individuelles attenantes.

**Autre maison individuelle attenante.** Logement individuel qui est joint à une autre construction et qui ne se classe dans aucune des autres catégories, comme un logement individuel réuni à une construction non résidentielle (p. ex., un magasin ou une église) ou occasionnellement à une autre construction résidentielle (p. ex., un immeuble d'appartements). À ne pas confondre avec autre logement qui est l'addition de plusieurs types de construction.

**Logement mobile.** Comprend les maisons mobiles et les autres logements mobiles tels que les bateaux maison et les wagons de chemin de fer.

**Maison en rangée.** Un logement dans une rangée d'au moins trois logements réunis côte à côte (ou parfois réunis par un des côtés d'un logement et l'arrière d'un autre logement), comme une maison en bande ou une maison-jardin, mais sans aucun autre logement au-dessus ou en dessous. Des maisons en bande jointes à une tour d'habitation sont également considérées comme des maisons en rangée.

**Maison individuelle non attenante.** Logement non joint à autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Un logement individuel non joint à aucun autre logement ou construction. Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.

**Maison jumelée.** Un de deux logements réunis côte à côte (ou de l'arrière à l'arrière) par un mur commun, mais non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Un logement jumelé n'a aucun logement au-dessus ou en dessous et les deux unités réunies sont entourées d'espaces libres.

**Unité locative.** L'expression « unité locative » est utilisée par diverses sources de données pour décrire l'unité qui sert de base pour la conclusion d'un contrat de location. Il peut s'agir d'un appartement, d'un logement, d'un studio ou d'une chambre. Les données incluses dans ce document ne considèrent pas les lieux non habités (garage, lieux de commerces, etc.).

La préparation de ce document a nécessité la participation d'un grand nombre de personnes et la compilation de nombreuses informations provenant de différentes sources. Ce chapitre apporte certaines précisions méthodologiques.

### **Processus de la recherche**

Le projet *Habitats, milieux de vie et participation sociale des aînés : constats et perspectives* vise à : 1. documenter la situation de l'habitat et des milieux de vie des aînés de la région de la Capitale-Nationale; 2. mobiliser les acteurs sociaux concernés par cette question afin de favoriser le soutien à domicile des aînés et leur participation à leur milieu. Pour ce faire, un groupe de partenaires (voir Présentation du projet, page viii) s'est engagé dans un processus participatif de recherche visant à développer une meilleure connaissance qui soit appliquée aux diversités régionales. Des représentants des partenaires ont participé au processus de recherche.

Une collecte des données a été réalisée portant sur les dimensions à l'étude dans diverses sources afin de documenter la situation de la région de la Capitale-Nationale (région sociosanitaire 03). La région a été partagée en 15 secteurs géographiques : les 6 MRC, les 6 arrondissements de la ville de Québec, la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, la ville de L'Ancienne-Lorette et Wendake. Un cahier a été réalisé présentant les informations recueillies pour chacun des 15 secteurs.

Chaque cahier a ensuite été présenté à des informateurs clés (68 personnes) de chacun des territoires afin de le compléter et de s'assurer de la justesse du portrait tracé. Chaque cahier a ensuite été révisé pour tenir compte des commentaires des informateurs clés puis présenté lors de rencontres sectorielles permettant d'une part d'élaborer les constats et les pistes de réflexion pour chacun des secteurs géographiques et, d'autre part, de diffuser les résultats à un groupe de personnes impliquées dans les questions d'habitation des aînés. Les personnes présentes aux rencontres sectorielles provenaient d'une variété de secteurs d'activités : municipal, habitation, CSSS, organismes communautaires, FADOQ, etc. Au total, 223 personnes ont été rencontrées.

La tenue d'un forum régional, au mois d'octobre 2014, permet finalement la diffusion des résultats à l'ensemble des acteurs de la région et la mobilisation d'acteurs sociaux et de décideurs intéressés par la question.

### **Identification et traitement des données**

En consultation avec des spécialistes des divers domaines recensés (habitation, géographie, statistique, etc.), plusieurs bases de données ont été consultées pour

recueillir les informations de démographie et d'habitation les plus récentes disponibles au moment de la cueillette, faite entre août 2012 et janvier 2014.

Voici quelques précisions concernant certaines sources de données consultées :

- Plusieurs évaluations contenues dans les données fournies par la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL) se basent sur le recensement de 2006. Dans le cas des besoins de réparation ou besoins impérieux, il s'agissait des données de 2006. Dans tous les cas, les données les plus récentes au moment de la préparation de ce document ont été utilisées.
- Dans les publications utilisées par cette étude et issues de la SCHL, un centre rural est un centre de moins de 10 000 habitants.

Les données rendues disponibles par Statistique Canada pour les différents recensements doivent faire l'objet de trois précisions.

1. Tout d'abord, les changements découlant de la décision de Statistique Canada d'abolir le questionnaire long lors du recensement de 2011 ont obligé l'équipe de recherche à utiliser, pour certains tableaux, les données de 2006. En effet, comme le soulignait l'Institut de la Statistique du Québec « le caractère volontaire de l'ENM [Enquête nationale auprès des ménages] a généré une variabilité beaucoup plus grande des taux de réponse. Cela a provoqué une réduction significative de la fiabilité des données pour les niveaux géographiques fins ou encore concernant de plus petits groupes de population. » (ISQ, 2010)
2. D'autre part, « afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, les chiffres indiqués dans les tableaux ont fait l'objet d'un arrondissement aléatoire qui supprime toute possibilité d'associer des données statistiques à une personne facilement reconnaissable. Selon cette méthode, tous les chiffres, y compris les totaux et les marges, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de "5" et, dans certains cas, de "10". » (Statistique Canada, 2011a)

Ces calculs effectués par Statistique Canada font en sorte qu'il peut y avoir des différences entre une source de données et une autre. Ainsi, le nombre de personnes habitant dans un type de construction en particulier peut être inscrit 2 305 dans une source, 2 310 dans une seconde et 2 300 dans une troisième.

Puisque plusieurs sources de données ont été consultées pour l'élaboration des différents tableaux compris dans ce cahier, il est donc possible qu'il y ait discordance. Dans le cadre de ce projet, le choix des données a été fait en fonction de leur représentativité et de leur disponibilité pour l'ensemble des différents secteurs géographiques analysés. Aussi, la priorité a été donnée au respect de la

source consultée, afin d'assurer la comparabilité entre les différents secteurs de la Capitale-Nationale.

3. Il faut aussi noter que dans certains produits de données, Statistique Canada présente des totaux qui diffèrent légèrement de la somme des parties en raison des arrondissements effectués. Lorsque possible, dans tous les cas où un calcul de proportion est présenté, le dénominateur a été calculé à partir des données les plus fines, c'est-à-dire les données pour l'unité géographique la plus petite.
4. Finalement, dans leur *Guide de référence pour type de construction résidentielle et logements collectifs, Recensement de 2011* (Statistique Canada, 2011), l'organisme indique, concernant leur traitement des **Logements collectifs**, que « le traitement différent dans la façon dont les immeubles individuels d'un logement collectif sont comptés (c.-à-d. dénombrés séparément comme des logements collectifs distincts ou comme un seul logement collectif) entraîne des tendances qui pourraient donner de fausses impressions de croissance ou de diminution dans une catégorie. Les chiffres des logements collectifs pour certaines catégories pourraient refléter le dénombrement d'immeubles individuels. [...] Il est important que les utilisateurs soient avisés que les types de logements collectifs du recensement ne correspondent pas toujours aux classifications utilisées dans les données administratives ou dans les autres sources. Dans le recensement, certains logements collectifs sont classés en fonction des types et des niveaux de services offerts, plutôt que par leur nom ou leur statut officiel d'un point de vue des entreprises. En outre, les données du recensement ne sont pas recueillies pour les résidents étrangers et/ou les personnes présentes temporairement vivant dans les logements collectifs, alors que ces résidents peuvent être inclus dans les sources de données administratives. » (Statistique Canada 2011, p. 10-11)

### Précision sur les expressions et données utilisées

Les **superficies** sont données en « terre ferme », c'est-à-dire qu'elles n'incluent pas les plans d'eau intérieurs (rivières, lacs, etc.).

Dans la section sur le **coût moyen des loyers** pour les places standards, les données concernant les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus) ne sont pas incluses dans les calculs.

En ce qui a trait au **taux d'inoccupation**, « Les places hors marché avec soins assidus sont exclues du calcul du loyer moyen, mais incluses dans le calcul du taux d'inoccupation. » (SHQ, 2013b)

Dans les figures et tableaux présentant des **perspectives démographiques**, le projet a utilisé les données du « scénario A » de l'Institut de la statistique du Québec. Ce scénario regroupe « les hypothèses les plus plausibles à l'examen des tendances récentes, et un scénario d'analyse, le Z - Migration interne zéro, qui présente ce que serait l'évolution des MRC en l'absence de migration interne au Québec. » (ISQ, 2013)

Dans le chapitre sur les services de santé et les services communautaires, les différents services disponibles ont été divisés en cinq catégories, dont celle de « première ligne ». Cette catégorie comprend les services de santé offerts en GMF, UMF, CLSC, clinique hors GMF, clinique sans rendez-vous et clinique médicale. Cela comprend aussi une maison des naissances, puisque celle-ci a été classée dans cette catégorie dans la base de données intitulée « MSSS - Référentiel des établissements » qui a été fournie par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Cela exclut les soins spécialisés (par ex. cardiologie) et de longue durée (ex. hôpital, CHSLD). Les services généralement classés dans la catégorie « Autres » sont les cliniques spécialisées (par exemple d'ophtalmologie) et autres cliniques (par exemple physiothérapie, podologie, ergothérapie, etc.). Il doit être noté que la mise à jour des données comprises dans le « Référentiel des établissements » a été faite le 28 août 2012. Ainsi, certains services ayant vu le jour depuis pourraient ne pas être inclus dans le dénombrement présenté. Il doit être mentionné que les centres de réadaptation, compte tenu de leur faible nombre dans la région et afin de ne pas multiplier les catégories pour la représentation graphique, ont été inclus dans cette catégorie.

### **Présentation des données**

L'ordre alphabétique (des MRC et des municipalités) respecte les règles de classement de la Commission de toponymie du Québec (2013), c'est-à-dire selon l'ordre alphabétique obtenu s'il n'y avait pas de trait d'union ou d'apostrophe. Cette règle est accessible en ligne à <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/normes-procedures/regles-ecriture/nom-commencant-saint-sainte-saintes-saints.html>.

### **Précision territoriale concernant Wendake.**

Le territoire de Wendake est inclus dans le territoire équivalent (TÉ) de Québec, mais les données concernant la population de Wendake sont absentes des compilations effectuées par Statistique Canada. Les données sur cette région géographique incluses dans ce document ont été fournies par le conseil de la Nation huronne-wendat.

### **Cartographie**

Dans le cadre de ce projet, les cartes ont été préparées en utilisant les données des aires de diffusions (AD) regroupées en municipalité/ arrondissements (régions). Les

frontières de chaque secteur géographique sont basées sur les subdivisions de recensement (SDR) de Statistique Canada, telles qu'elles étaient définies en 2011.

La proportion de personnes âgées de ces AD a été calculée et a servi de trame de fond pour l'ensemble des cartes de distribution de services. Au départ, il a fallu choisir un mode de représentation de cette information. Plusieurs options s'offraient à nous.

La première option était celle d'obtenir une classification générale pour l'ensemble de la région, ce qui aurait permis d'identifier rapidement les secteurs plus âgés. Ce mode de fonctionnement rend toutefois les comparaisons intra-secteurs difficiles à réaliser.

La deuxième option était d'établir une classification secteur par secteur. Les comparaisons intra-secteurs auraient alors été facilitées, mais cela se serait fait au détriment des comparaisons globales et inter-secteurs.

Dans le but de répondre aux questions de recherche, une solution de compromis a été choisie. Une classification globale a d'abord été établie pour la carte de l'ensemble de la région. Par la suite, chaque secteur a été classé selon une analyse visuelle de la distribution de la proportion des aînés dans les aires de diffusion du secteur. Trois ensembles de secteurs géographiques ont ainsi été obtenus. Bien que relativement arbitraires, ces rassemblements permettent d'établir certaines comparaisons intra-secteurs et inter-secteurs selon le type de milieu (urbain/rural) représenté par les cartes.

Concernant les arrondissements de la Ville de Québec, certaines données provenant de Statistique Canada (les types de construction et les personnes seules de 65 ans et plus, par exemple) ont été calculées à partir des données fournies pour chacune des aires de diffusion (AD). Étant donné que les limites des AD ne correspondent pas aux limites des arrondissements, nous avons attribué chacune des aires à l'arrondissement auquel appartenait leur centroïde, c'est-à-dire le point représentant le centre géométrique de l'aire de diffusion. Par la suite, les données des AD de chacun des arrondissements ont été compilées.

Pour des fins de représentations cartographiques, les limites des quartiers et des arrondissements de la Ville de Québec qui sont en contact avec les limites des municipalités qui les entourent ont été légèrement modifiées afin de suivre les limites des subdivisions de recensement (SDR) de Statistique Canada. Ces modifications mineures n'affectent en rien la répartition des aires de diffusion (AD) entre les quartiers ou les arrondissements.

### **Corrélation entre les frontières**

Il doit être mentionné que le territoire couvert, la Capitale-Nationale, est divisé différemment par les différentes instances consultées lors de la cueillette de données. Ainsi, les frontières de territoire des CLSC, des CSSS, des municipalités ou des

arrondissements présentent parfois des différences. Dans certains cas, le territoire d'une instance se termine deux rues plus à l'ouest que le territoire d'une autre instance (par exemple, le territoire d'un CLSC et de l'arrondissement de la ville de Québec). Cela implique qu'il est possible qu'un service de santé, par exemple, ait été associé à un arrondissement, alors qu'il est sous la responsabilité du territoire de CLSC de l'arrondissement voisin.

### **Accessibilité physique**

Bien qu'étant conscients de l'importance que revêt l'accessibilité physique, nous n'avons pas été en mesure de l'ajouter aux dimensions de l'accès (voir Schéma conceptuel et opérationnel). Cette forme d'accessibilité représente la possibilité qu'ont les individus ayant une incapacité physique d'accéder à un lieu (magasin, trottoir, maison).

Dans le cadre de cette étude, la recension des lieux physiquement accessibles n'a pas été intégrée au processus de recherche. Il s'agit d'une démarche complexe que nous n'avons pas pu nous permettre compte tenu de tous les autres aspects à couvrir. Toutefois, dans un rapport publié en 2013, l'ISQ précise que : « plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus ont une incapacité. Cette proportion augmente avec l'âge; passé le cap des 85 ans, cette condition touche la grande majorité des aînés, soit plus de huit personnes sur dix. Les proportions d'aînés ayant une incapacité modérée ou une incapacité grave augmentent d'un groupe d'âge à l'autre, pour atteindre à l'âge de 85 ans et plus 27 % et 32 %, respectivement. Au-delà de 85 ans, c'est donc près de six personnes sur dix qui ont une incapacité modérée ou grave. » (ISQ, 2013 : 47) On comprend donc que la présence de rampes d'accès ou de signaux sonores, par exemple, constitue des éléments importants de l'accessibilité d'un lieu. La ville de Québec a également mis en place un plan d'action 2012-2015 pour l'accessibilité universelle.

### **Habitations collectives**

Quatre types d'habitations collectives ont été recensés dans le cadre de ce projet. L'équipe de recherche a fait appel aux sources disponibles les plus fiables pour établir le dénombrement, qui a par la suite été validé auprès d'informateurs clés. La source principale du dénombrement des résidences privées a été le site du Registre des résidences privées pour aînés ([wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/K10accueil.asp](http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/K10accueil.asp)), qui a été consulté de 2012 à 2013. La dernière validation a été compilée en décembre 2013.

Dans la classification de ces habitations, il est à noter qu'au Québec, il y a des OBNL de même que des coopératives qui ont reçu une certification du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et qui sont donc considérés par le MSSS comme des résidences privées pour aînés (RPA). Dans ce document, ces habitations collectives ont été classées dans leur catégorie d'origine, tant pour préparer les données

cartographiques que pour l'élaboration des tableaux. Dans la région de la Capitale-Nationale, aucune coopérative ne se trouve dans cette situation.

Le dénombrement des habitations collectives comprend l'ensemble des coopératives d'habitation, et ce peu importe leur clientèle cible – personnes seules, âgées de 50 et plus, famille, etc. En effet, afin de présenter le portrait le plus complet de la situation de l'habitation dans la région pour les aînés et considérant que ces personnes peuvent loger dans l'une ou l'autre de ces habitations, la décision a été prise de ne pas se limiter aux coopératives ciblant les aînés.

## BIBLIOGRAPHIE

- Accès-Santé (2014). *Soutien à domicile*. Portail du réseau de la santé et des services sociaux de la région de la Capitale-Nationale. 2014. Consulté le 26 mai 2014 à [http://santecapitalenationale.gouv.qc.ca/acces-sante/trouver-un-service/ressource-par-services/?tx\\_strepertoireressources\\_pi2\[category\]=20](http://santecapitalenationale.gouv.qc.ca/acces-sante/trouver-un-service/ressource-par-services/?tx_strepertoireressources_pi2[category]=20)
- Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale (2013). *Portail du réseau*. Consulté à <http://www.rrsss03.gouv.qc.ca/RS-Etablissements.html#CLSC-CHSLD/> et à [http://www.rrsss03.gouv.qc.ca/RS-Cliniques\\_med.html#6](http://www.rrsss03.gouv.qc.ca/RS-Cliniques_med.html#6)
- Centre de développement local de la Côte-de-Beaupré [CLD] (2010). *Territoire*. Consulté à <http://www.enaaffairesaveclacote.com/page.php?idContenu=1&onglet=22>.
- Centre d'information et de référence [CIR] de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches – 211 (2013). « Soutien à domicile pour aînés ».
- Centre de santé et des services sociaux de Portneuf [CSSS de Portneuf] (2011). *Portrait de défavorisation matérielle et sociale du territoire du CSSS de Portneuf*. Consulté à <http://csssdeportneuf.qc.ca/download/631.pdf>.
- Centre de santé et des services sociaux de Québec-Nord [CSSS-QN] (2012). *Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et des services sociaux de Québec-Nord*, juin 2012, données de 2006. Consulté à <http://www.csssvc.qc.ca/telechargement.php?id=874>.
- Commission de toponymie du Québec (2012). Consulté le 12 juillet 2013 à <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-municipale/municipalites-regionales-compte-mrc/te.aspx>.
- Commission de toponymie du Québec (2013). *La Côte-de-Beaupré*. Consulté à [http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no\\_seq=141100](http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=141100).
- Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), *Mode d'occupation des logements dans les municipalités du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec de 1981 à 2006*, compilé par la CMQ. Source : Statistique Canada, *Profils du recensement, 1981 à 2006, compilation CO-0997*, selon le découpage géographique au 1<sup>er</sup> janvier 2006.
- Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) (2013). *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2012*, Confédération québécoise des coopératives d'habitation.
- Côte à Côte en action (2014). *À propos. Côte à Côte en action*. Consulté en ligne le 18 août 2014 à <http://www.coteacoteenaction.ca/a-propos>
- Dagenais, H. (2006). *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*. Société d'habitation du Québec, Québec. 106 p.
- Ducharme, M.-N. (2007). *Enquête auprès des OSBL d'habitation*, Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH).

- Dutil, Y. (2009). Le logement et les ménages âgés de 65 ans et plus dans les régions administratives du Québec, *Le Bulletin d'information de la Société d'habitations du Québec*, 3(2).
- Giguère, M. (2009) *Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains*. Institut national de santé publique du Québec. 77 p.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2009a). *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031*. Consulté le 10 août 2012 à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html>.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2009b). *Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024*. Consulté le 10 août 2012 à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html>.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2009c). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056 Édition 2009*. Consulté à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2006-2056.pdf>.
- Institut de la statistique du Québec (2010). *Le Recensement de la population 2016 : le questionnaire long doit redevenir obligatoire*, 10 décembre 2013, *Communiqués de presse*. consulté le 21 février 2014 à <http://www.stat.gouv.qc.ca/salle-presse/communiquer/communiquer-presse-2013/decembre/dec1310.htm>.
- Institut de la statistique du Québec (2013). *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*. « Méthodologie et description de la population visée. Volume I ». Consulté le 21 février 2014 à [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/services/incapacites/limitations-maladies-chroniques-metho.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/services/incapacites/limitations-maladies-chroniques-metho.pdf).
- Institut de recherche et d'informations socio-économiques [IRIS] (2006). *Note socio-économique : La pénurie de logement*. 4 p.
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2001). *Îlots de chaleur*. Consulté le 11 février 2014 à <http://www.monclimatmasante.qc.ca/public/%C3%AElots-de-chaleur.aspx>.
- Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] (2009). *Indicateur de l'accessibilité aux services, mesure de distance, accessibilité au restaurants-minute*, tiré des permis de vente du MAPAQ, 2009. <http://www.inspq.qc.ca/environnement-bati/distance-restaurants-minute>
- Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] (2012 – non publié). Liste des parcs et espaces verts basée sur l'évaluation foncière de 2007 effectuée par le MAMROT et transmise à l'IVPSA par l'INSPQ en 2012, non publié.
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2014). *Îlots de chaleur/fraîcheur urbains et température de surface*. Consulté le 17 janvier 2014 à <http://www.donnees.gouv.qc.ca/?node=/donnees-details&id=2f4294b5-8489-4630-96a1-84da590f02ee>.
- Lepage, Céline et Céline Morrow (2008). *Évaluation d'implantation et de pertinence du plan d'action en sécurité alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale 2004-2007*. Direction de la santé publique,

- Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Consulté le 9 avril 2014 à [http://www.dspq.qc.ca/publications/Rapport\\_evaluation\\_pertinence\\_plan\\_SA.pdf](http://www.dspq.qc.ca/publications/Rapport_evaluation_pertinence_plan_SA.pdf).
- Lepage, Céline et Philippe Guay (à paraître). *Inégalités d'accès géographique aux aliments sains et nutritifs dans les zones de défavorisation de la région de la Capitale-Nationale : le point sur les déserts alimentaires*, Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Québec.
- Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38). Consulté le 23 août 2013 à [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C\\_38/C38.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_38/C38.html).
- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme [LAU] (L.R.Q., chapitre A-19.1). Consulté le 11 mars 2014 à [http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/lois/Autres.lois.modifiees.par.la.LPTAA/L.R.Q.\\_c.A-19.1.\\_art.5\\_56.4\\_113\\_148.1a148.13\\_267\\_267.1\\_.pdf](http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/lois/Autres.lois.modifiees.par.la.LPTAA/L.R.Q._c.A-19.1._art.5_56.4_113_148.1a148.13_267_267.1_.pdf).
- Loi sur les coopératives (L.R.Q., chapitre C-67.2). Consulté le 23 août 2013 à [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C\\_67\\_2/C67\\_2.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_67_2/C67_2.html).
- Loi sur les services de santé et les services sociaux [LSSS] (L.R.Q., chapitre S-4.2). Consulté le 24 février 2014 à [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S\\_4\\_2/S4\\_2.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_4_2/S4_2.html).
- Loi sur les services de santé et les services sociaux [LSSS] (L.R.Q., chapitre S-4.2, a. 346.0.1, 346.0.3, 346.0.6, 346.0.7, 346.0.20 et 346.0.20.1), *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés*. Consulté le 24 février 2014 à <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=58998.PDF>.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS] (2013). *Registre des résidences privées pour aînés*. Consulté le 5 mai 2013 à <http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/K10/K10accueil.asp>.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS] (2014). *Lexiques*. Consulté en ligne à <http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/M02/M02Lexique.asp>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux et Société d'habitation du Québec [MSSS-SHQ] (2007). *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social*. Consulté le 30 octobre 2013 à [www.rohq.qc.ca/public/pdf/Publications\\_reservees\\_aux\\_membres/Cienteles/Cadre\\_ref\\_SCLSPdf](http://www.rohq.qc.ca/public/pdf/Publications_reservees_aux_membres/Cienteles/Cadre_ref_SCLSPdf).
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire [MAMROT] (2013). *Liste numérique des codes d'utilisation des biens-fonds*. Régions et Occupation du territoire, Gouvernement du Québec. Consulté le 11 décembre 2013 à [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/evaluation\\_fonciere/manuel\\_evaluation\\_fonciere/CUBF\\_MEFQ.xlt](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/evaluation_fonciere/manuel_evaluation_fonciere/CUBF_MEFQ.xlt).

- MRC de La Côte-de-Beaupré (2012a). *Territoire*. Consulté en 2012 à [http://www.mrccotedebeaupre.com/portrait\\_territoire.shtml](http://www.mrccotedebeaupre.com/portrait_territoire.shtml).
- MRC de La Côte-de-Beaupré (2012b). *Histoire*. Consulté à [http://www.mrccotedebeaupre.com/portrait\\_histoire.shtml](http://www.mrccotedebeaupre.com/portrait_histoire.shtml).
- MRC de La Côte-de-Beaupré (2013). *Schéma d'aménagement et de développement durable*. Consulté le 11 mars 2014 à [http://www.mrccotedebeaupre.com/documents/Schemafinaladopte\\_06-11-2013.pdf](http://www.mrccotedebeaupre.com/documents/Schemafinaladopte_06-11-2013.pdf).
- Office municipal d'habitation de Montréal [OMHM] (2013). *Logement abordable Québec (LAQ)*. Consulté le 6 février 2014 à <http://www.omhm.qc.ca/logement-abordable-quebec-laq>.
- Penchansky, R. et William Thomas, J. (1981). The Concept of Access: Definition and Relations to Consumer Satisfaction, *Medical Care*, 19 (2), p.127-140.
- PLUMobile (2014a). *Croissance de 30 % des déplacements chez PLUMobile*. Communiqué de presse, 6 février 2014. Consulté le 14 mars 2014 à [http://www.plumobile.ca/fichiers/COMMUNIQUE%2089\\_Bilan\\_2013\\_PLUMobile.pdf](http://www.plumobile.ca/fichiers/COMMUNIQUE%2089_Bilan_2013_PLUMobile.pdf).
- PLUMobile (2014b). *Horaire Express Desjardins (transport collectif)*. Consulté le 14 mars 2014 à [http://www.plumobile.ca/fichiers/PLUM\\_31\\_cdb\\_express\\_web.pdf](http://www.plumobile.ca/fichiers/PLUM_31_cdb_express_web.pdf).
- Portail Québec (2013). *Supplément au loyer*. Consulté le 8 octobre 2013 à <http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/vivre-en-logement/Pages/supplement-loyer.aspx>.
- Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A. et Tourigny, A. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement, et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 111 p.
- Raymond, É., Sévigny, A. et Tourigny, A. (2012). *Participation sociale des aînés : la parole aux aînés et aux intervenants*, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement, et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 53 p.
- Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) (2012). *Statistiques*, 4 p.
- Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) (2013). *ROHQ Stats*. Consulté le 12 décembre 2013 à <http://www.rohq.qc.ca/nos-publications/rohq-stats/>.
- Robert, René (2008). *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents de coopératives d'habitation – 2007*. Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH).
- Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). (2011). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées : Québec*, Société canadienne d'hypothèque et de logement, 77 p.

- Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). (2012). *Rapport sur le marché locatif : RMR de Québec*, Société canadienne d'hypothèque et de logement, 25 p.
- Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). (2013a). *Définitions, le logement au Canada*. Consulté le 25 janvier 2014 à [http://cmhc.beyond2020.com/HiCODefinitions\\_FR.html#\\_Besoins\\_impérieux\\_de\\_logement](http://cmhc.beyond2020.com/HiCODefinitions_FR.html#_Besoins_impérieux_de_logement).
- Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). (2013b). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées – Québec — Édition 2013*. Consulté le 10 octobre 2013 à [http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/65989/65989\\_2013\\_A01.pdf?lang=fr](http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/esub/65989/65989_2013_A01.pdf?lang=fr).
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2009). *Besoins impérieux en matière de logement : un regard sur la situation dans les RMR du Québec*. *Le Bulletin d'information de la SHQ*, 3(3).
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2010). *Profil statistiques du Québec et ses régions - Édition 2011*. Consulté le 15 mai 2013 à [http://www.habitation.gouv.qc.ca/documents\\_et\\_references/profils\\_statistiques\\_du\\_quebec\\_et\\_ses\\_regions\\_edition\\_2011/capitale\\_nationale.html](http://www.habitation.gouv.qc.ca/documents_et_references/profils_statistiques_du_quebec_et_ses_regions_edition_2011/capitale_nationale.html).
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2011). SHQ, Tableaux 03-\_1 « Ménages privés selon le mode d'occupation du logement, 2006 » et Tableaux 03-\_3 « Ménages privés selon le mode d'occupation du logement, 2001-2006 ». Consulté à [http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils\\_r%C3%A9gionaux\\_2011/03/Tableaux\\_03-\\_1.pdf](http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_r%C3%A9gionaux_2011/03/Tableaux_03-_1.pdf) et à [http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils\\_r%C3%A9gionaux\\_2011/03/Tableaux\\_03-\\_3.pdf](http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_r%C3%A9gionaux_2011/03/Tableaux_03-_3.pdf)
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2013a). *Présentation d'AccèsLogis*. Consulté le 7 octobre 2013 à [http://www.habitation.gouv.qc.ca/espace\\_partenaires/groupes\\_de\\_ressources\\_techniques/groupe\\_de\\_ressources\\_techniques/programmes/acceslogis\\_quebec/developpement\\_dun\\_projet/presentation\\_dacceslogis.html](http://www.habitation.gouv.qc.ca/espace_partenaires/groupes_de_ressources_techniques/groupe_de_ressources_techniques/programmes/acceslogis_quebec/developpement_dun_projet/presentation_dacceslogis.html).
- Société d'habitation du Québec [SHQ] (2013b). *Lexique de la SHQ*. Consulté le 11 février 2014 à [http://www.habitation.gouv.qc.ca/minformer/lexique.html#letter\\_O](http://www.habitation.gouv.qc.ca/minformer/lexique.html#letter_O).
- Statistique Canada (2006). *Recensement 2006*.
- Statistique Canada (2011a). *Recensement 2011*. Produits de données nos. 98-311-xcb2011006, 98-311-XCB2011026, 98-311-XCB2011026, 98-312-xcb2011006, 98-313-XCB2011024, 98-313-XCB2011029.
- Statistique Canada (2011b). *Guide de référence pour type de construction résidentielle et logements collectifs, Recensement de 2011*. no 98-313-XWF2011001 au catalogue de Statistique Canada. Consulté le 20 octobre 2013 à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/guides/98-313-x/98-313-x2011001-fra.cfm>.
- Statistique Canada (2012). *Recensements 2001 et 2006, compilation spéciale pour le compte de la SHQ* (CO-0612), tableau no. 5 et (C0-1049), tableaux no. 15, 27, 35; calculs de la SHQ.

Statistique Canada (2013). *Dictionnaire du recensement*. Dictionnaire du recensement, produit no 98-301-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario. Consulté le 10 janvier 2013 à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm>.

Vida, Stephen (2011). *Les espaces verts urbains et la santé*, Institut national de santé publique du Québec. Consulté, le 20 décembre 2013 à [http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1274\\_EspacesVertsUrbainsSante.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1274_EspacesVertsUrbainsSante.pdf).

## ANNEXE I. TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, PAR MUNICIPALITÉ, 1996 À 2024

**Tableau A. Évolution de la population totale, MRC de La Côte-de-Beaupré, par municipalité, 1981 à 2011**

| Source des données et année | Données de recensement |        |        |        |        |        |        |
|-----------------------------|------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
|                             | 1981                   | 1986   | 1991   | 1996   | 2001   | 2006   | 2011   |
| MRC de La Côte-de-Beaupré   | 20 440                 | 20 560 | 21 200 | 21 628 | 20 984 | 23 015 | 26 145 |
| Beaupré                     | 2 740                  | 2 725  | 2 675  | 2 799  | 2 761  | 3 006  | 3 440  |
| Boischatel                  | 3 345                  | 3 665  | 3 875  | 4 152  | 4 303  | 5 287  | 6 465  |
| Château-Richer              | 3 630                  | 3 800  | 3 690  | 3 579  | 3 442  | 3 563  | 3 830  |
| L'Ange-Gardien              | 2 480                  | 2 415  | 2 820  | 2 841  | 2 815  | 3 008  | 3 630  |
| Sainte-Anne-de-Beaupré      | 3 295                  | 3 165  | 3 145  | 3 023  | 2 752  | 2 803  | 2 855  |
| Saint-Ferréol-les-Neiges    | 1 760                  | 1 715  | 1 995  | 2 219  | 2 014  | 2 546  | 2 965  |
| Saint-Joachim               | 1 490                  | 1 490  | 1 475  | 1 493  | 1 471  | 1 362  | 1 455  |
| Saint-Tite-des-Caps         | 1 700                  | 1 585  | 1 525  | 1 522  | 1 426  | 1 440  | 1 505  |

Source : Statistique Canada, *Profils du recensement, 1981 à 2011*, Population - Données intégrales (100 %), compilation CO-0997, selon le découpage géographique au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec.

**Tableau B. Perspectives d'évolution de la population totale, MRC de La Côte-de-Beaupré, par municipalité, 2011 à 2024**

| Source des données et année | Données de recensement<br>2011 | Projections ISQ de 2009 |        |        |
|-----------------------------|--------------------------------|-------------------------|--------|--------|
|                             |                                | 2014                    | 2019   | 2024   |
| MRC de La Côte-de-Beaupré   | 26 145                         | 27 230                  | 29 330 | 30 970 |
| Beaupré                     | 3 440                          | 3 315                   | 3 505  | 3 605  |
| Boischatel                  | 6 465                          | 7 385                   | 8 595  | 9 725  |
| Château-Richer              | 3 830                          | 4 140                   | 4 330  | 4 420  |
| L'Ange-Gardien              | 3 630                          | 3 730                   | 4 000  | 4 200  |
| Sainte-Anne-de-Beaupré      | 2 855                          | 2 900                   | 2 890  | 2 840  |
| Saint-Ferréol-les-Neiges    | 2 965                          | 3 080                   | 3 440  | 3 705  |
| Saint-Joachim               | 1 455                          | 1 270                   | 1 185  | 1 125  |
| Saint-Tite-des-Caps         | 1 505                          | 1 410                   | 1 385  | 1 350  |

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2009b). *Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024*. Consulté le 10 août 2012 à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html>.

## ANNEXE 2. ÉVOLUTION DE LA PROPORTION D'AÎNÉS (65+ ET 75+)

**Tableau C. Évolution de la proportion de personnes de 65 ans et plus entre 1996 et 2024, par MRC, Capitale-Nationale**

| Source des données et année | Données de recensement (Statistique Canada)<br>% de personnes âgées de 65 ans et plus |        |        |        | Perspectives de population (ISQ)<br>% de personnes âgées de 65 ans et plus |        |        |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|----------------------------------------------------------------------------|--------|--------|
|                             | 1996                                                                                  | 2001   | 2006   | 2011   | 2014                                                                       | 2019   | 2024   |
| Le Québec                   | 12,1 %                                                                                | 13,3 % | 14,3 % | 15,9 % | 17,2 %                                                                     | 19,6 % | 22,3 % |
| MRC de Charlevoix           | 15,3 %                                                                                | 17,1 % | 19,6 % | 23,2 % | 25,8 %                                                                     | 30,5 % | 35,7 % |
| MRC de Charlevoix-Est       | 13,9 %                                                                                | 15,7 % | 17,8 % | 20,7 % | 23,2 %                                                                     | 27,6 % | 32,6 % |
| MRC de L'Île-d'Orléans      | 12,8 %                                                                                | 13,6 % | 16,8 % | 21,4 % | 24,0 %                                                                     | 27,9 % | 31,2 % |
| MRC de La Côte-de-Beaupré   | 13,4 %                                                                                | 14,6 % | 15,6 % | 16,7 % | 18,1 %                                                                     | 20,7 % | 23,9 % |
| MRC de La Jacques-Cartier   | 5,7 %                                                                                 | 6,6 %  | 7,5 %  | 7,6 %  | 10,0 %                                                                     | 12,0 % | 14,1 % |
| MRC de Portneuf             | 14,3 %                                                                                | 16,0 % | 17,2 % | 18,7 % | 21,0 %                                                                     | 24,3 % | 27,9 % |
| Québec (TÉ)                 | 12,6 %                                                                                | 14,3 % | 15,8 % | 18,0 % | 19,4 %                                                                     | 22,5 % | 25,7 % |

Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*, Produit no. 98-311-XCB2011026 et ISQ, (2009).  
*Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031.*

**Tableau D. Évolution de la proportion de personnes de 75 ans et plus entre 1996 et 2024, par MRC, Capitale-Nationale**

| Source des données et année | Données de recensement (Statistique Canada)<br>% de personnes âgées de 75 ans et plus |       |       |        | Perspectives de population (ISQ)<br>% de personnes âgées de 75 ans et plus |        |        |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|--------|----------------------------------------------------------------------------|--------|--------|
|                             | 1996                                                                                  | 2001  | 2006  | 2011   | 2014                                                                       | 2019   | 2024   |
| Le Québec                   | 4,8 %                                                                                 | 5,7 % | 6,6 % | 7,1 %  | 7,4 %                                                                      | 8,5 %  | 10,1 % |
| MRC de Charlevoix           | 7,0 %                                                                                 | 7,4 % | 9,1 % | 10,1 % | 11,1 %                                                                     | 13,2 % | 16,5 % |
| MRC de Charlevoix-Est       | 5,4 %                                                                                 | 6,6 % | 8,0 % | 9,1 %  | 9,6 %                                                                      | 11,5 % | 14,3 % |
| MRC de L'Île-d'Orléans      | 5,3 %                                                                                 | 5,2 % | 6,8 % | 7,5 %  | 8,4 %                                                                      | 10,9 % | 14,1 % |
| MRC de La Côte-de-Beaupré   | 5,3 %                                                                                 | 6,3 % | 7,0 % | 7,0 %  | 7,3 %                                                                      | 8,4 %  | 10,3 % |
| MRC de La Jacques-Cartier   | 1,7 %                                                                                 | 2,1 % | 2,5 % | 2,3 %  | 3,1 %                                                                      | 8,1 %  | 5,0 %  |
| MRC de Portneuf             | 5,7 %                                                                                 | 6,8 % | 7,9 % | 8,2 %  | 8,9 %                                                                      | 10,2 % | 12,2 % |
| Québec (TÉ)                 | 5,2 %                                                                                 | 6,4 % | 7,5 % | 8,3 %  | 8,5 %                                                                      | 10,0 % | 12,2 % |

Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*, Produit no. 98-311-XCB2011026 et ISQ, (2009).  
*Perspectives démographiques des MRC, 2006-2031.*

**Tableau E. Évolution de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, MRC de La Côte-de-Beaupré, par municipalité, 1981 à 2011**

| Source des données et année | Données de recensement |        |        |        |        |        |        |
|-----------------------------|------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
|                             | 1981                   | 1986   | 1991   | 1996   | 2001   | 2006   | 2011   |
| Beaupré                     | 8,8 %                  | 11,4 % | 14,0 % | 15,9 % | 21,7 % | 21,6 % | 24,7 % |
| Boischatel                  | 5,5 %                  | 6,5 %  | 7,1 %  | 7,6 %  | 8,4 %  | 9,2 %  | 10,3 % |
| Château-Richer              | 8,3 %                  | 9,7 %  | 11,5 % | 14,1 % | 14,8 % | 17,1 % | 17,9 % |
| L'Ange-Gardien              | 5,8 %                  | 8,1 %  | 9,0 %  | 10,0 % | 10,1 % | 11,6 % | 13,4 % |
| Sainte-Anne-de-Beaupré      | 13,7 %                 | 15,6 % | 18,8 % | 21,3 % | 23,8 % | 23,2 % | 22,1 % |
| Saint-Ferréol-les-Neiges    | 9,9 %                  | 11,4 % | 10,8 % | 11,3 % | 13,7 % | 15,5 % | 17,4 % |
| Saint-Joachim               | 7,0 %                  | 8,4 %  | 8,5 %  | 10,7 % | 11,9 % | 15,8 % | 19,2 % |
| Saint-Tite-des-Caps         | 11,8 %                 | 13,6 % | 15,1 % | 16,8 % | 14,0 % | 16,0 % | 16,3 % |

Source : Statistique Canada, *Profils du recensement, 1981 à 2011*, Population - Données intégrales (100 %), compilation CO-0997, selon le découpage géographique au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Compilation réalisée par la Communauté métropolitaine de Québec.

**Tableau F. Perspectives d'évolution de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, MRC de La Côte-de-Beaupré, par municipalité, 2011 à 2024**

| Source des données et année | Données de recensement<br>2011 | Projections ISQ de 2009 |        |        |
|-----------------------------|--------------------------------|-------------------------|--------|--------|
|                             |                                | 2014                    | 2019   | 2024   |
| Beaupré                     | 24,7 %                         | 25,6 %                  | 29,5 % | 32,5 % |
| Boischatel                  | 10,3 %                         | 11,8 %                  | 14,5 % | 17,1 % |
| Château-Richer              | 17,9 %                         | 18,0 %                  | 19,7 % | 22,4 % |
| L'Ange-Gardien              | 13,4 %                         | 14,6 %                  | 17,0 % | 20,4 % |
| Sainte-Anne-de-Beaupré      | 22,1 %                         | 23,6 %                  | 26,8 % | 30,1 % |
| Saint-Ferréol-les-Neiges    | 17,4 %                         | 18,2 %                  | 21,4 % | 25,5 % |
| Saint-Joachim               | 19,2 %                         | 21,3 %                  | 22,8 % | 29,3 % |
| Saint-Tite-des-Caps         | 16,3 %                         | 18,8 %                  | 20,6 % | 24,8 % |

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2009b). *Perspectives de population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge, 2009-2024*. Consulté le 10 août 2012 à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/index.html>.

### ANNEXE 3. RÉPARTITION DE LA POPULATION, PAR GROUPE D'ÂGE ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÂGÉE 1996-2024, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

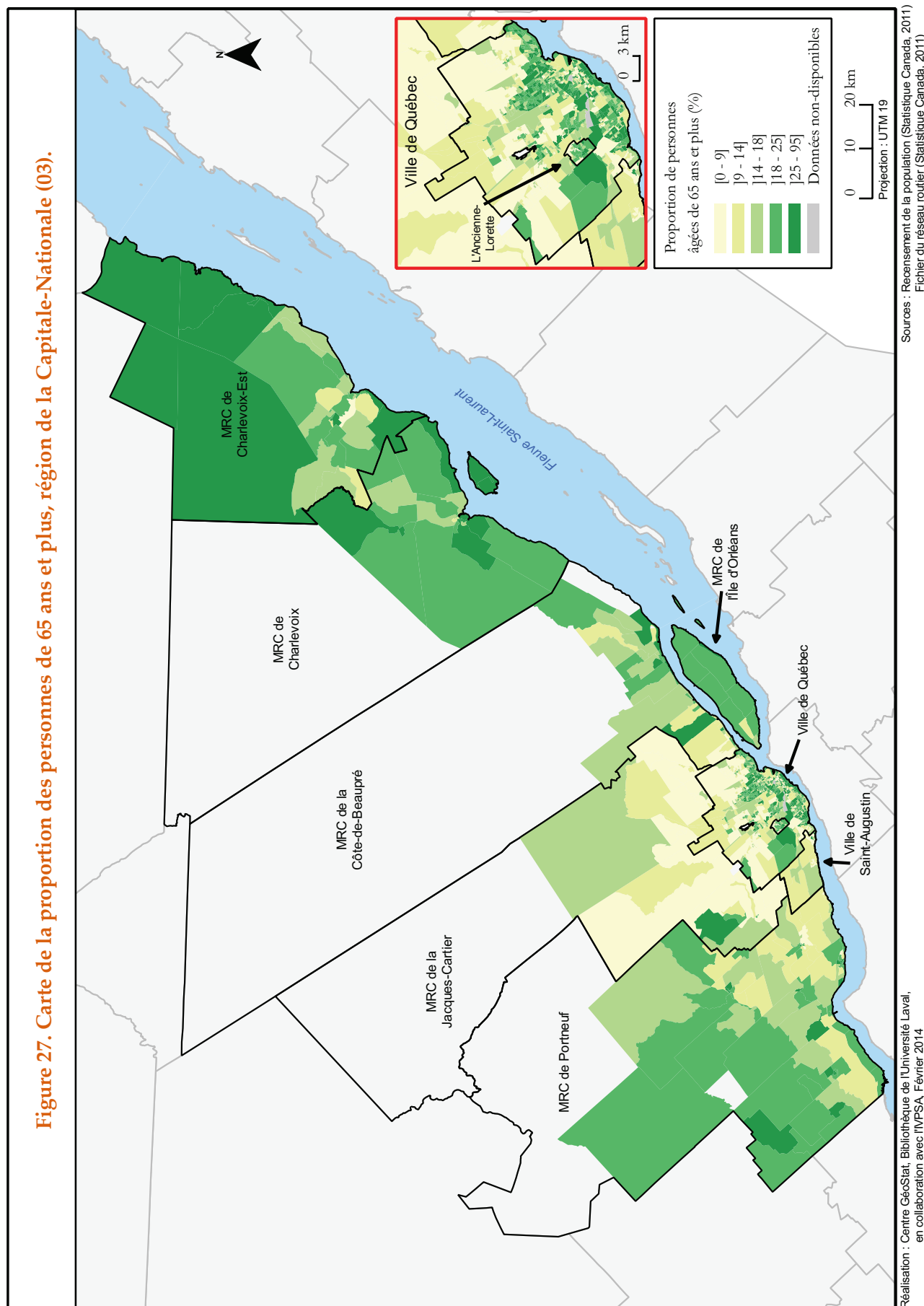
Tableau G. Population en nombre absolu, par groupe d'âge, MRC de La Côte-de-Beaupré, 2011

| Lieu                      | Total     | 0 à<br>14 ans | 15 à<br>24 ans | 25 à<br>44 ans | 45 à<br>64 ans | 65 à<br>74 ans | 75 ans<br>et + | 65 ans<br>et + |
|---------------------------|-----------|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Le Québec                 | 7 902 990 | 1 258 620     | 981 165        | 2 041 140      | 2 364 380      | 694 965        | 562 720        | 1 257 685      |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 26 175    | 4 290         | 2 685          | 6 390          | 8 450          | 2 520          | 1 840          | 4 360          |
| Beaupré                   | 3 445     | 420           | 375            | 630            | 1 165          | 355            | 500            | 855            |
| Boischatel                | 6 465     | 1 390         | 675            | 1 880          | 1 855          | 410            | 255            | 665            |
| Château-Richer            | 3 830     | 580           | 325            | 1 005          | 1 250          | 395            | 275            | 670            |
| L'Ange-Gardien            | 3 635     | 635           | 395            | 1 020          | 1 100          | 315            | 170            | 485            |
| Sainte-Anne-de-Beaupré    | 2 855     | 355           | 305            | 580            | 985            | 360            | 270            | 630            |
| Saint-Ferréol-les-Neiges  | 2 960     | 450           | 290            | 615            | 1 095          | 345            | 165            | 510            |
| Saint-Joachim             | 1 450     | 235           | 155            | 310            | 470            | 170            | 110            | 280            |
| Saint-Tite-des-Caps       | 1 515     | 225           | 170            | 335            | 540            | 160            | 85             | 245            |

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2011*, Produit no 98-312-xcb2011006. Les données n'étaient pas disponibles pour les territoires de Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier.

## ANNEXE 4. CARTE DE LA PROPORTION DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS, RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE (03).

Figure 27. Carte de la proportion des personnes de 65 ans et plus, région de la Capitale-Nationale (03).



## ANNEXE 5. PROPORTION DE FEMMES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE, MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

**Tableau H-1. Proportion de femmes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré**

| Lieu                      | Tout type de construction (total) |          | Maison individuelle |          | Appart. dans immeuble de 5 étages ou plus |          | Logement mobile |          |
|---------------------------|-----------------------------------|----------|---------------------|----------|-------------------------------------------|----------|-----------------|----------|
|                           | N total                           | % femmes | N total             | % femmes | N total                                   | % femmes | N total         | % femmes |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 3 755                             | 50,6     | 2635                | 48,6     | 0                                         | –        | 135             | 48,2     |
| Beaupré                   | 440                               | 48,86    | 285                 | 43,9     | 0                                         | –        | 20              | 25,0     |
| Boischatel                | 600                               | 54,17    | 345                 | 49,3     | 0                                         | –        | 10              | 0        |
| Château-Richer            | 255                               | 52,94    | 205                 | 53,7     | 0                                         | –        | 0               | –        |
| L'Ange-Gardien            | 230                               | 52,17    | 170                 | 50,0     | 0                                         | –        | 0               | –        |
| Sainte-Anne-de-Beaupré    | 510                               | 46,08    | 440                 | 47,7     | 0                                         | –        | 0               | –        |
| Saint-Ferréol-les-Neiges  | 540                               | 48,15    | 425                 | 45,9     | 0                                         | –        | 0               | –        |
| Saint-Joachim             | 610                               | 50,82    | 400                 | 51,3     | 0                                         | –        | 90              | 50,0     |
| Saint-Tite-des-Caps       | 560                               | 50,89    | 360                 | 50,0     | 0                                         | –        | 5               | 0        |

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, calculs IVPSA.

**Tableau H-2. Proportion de femmes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré (suite)**

| Lieu                      | Jumelé  |          | Maison en rangée |          | Duplex  |          | Appart. dans immeuble moins de 5 étages |          | Autre maison attenante |          |
|---------------------------|---------|----------|------------------|----------|---------|----------|-----------------------------------------|----------|------------------------|----------|
|                           | N total | % femmes | N total          | % femmes | N total | % femmes | N total                                 | % femmes | N total                | % femmes |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 180     | 52,8     | 10               | 0        | 390     | 57,7     | 370                                     | 60,8     | 5                      | 0        |
| Beaupré                   | 15      | 33,3     | 0                | –        | 60      | 58,3     | 55                                      | 63,6     | 5                      | 100      |
| Boischatel                | 25      | 60       | 0                | –        | 95      | 52,6     | 110                                     | 63,6     | 0                      | –        |
| Château-Richer            | 5       | 100      | 0                | –        | 25      | 60,0     | 20                                      | 75,0     | 0                      | –        |
| L'Ange-Gardien            | 5       | 0        | 0                | –        | 35      | 57,1     | 20                                      | 50,0     | 0                      | –        |
| Sainte-Anne-de-Beaupré    | 35      | 28,6     | 0                | –        | 15      | 33,3     | 15                                      | 66,7     | 0                      | –        |
| Saint-Ferréol-les-Neiges  | 10      | 100      | 5                | 0        | 45      | 44,4     | 65                                      | 46,2     | 0                      | –        |
| Saint-Joachim             | 40      | 37,5     | 5                | 100      | 35      | 71,4     | 30                                      | 50,0     | 0                      | –        |
| Saint-Tite-des-Caps       | 30      | 50       | 25               | 20       | 50      | 70,0     | 95                                      | 57,9     | 0                      | –        |

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, calculs IVPSA.

## ANNEXE 6. RÉPARTITION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS SELON LE TYPE DE CONSTRUCTION, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

**Tableau I-1. Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, par groupe d'âge, MRC de La Côte-de-Beaupré**

| Groupe d'âge | Tous types (total) | Maison individuelle | Jumelé | Maison en rangée | Duplex | Appart. dans immeuble de moins de 5 étages | Appart. dans immeuble de 5 étages ou + | Logement Mobile | Autre maison attenante |
|--------------|--------------------|---------------------|--------|------------------|--------|--------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------|------------------------|
| 65 à 69 ans  | 1 460              | 1 055               | 65     | 10               | 130    | 135                                        | 0                                      | 60              | 5                      |
| 70 à 74 ans  | 960                | 690                 | 45     | 5                | 95     | 75                                         | 0                                      | 40              | 5                      |
| 75 à 79 ans  | 630                | 420                 | 35     | 0                | 75     | 75                                         | 0                                      | 15              | 5                      |
| 80 à 84 ans  | 435                | 290                 | 15     | 5                | 60     | 60                                         | 0                                      | 5               | 0                      |
| 85 ans et +  | 265                | 170                 | 20     | 0                | 40     | 35                                         | 0                                      | 5               | 0                      |
| 65 ans et +  | 3 750              | 2 625               | 180    | 20               | 400    | 380                                        | 0                                      | 125             | 15                     |
| 75 ans et +  | 1 330              | 880                 | 70     | 5                | 175    | 170                                        | 0                                      | 25              | 5                      |

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, calculs IVPSA.

**Tableau I-2. Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction résidentielle, par groupe d'âge, MRC de La Côte-de-Beaupré (suite)**

| Groupe d'âge   | Total type de construction | Maison individuelle | Appart. dans immeuble de 5 étages ou + | Autre type de logement |
|----------------|----------------------------|---------------------|----------------------------------------|------------------------|
| 65 à 69 ans    | 1 460                      | 1 055               | 0                                      | 405                    |
| 70 à 74 ans    | 960                        | 690                 | 0                                      | 265                    |
| 75 à 79 ans    | 630                        | 420                 | 0                                      | 205                    |
| 80 à 84 ans    | 435                        | 290                 | 0                                      | 145                    |
| 85 ans et plus | 265                        | 170                 | 0                                      | 100                    |
| 65 ans et plus | 3 750                      | 2 625               | 0                                      | 1 120                  |
| 75 ans et plus | 1 330                      | 880                 | 0                                      | 450                    |

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, calculs IVPSA.

N.B. : La colonne « Autre logement » représente le total des *logements mobiles, maisons jumelées, maisons en rangées, appartements ou duplex, appartements dans un immeuble de moins de cinq étages et autres maisons individuelles attenantes*. Le total inscrit dans la première colonne correspond au total des personnes comptabilisées par Statistique Canada pour l'ensemble des types de construction. Toutefois, afin d'assurer la confidentialité, ces chiffres ont été arrondis par Statistique Canada (à 0 ou à 5). Le total présenté ne correspond donc pas nécessairement à la somme de la ligne qu'il représente.

## ANNEXE 7. DISTRIBUTION DES TYPES D'HABITATION, SELON LE SEXE, MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Les tableaux de cette annexe présentent la proportion de femmes (F) et d'hommes (H) âgés de 65 ans et plus selon le type d'habitation, pour chacune des municipalités de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Les deux premières colonnes du premier tableau donnent, en quantité absolue, le nombre de femmes et d'hommes pour l'ensemble des habitations, dans chaque municipalité.

Ainsi, la colonne des maisons individuelles permet de constater que 67,7 % des femmes et 73,8 % des hommes vivent dans une maison individuelle dans l'ensemble de la MRC de La Côte-de-Beaupré. À Beaupré et à Château-Richer, la proportion de femmes vivant dans ce type de maison est beaucoup moins importante que chez les hommes. Il n'y a qu'à Sainte-Anne-de-Beaupré où la proportion de femmes vivant dans une maison unifamiliale est plus grande que celle des hommes. Il est intéressant de remarquer dans le tableau J-2 que la proportion de femmes vivant dans des logements de moins de cinq étages est plus grande que celle des hommes, particulièrement à Boischatel, Château-Richer et Saint-Tite-des-Caps.

**Tableau J-1. Distribution des personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction et selon le sexe, MRC de La Côte-de-Beaupré**

| Lieu                      | Total |       | Maison individuelle |      | Appart. dans immeuble de 5 étages ou plus |   | Logement mobile |      |
|---------------------------|-------|-------|---------------------|------|-------------------------------------------|---|-----------------|------|
|                           | F     | H     | F                   | H    | F                                         | H | F               | H    |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 1 900 | 1 855 | 67,7                | 73,8 | 0                                         | 0 | 3,4             | 3,8  |
| Beaupré                   | 215   | 225   | 59,5                | 69,6 | 0                                         | 0 | 2,4             | 6,5  |
| Boischatel                | 325   | 275   | 55,7                | 62,5 | 0                                         | 0 | 0               | 3,6  |
| Château-Richer            | 135   | 120   | 75,9                | 86,4 | 0                                         | 0 | 0               | 0    |
| L'Ange-Gardien            | 120   | 110   | 73,9                | 73,9 | 0                                         | 0 | 0               | 0    |
| Sainte-Anne-de-Beaupré    | 235   | 275   | 89,4                | 85,2 | 0                                         | 0 | 0               | 0    |
| Saint-Ferréol-les-Neiges  | 260   | 280   | 76,5                | 78,0 | 0                                         | 0 | 0               | 0    |
| Saint-Joachim             | 310   | 300   | 66,1                | 67,2 | 0                                         | 0 | 14,5            | 15,5 |
| Saint-Tite-des-Caps       | 285   | 275   | 62,1                | 65,5 | 0                                         | 0 | 0               | 1,8  |

Source : Statistique Canada, Recensement 2011, calculs IVPSA.

**Tableau J-2. Distribution des personnes âgées de 65 ans et plus, en ménage privé, par type de construction et selon le sexe, MRC de La Côte-de-Beaupré (suite)**

| Lieu                      | Jumelé |     | Maison en rangée |     | Duplex |      | Appart, dans immeuble moins de 5 étages |      | Autre maison attenante |     |
|---------------------------|--------|-----|------------------|-----|--------|------|-----------------------------------------|------|------------------------|-----|
|                           | F      | H   | F                | H   | F      | H    | F                                       | H    | F                      | H   |
| MRC de La Côte-de-Beaupré | 5,0    | 4,6 | 0                | 0,5 | 11,9   | 9,0  | 12,0                                    | 7,9  | 0                      | 0,3 |
| Beaupré                   | 2,4    | 4,4 | 0                | 0   | 16,7   | 10,9 | 16,7                                    | 8,7  | 2,4                    | 0   |
| Boischatel                | 4,9    | 3,6 | 0                | 0   | 16,4   | 16,1 | 23,0                                    | 14,3 | 0                      | 0   |
| Château-Richer            | 3,5    | 0   | 0                | 0   | 10,3   | 9,1  | 10,3                                    | 4,6  | 0                      | 0   |
| L'Ange-Gardien            | 0      | 4,4 | 0                | 0   | 17,4   | 13,0 | 8,7                                     | 8,7  | 0                      | 0   |
| Sainte-Anne-de-Beaupré    | 4,3    | 9,3 | 0                | 0   | 2,1    | 3,7  | 4,3                                     | 1,9  | 0                      | 0   |
| Saint-Ferréol-les-Neiges  | 3,9    | 0   | 0                | 1,7 | 7,8    | 8,5  | 11,8                                    | 11,9 | 0                      | 0   |
| Saint-Joachim             | 4,8    | 8,6 | 1,6              | 0   | 8,1    | 3,5  | 4,8                                     | 5,2  | 0                      | 0   |
|                           |        |     |                  |     |        |      |                                         |      |                        |     |
| Saint-Tite-des-Caps       | 5,2    | 5,5 | 1,7              | 7,3 | 12,1   | 5,5  | 19,0                                    | 14,6 | 0                      | 0   |

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011, calculs IVPSA.

## ANNEXE 8. LISTE DES HABITATIONS COLLECTIVES POUR ÂÎNÉS, PUBLIQUES ET PRIVÉES

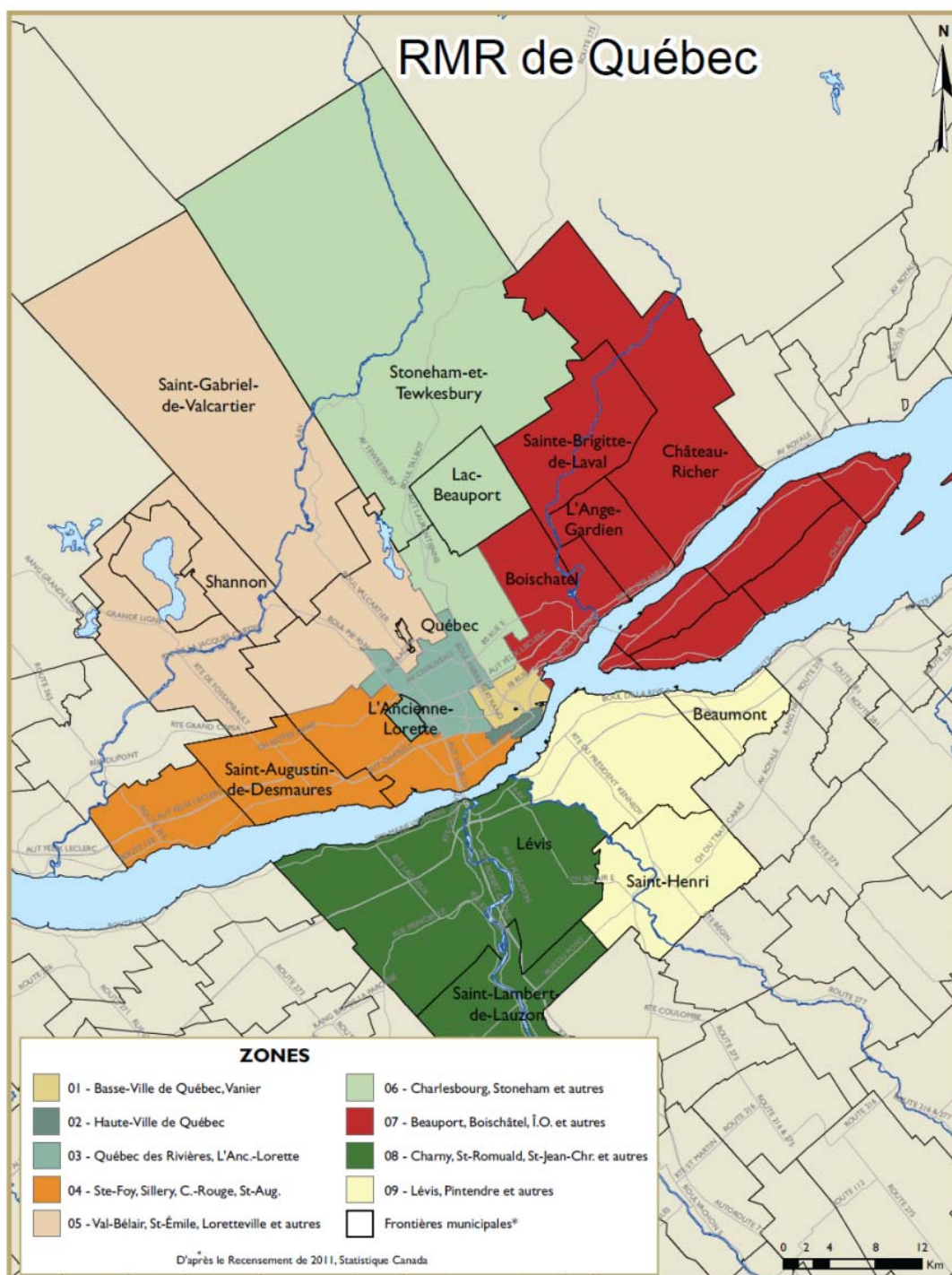
**Tableau K. Inventaire des habitations collectives et résidences privées pour aînés, MRC de La Côte-de-Beaupré**

| Nom de l'habitation collective ou privée | Ville                    | Type d'habitation                                    | Unités                              | Certification                          |
|------------------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------------|
| Villa les Mésanges                       | L'ange-Gardien           | OBNL                                                 | 49                                  | Oui                                    |
| La Maison Fleurie                        | Saint-Joachim            | Résidence privée (RPA)                               | 23                                  | Oui                                    |
| Les Jardins de la Côte enr.              | Beaupré                  | Résidence privée (RPA)                               | 152                                 | Oui                                    |
| Maisons Mobiles du Château               | Château-Richer           | COOP                                                 | 61                                  | Non                                    |
| Manoir du Château                        | Château-Richer           | Résidence privée (RPA)                               | 36                                  | Oui                                    |
| OMH de Beaupré                           | Beaupré                  | HLM                                                  | 15                                  | n/a                                    |
| OMH de Boischatel                        | Boischatel               | HLM                                                  | 17                                  | n/a                                    |
| OMH de Château-Richer                    | Château-Richer           | HLM                                                  | 30                                  | n/a                                    |
| OMH de Sainte-Anne-de-Beaupré            | Sainte-Anne-de-Beaupré   | HLM                                                  | 42                                  | n/a                                    |
| OMH de Saint-Ferréol-les-Neiges          | Saint-Ferréol-les-Neiges | HLM                                                  | 11                                  | n/a                                    |
| OMH de Saint-Joachim                     | Saint-Joachim            | HLM                                                  | 10                                  | n/a                                    |
| OMH de Saint-Tite-des-Caps               | Saint-Tite-des-Caps      | HLM                                                  | 13                                  | n/a                                    |
| Pavillon des chutes Montmorency          | Boischatel               | Résidence privée (RPA)                               | 76                                  | Oui                                    |
| Résidence Auberge des Aînés              | Boischatel               | Résidence privée (RPA)                               | 38                                  | Oui                                    |
| Résidence Ste-Anne-de-Beaupré            | Sainte-Anne-de-Beaupré   | OBNL                                                 | 12                                  | Non                                    |
| Résidence Ste-Marguerite                 | Boischatel               | Résidence privée (RPA)                               | 36                                  | Oui                                    |
| Résidence Ste-Marguerite de Notre-Dame   | Boischatel               | Résidence privée (RPA)                               | 19                                  | Oui                                    |
| <b>Total d'unités et de résidences</b>   |                          | <b>COOP = 1<br/>HLM = 7<br/>OBNL = 2<br/>RPA = 7</b> | <b>640<br/>unités<br/>locatives</b> | <b>8<br/>résidences<br/>certifiées</b> |

Source : Données compilées par l'IVPSA (Décembre 2013).

## ANNEXE 9. CARTE DE LA RMR SELON LES ZONES DÉFINIES PAR LA SCHL

Figure 28. Carte de la RMR selon les zones définies par la SCHL



Source : SCHL (2012b). *Rapport sur le marché locatif*, page 6.

## ANNEXE 10. INOCCUPATION DES LOGEMENTS, RMR DE QUÉBEC

Tableau L. Taux d'inoccupation des logements, RMR de Québec, 2012-2013

| Zone (découpage de la SCHL)                                           | Studios |      | 1 chambre |      | 2 chambres |      | 3 chambres et plus |      | Tous les logements |      |
|-----------------------------------------------------------------------|---------|------|-----------|------|------------|------|--------------------|------|--------------------|------|
|                                                                       | 2012    | 2013 | 2012      | 2013 | 2012       | 2013 | 2012               | 2013 | 2012               | 2013 |
| RMR de Québec                                                         | 2,6     | 2,6  | 1,9       | 2,4  | 1,8        | 2,5  | 2,3                | 1,3  | 2,0                | 2,3  |
| Basse-Ville de Québec, Vanier                                         | 3,0     | 2,5  | 1,7       | 3,7  | 2,1        | 2,3  | nd                 | 0,6  | 2,1                | 2,5  |
| Beauport, Boischatel, Île-d'Orléans et autres (Banlieue Nord-Est)     | nd      | 4,9  | 2,4       | 1,5  | 2,0        | 2,7  | nd                 | nd   | 2,3                | 2,5  |
| Charlesbourg, Stoneham et autres (Banlieue Nord)                      | nd      | 3,5  | 2,4       | 1,6  | 1,0        | 2,7  | 0,9                | 1,4  | 1,4                | 2,3  |
| Haute-Ville de Québec                                                 | 3,0     | 1,8  | 3,2       | 2,1  | 2,0        | 2,2  | nd                 | 0,8  | 2,6                | 1,9  |
| Québec des Rivières et L'Ancienne-Lorette                             | 0,9     | nd   | 2,1       | 2,7  | 1,8        | 3,1  | 1,3                | 2,0  | 1,8                | 2,9  |
| Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin                           | 2,0     | 3,2  | 1,1       | 2,1  | 2,3        | 3,1  | 2,9                | 1,2  | 2,0                | 2,5  |
| Val-Bélair, Saint-Émile, Loretteville et autres (Banlieue Nord-Ouest) | 0,0     | nd   | 1,3       | 4,4  | 1,0        | 1,4  | nd                 | 0,7  | 1,2                | 1,9  |

nd données non fournies par la SCHL pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilation spéciale pour la SHQ, calculs de la SHQ.

**Tableau M. Taux d'inoccupation des places standards, RPA, RMR de Québec, Beauport, 2012-2013**

| Zone<br>(découpage de la SCHL)                                        | Chambres individuelles |      | Chambres semi-privées |      | Studios |      | 1 chambre |      | 2 chambres |      | Tous les logements |      |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------|------|-----------------------|------|---------|------|-----------|------|------------|------|--------------------|------|
|                                                                       | 2012                   | 2013 | 2012                  | 2013 | 2012    | 2013 | 2012      | 2013 | 2012       | 2013 | 2012               | 2013 |
| RMR de Québec                                                         | 6,6                    | 8,4  | nd                    | nd   | 5,7     | 7,3  | 4,0       | 5,7  | 5,5        | 3,1  | 5,2                | 6,3  |
| Basse-Ville de Québec, Vanier                                         | 3,6                    | 5,2  | nd                    | nd   | 0,0     | nd   | 4,2       | 6,9  | 3,6        | 4,1  | 3,7                | 5,9  |
| Beauport, Boischatel, Île-d'Orléans et autres (Banlieue Nord-Est)     | 7,0                    | 13,0 | nd                    | nd   | 4,4     | 6,5  | 4,3       | 5,8  | 0,6        | 3,5  | 5,0                | 8,5  |
| Charlesbourg, Stoneham et autres (Banlieue Nord)                      | 5,1                    | 5,2  | nd                    | nd   | nd      | nd   | 2,8       | 7,4  | 2,7        | 1,7  | 3,5                | 5,3  |
| Haute-Ville de Québec                                                 | 11,1                   | 13,9 | nd                    | nd   | 6,0     | 9,2  | 4,1       | 9,0  | 3,3        | 5,9  | 6,1                | 9,8  |
| Québec des Rivières et L'Ancienne-Lorette                             | 5,9                    | 10,6 | nd                    | nd   | 10,8    | nd   | 4,5       | 2,9  | 8,1        | 1,0  | 6,6                | 4,8  |
| Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge-Saint-Augustin                           | 5,8                    | 7,7  | nd                    | nd   | 4,5     | 8,7  | 4,5       | 4,3  | 4,9        | 4,6  | 4,7                | 5,4  |
| Val-Bélair, Saint-Émile, Loretteville et autres (Banlieue Nord-Ouest) | 15,4                   | 11,2 | nd                    | nd   | nd      | nd   | nd        | nd   | nd         | nd   | 9,4                | 5,9  |
| Capitale-Nationale rurale                                             | 8,7                    | 20,6 | nd                    | nd   | 0,0     | 6,7  | 2,2       | 5,2  | 23,4       | 17   | 9,0                | 13,4 |

nd données non fournies par la SCHL pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

Source : SCHL (2013b), *Rapport sur les résidences pour personnes âgées – Québec – Édition 2013*.

## ANNEXE II. BESOINS EN RÉPARATIONS DES LOGEMENTS PRIVÉS POSSÉDÉS ET LOUÉS

**Tableau N. Logements privés possédés et loués selon les besoins de réparations estimés par les locataires, Capitale-Nationale, 2006**

| Lieu                        | Ensemble de tous les logements privés |              | Entretien régulier |        | Réparations mineures |        | Réparations majeures |        |
|-----------------------------|---------------------------------------|--------------|--------------------|--------|----------------------|--------|----------------------|--------|
|                             | Nombre possédés                       | Nombre loués | Possédés           | Loués  | Possédés             | Loués  | Possédés             | Loués  |
| Le Québec                   | 1 917 735                             | 1 267 945    | 64,3 %             | 65,2 % | 28,8 %               | 25,9 % | 6,9 %                | 8,9 %  |
| Capitale-Nationale (région) | 172 890                               | 123 255      | 67,4 %             | 67,3 % | 26,8 %               | 25,1 % | 5,9 %                | 7,5 %  |
| MRC de Charlevoix           | 4 100                                 | 1 320        | 65,7 %             | 73,1 % | 24,4 %               | 22,3 % | 9,8 %                | 4,2 %  |
| MRC de Charlevoix-Est       | 4 955                                 | 1 830        | 61,5 %             | 65,3 % | 29,9 %               | 23,8 % | 8,8 %                | 11,2 % |
| MRC de La Côte-de-Beaupré   | 7 520                                 | 1 865        | 67,9 %             | 69,2 % | 24,8 %               | 23,3 % | 7,3 %                | 7,5 %  |
| MRC de La Jacques-Cartier   | 9 660                                 | 1 570        | 65,9 %             | 51,3 % | 26,4 %               | 35,0 % | 7,6 %                | 13,7 % |
| MRC de L'Île-d'Orléans      | 2 400                                 | 460          | 63,1 %             | 67,4 % | 31,7 %               | 27,2 % | 5,4 %                | 4,3 %  |
| MRC de Portneuf             | 15 245                                | 4 425        | 63,1 %             | 64,9 % | 29,0 %               | 27,5 % | 7,8 %                | 7,7 %  |
| Québec (TE)                 | 129 005                               | 111 785      | 68,3 %             | 67,6 % | 26,5 %               | 25,0 % | 5,2 %                | 7,4 %  |

Source : Statistique Canada, Recensement 2006, compilation spéciale pour la SHQ, calculs de la SHQ.